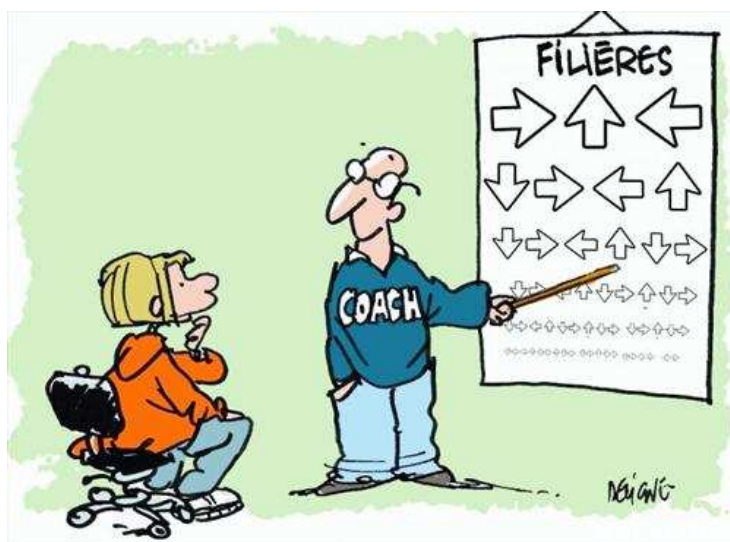


**Le professeur principal face à l'orientation des jeunes :
Approches sur la représentation de son rôle dans l'éducation à l'orientation au collège**



Par Céline DENIZE

Sous la direction de Laurent LESCOUARCH et Emilie DUBOIS

2010

REMERCIEMENTS

Arrivée au terme de la rédaction de ce mémoire, il m'est particulièrement agréable d'exprimer ma gratitude et mes remerciements à tous ceux qui, par leur enseignement, leur soutien et leurs conseils, m'ont aidé à sa réalisation.

J'adresse d'abord toute ma gratitude à ma tutrice de ce mémoire, Emilie DUBOIS, pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses conseils avisés, qui ont contribué à alimenter ma réflexion, ainsi qu'à mon directeur de mémoire Laurent LESCOUARCH.

Je désire aussi remercier l'ensemble des professeurs de l'université de Rouen, en Sciences de l'éducation, qui m'ont fourni les outils nécessaires à la réussite de mes études universitaires.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance envers mes amis et ma famille qui m'ont apporté leur support moral et intellectuel tout au long de ma démarche. Et particulièrement à Julien, Sophie, Marine, Pierre, Amélie, Laura et Vanessa pour avoir partagé cette année pleine de rebondissement.

Un grand merci à ma sœur, ma colocataire, Laura pour son soutien incommensurable tout au long de mes études.

Enfin je tiens à témoigner toute ma gratitude à Marie, Annabelle et Claire pour leur confiance et leur support inestimable.

**LE PROFESSEUR PRINCIPAL FACE A L'ORIENTATION DES JEUNES :
APPROCHES SUR LA REPRESENTATION DE SON ROLE DANS L'EDUCATION A
L'ORIENTATION AU COLLEGE**

« Deviens qui tu es! Fais ce que toi seul peut faire. »

Citations de Friedrich Wilhelm Nietzsche

Sommaire

Introduction	2
1. L'orientation : un constat	4
2. Qu'est ce que l'éducation à l'orientation ?	5
2.1. L'éducation à l'orientation et le milieu scolaire	8
3. Etre professeur principal dans un contexte particulier	9
3.1. Un cadre légal.....	9
3.2. Un plan de formation quasi- inexistant.....	11
3.3. Une définition et une répartition des rôles encore floues	12
3.4. Des compétences à prendre en compte	13
4. Le rôle du professeur principal dans l'éducation à l'orientation	14
4.1. La notion de rôle	14
4.2. Le professeur tient un rôle :	16
☐ D'animateur ?.....	16
☐ De coordinateur ?	17
☐ De collaborateur ?.....	18
☐ De conseiller ?	19
4.3. Synthèse de notre cadre théorique	20
5. Problématique et hypothèses.....	21
6. Protocole de recherche.....	22
6.1. Déontologie.....	22
6.2. Outils.....	23
6.3. Population.....	24
6.4. Déroulement	24
6.5. Méthodes d'analyses	25

6.6. Poursuite de notre méthodologie de recherche	25
7. Mise en place du matériel	25
7.1. Préparation pour l'observation	26
7.1.1. Construction de la grille d'observation :	27
7.2. Préparation pour la passation des entretiens.....	28
7.2.1. Construction du guide d'entretien semi-directif	29
7.2.3. Grille d'analyse des entretiens.....	32
8. Résultats et analyses	33
8.1. Analyse de l'observation	33
8.2. Synthèse de l'observation	37
8.3. Interprétation des entretiens exploratoires.....	37
8.4. Synthèse des entretiens exploratoires	43
Conclusion.....	45
Bibliographie	46
Sitographie	48
ANNEXES	49

Introduction

Nous sommes aujourd'hui dans un contexte de formation tout au long de la vie. La culture d'orientation connaît un changement profond qui nécessite une approche adaptée pour répondre aux besoins de la société actuelle.

Nous nous penchons sur ce qui nous semble être la genèse de l'orientation et de l'insertion scolaire et professionnelle. En effet, aujourd'hui nous parlons d'orientation et de formation tout au long de la vie. A quel moment nous sommes nous réellement confrontés à ce qu'on pourrait qualifier de premier choix d'orientation dans notre vie ? La réponse majoritaire situe cette première étape en classe de troisième au collège. C'est dans cette dernière année d'enseignement secondaire qu'interviennent les fameux choix d'orientation. Chaque élève doit remplir ses trois vœux dans un ordre de priorité, ces vœux détermineront par la suite son affectation pour l'année suivante. D'où l'importance pour l'élève de ne pas remplir au hasard les cases du formulaire qui détermine son choix. Chaque jeune doit connaître les distinctions et les apports des différentes filières et formations qu'elles soient générales ou professionnelles et être capable de porter une réflexion sur son orientation. Pour l'accompagner dans cette réflexion, le milieu scolaire se doit de faire l'éducation à l'orientation dès la cinquième mais celle-ci prend une place plus importante et se veut déterminante en fin de cycle. En classe de troisième les élèves suivent donc pendant les heures de vie de classe avec leur professeur principal cette fameuse « éducation à l'orientation ». Cette première sensibilisation à l'orientation nous semble essentielle car elle détermine les premiers choix, les premières réussites ou les premiers échecs, les premières confrontations à la réalité des affectations, à l'image de soi et des difficultés du monde professionnel.

Nous allons ici, dans le cadre d'une recherche exploratoire en Master 1 Sciences de l'éducation, nous intéresser particulièrement au rôle du professeur principal dans la pratique de l'éducation à l'orientation avec ses élèves et plus précisément nous chercherons à savoir comment il définit son rôle dans cette dimension éducative.

Pour aborder cette recherche nous commencerons par un cadre théorique qui définira les concepts majeurs de notre recherche. Nous aborderons le concept d'orientation et d'éducation à l'orientation.

Puis c'est avec les textes officiels que nous verrons les missions du professeur principal. Nous cernerons ensuite le contexte dans lequel il doit assurer l'éducation à l'orientation auprès de ses élèves. Cette partie abordera la question de l'absence de formation et la difficulté que cela engendre pour se définir une identité professionnelle. Nous distinguerons les compétences à acquérir par le professeur principal afin qu'il puisse répondre aux objectifs de l'éducation à l'orientation.

A travers ces différents points nous définirons les rôles susceptibles d'être tenus par le professeur principal lorsqu'il aborde l'éducation à l'orientation. Nous aborderons la notion de rôle, puis nous appuierons notre recherche sur la distinction de plusieurs qualificatifs ; animateur, coordinateur, collaborateur et conseiller, que nous mettrons en place lors de notre protocole de recherche.

Après la conceptualisation, il s'agira de questionner la pratique du professeur principal dans l'éducation à l'orientation et la vision de son rôle par le biais d'une observation et d'entretiens.

Nous avons remarqué le manque de travaux dans la littérature consacrée à l'éducation à l'orientation dans le cadre scolaire. Cette recherche tente de répondre au manque de clarté que nous avons constaté concernant le rôle des acteurs de l'éducation à l'orientation.

Nous croyons aux avantages que peut avoir l'éducation à l'orientation dès le collège. Nous pensons qu'il y a un intérêt certain à faire une analyse de la situation actuelle face à ce dispositif et de procéder à une recherche empirique pour tenter de savoir comment les professeurs principaux définissent leur rôle dans cette approche sur l'orientation.

1. *L'orientation : un constat*

D'un point de vue épistémologique, l'orientation vient « *du latin oriens, le levant, c'est-à-dire le commencement, la lumière, l'espoir l'éveil à la vie...* » (Francis ANDREANI, Pierre LARTIGUE, *l'orientation des élèves*, 2006, p.9)

L'orientation est une notion relativement récente. Elle est apparue avec la diversification des métiers et des professions. Elle fait allusion au choix de métier et se raccroche à d'autres termes pour se définir dans un cadre plus précis, par exemple : vers les études, orientation scolaire, ou vers des formations et des projets professionnels, orientation professionnelle.

Le Rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale et de l'Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la recherche sur *Le fonctionnement des services d'information et d'orientation parue en 2005* nous rappelle que « *L'orientation a été dès l'origine une pratique sociale porteuse de caractéristiques de la société, avec naturellement des implications psychologiques, techniques, administratives, historiques, sociologiques et même juridiques.* »

Ces multiples caractéristiques expliquent la complexité du processus d'orientation que cela soit sur un plan collectif ou individuel. C'est entre autre à cause de ce contexte confus, que les rôles des différents acteurs de l'orientation vont rapidement devenir difficiles à définir.

Le concept d'orientation dans le sens où nous l'entendons dans cette recherche s'approche de celle que nous retrouvons dans la définition d'une orientation réussie, car elle intègre l'idée qu'il faut apprendre à s'orienter tout au long de la vie. « *Une orientation réussie, c'est entrer dans le monde professionnel dans les meilleures conditions. C'est aussi apprendre à s'orienter tout au long de la vie.* » (<http://www.education.gouv.fr/pid40/orientation.html>, consulté le 20/06/2010).

En ce début de siècle, la formation tout au long de la vie force des changements sur l'Orientation en générale. Nous voyons le concept d'orientation connaître une mutation qui est directement liée à l'évolution du monde économique et de l'emploi ainsi que l'apparition de nouvelles lois sur l'éducation et sur la formation. Les acteurs de l'orientation doivent s'adapter à cette nouvelle culture de l'orientation.

L'OCDE (Organisation de Coordination et de Développement Economiques), ainsi que le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle

(Cedefop) et la Fondation Européenne pour la formation et banque mondiale, nous apportent une nouvelle définition du concept d'orientation.

« L'orientation est un ensemble de services visant à aider tous les citoyens, quel que soit leur âge, à prendre des décisions conscientes en terme d'éducation, de formation et de profession et à gérer leur carrière à toutes étapes de leurs vies. » (Cité par Nicole DANTZER, *les Cahiers pédagogiques* n°463, 2008, p.13)

Cette définition nous semble pertinente car elle prend en compte l'ensemble des acteurs et des objectifs généraux sans omettre l'idée de l'orientation tout au long de la vie.

En parallèle le Conseil de l'éducation et de la formation de la communauté Française de Belgique a amélioré en 2001 la définition de l'orientation adoptée par l'UNESCO en 1992 : *« L'orientation consiste à permettre à l'individu de se mettre en capacité de prendre conscience de ses caractéristiques personnelles et de les développer en vue du choix de ses études, de ses formations et de ses activités professionnelles, dans toutes les conjonctures de son existence, avec le souci conjoint du devenir collectif solidaire et de l'épanouissement de sa personnalité et de sa responsabilité. »* (Cité par Patrick TANCREZ, *Aider l'élève à construire sa vie*, p10.)

A notre sens cette explication intègre un concept très important que nous souhaitons garder à l'esprit tout au long de notre travail de recherche ; « l'épanouissement », c'est une des seules définitions qui prend en considération l'aspect de l'épanouissement personnel aux travers de ces choix d'orientation.

Quelle que soit la définition donnée de l'orientation, l'approche adoptée pour en parler suppose un impact sur la poursuite des choix de chacun. Nous allons nous intéresser particulièrement à l'évolution d'un service visant à aider les citoyens : l'éducation à l'orientation.

2. Qu'est ce que l'éducation à l'orientation ?

L'éducation à l'orientation porte différentes appellations : on retrouve l'éducation à la carrière, éducation des choix ou éducation aux choix ou encore orientation éducative. Tous ces termes désignent *« un ensemble de pratiques ayant une composante pédagogique dont la fonction est de préparer les jeunes à faire face au problème de leur orientation »*. (HUTEAU, 2006, p.157)

Toutefois, il est utile de préciser que l'éducation à l'orientation n'a pas de limite d'âge et s'adresse donc aussi aux adultes. Dans un premier temps, c'est à travers les pratiques de bilans que l'éducation à l'orientation a pris une place prépondérante auprès des adultes. Elle ne s'arrête plus seulement à cette pratique ; aujourd'hui les adultes de tous âges peuvent avoir recours à des formations d'orientation plus ou moins longues selon leurs besoins. Ces formations se déroulent majoritairement dans des grands organismes de formations (AFPA, GRETA...). Elles sont mises en place pour des publics qui entreprennent des formations préparatoires, de remises à niveau ou encore de remotivation, avec souvent pour objectif de préparer des formations qualifiantes.

Notre recherche se centre plutôt sur un service qui aide le public de collégiens, autrement dit les jeunes scolarisés entre 12 et 16 ans majoritairement. C'est dans cette période que les jeunes sont confrontés pour la première fois à un choix d'orientation, c'est pourquoi les établissements doivent mettre en place un dispositif qui est nommé dans le cadre scolaire « l'éducation à l'orientation ». Le professeur principal est l'acteur qui a en charge la mise en œuvre de ce dispositif. L'éducation à l'orientation a évolué dans le milieu scolaire depuis son apparition et dans le même temps, le rôle du professeur principal a lui aussi connu de profonds changements.

L'éducation à l'orientation se développe dans les années 1970. C'est à cette période que l'EAO commence à prendre deux dimensions en compte : la dimension psychologique et l'information sur les études et les professions. Ces deux aspects permettent à l'individu de mieux se connaître. L'EAO ne s'arrête pas là, elle amène à développer des compétences et des aptitudes nécessaires à « l'élaboration d'intention d'avenir ».

Afin d'aborder des questions actuelles et des préoccupations qui entourent l'éducation à l'orientation, il est nécessaire de comprendre les origines de ce concept et de voir quels sont les autres concepts qui entourent cette « éducation à ».

En France, l'orientation donne toujours lieu à des tensions. Le terme orientation lui-même renvoie à plusieurs aspects : la manière dont la personne construit son parcours professionnel, personnel, relationnel, citoyen et aussi à la manière dont la société gère et régule les flux d'entrées des jeunes dans leurs activités économiques.

Nous sommes en présence de deux points de vues : à la fois la vision de la gestion, dans ce cas les procédures d'orientations et d'affectations garantissent une équité de traitement des propositions d'orientation faites par les familles et les conseils de classe. L'autre point de vue se tourne vers les déterminants sociaux, mais aussi d'autres déterminants tels que : les hasards de la vie, les influences, les rencontres avec les professeurs, qui font partie intégrante de la construction du parcours de vie de chacun. C'est dans cette deuxième vision que l'importance des goûts, des rêves, des intérêts, des valeurs ou encore des capacités et des compétences à saisir les opportunités des élèves, sont prises en compte. Cette vision participe pleinement à dépasser la simple perception du gestionnaire des procédures d'orientation.

Nous sommes ici face à un réel malaise. En effet, en pratique, les élèves qui tout au long de leur scolarité sont amenés et encouragés à « faire des projets », doivent au moment crucial se contenter de faire des « vœux ». Un paradoxe qui crée aussi une gêne pour les familles qui se sentent souvent exclues et inaptes à aider leurs enfants dans leurs décisions d'avenir. Ce malaise ne s'arrête pas là puisque, les professeurs, qui ont pour responsabilité d'aider et d'amener chacun de leurs élèves à construire au quotidien un projet professionnel, sont contraints par la suite de participer à une décision qui est parfois éloignée du projet élaboré tout au long de l'année. Ce décalage engendre de nombreuses incompréhensions de la part de ces acteurs. Ces contradictions expliquent en partie les difficultés que nous rencontrerons à définir le rôle du professeur principal dans l'éducation à l'orientation.

Marc-Henry BROSH souligne la difficulté à définir le rôle du professeur principal. Il nous dit : « *Ce renversement a rendu plus complexe et moins lisible le rôle du professeur principal comme acteur de la promotion sociale.* » BROSH (Marc-Henry), *Professeur principal, Exercer au quotidien*, Lyon, Chronique sociale, 2003 p9.

Notre recherche a pour but de connaître le véritable rôle du professeur principal dans l'éducation à l'orientation. C'est donc dans le cadre scolaire que notre recherche s'effectuera. Nous nous centrons sur la fin de cycle du collège. Il nous semble intéressant de voir l'évolution de l'éducation à l'orientation dans le milieu scolaire, afin d'aborder les enjeux d'aujourd'hui.

2.1. *L'éducation à l'orientation et le milieu scolaire*

Nous voyons apparaître en 1985 dans les programmes et instructions pour les collèges la nécessité de « *préparer les élèves à faire des choix responsables et autonomes...* » (HUTEAU, 2006, p.161). En 1989, la loi d'orientation renforce la nécessité pour le jeune d'élaborer un projet scolaire et professionnel. C'est seulement 6 ans après que les objectifs nationaux sont définis pour les collèges. En effet, les élèves sont « *conduits à construire progressivement leur premier choix ultérieur de formation. Il y a donc lieu de les aider à s'y préparer. Cette préparation impose une démarche éducative personnalisée...* » (HUTEAU, 2006, p.161). Il est précisé que les actions ne doivent pas se limiter à la distribution d'informations. Nous retrouvons ces précisions dans deux circulaires ministérielles de 1996. Celles-ci préconisent un « *temps scolaire pour l'orientation* ». Précisons qu'aujourd'hui ce temps scolaire pour l'orientation est aussi intégré sous une forme d'option dans certains établissements scolaires.

Depuis 2005, il existe au collège une option dédiée à l'orientation : la DP3 (Découverte Professionnelle trois heures). Elle se déroule 3 heures par semaine et permet « *l'élaboration d'un projet professionnel à travers, notamment, la présentation de différents métiers* » (HUTEAU, 2006, p.162). Ce dispositif prend en compte l'orientation comme une discipline à part entière. [Sans passer outre son existence, nous n'incluons pas cette option relativement récente dans le cadre de notre recherche.]

A partir du collège, les élèves sont donc amenés à développer des compétences dans l'appréhension du monde socio économique et des formations. C'est dans ce contexte que les élèves sont amenés à construire une image positive d'eux-mêmes. C'est au moyen des disciplines de l'enseignement et par la mise en œuvre de séquences adaptées que cet objectif doit être atteint.

Grâce à l'EAO, le jeune doit être capable de se confronter aux exigences que peuvent avoir les formations et aux contraintes de l'affectation du système scolaire. L'EAO doit apporter aux jeunes les savoirs et les compétences nécessaires pour qu'ils portent une réflexion sur leurs choix d'orientation. L'EAO répond à des objectifs. Ces objectifs doivent amener à « *rechercher une bonne correspondance entre l'image de soi et la représentation non stéréotypée des filières de formation et des métiers* ». (HUTEAU, 2006, p.161)

L'élève qui construit progressivement son choix d'orientation est forcément confronté à un moment donné à la représentation des filières de formation et des métiers et à la représentation qu'il se fait de lui-même. L'éducation à l'orientation doit lui apporter l'aide nécessaire pour enrichir ses représentations professionnelles afin qu'elles ne soient pas erronées. Un des principaux objectifs de ce dispositif est aussi de permettre à l'élève d'acquérir une image de lui-même différenciée et positive. Autrement dit, c'est à travers l'éducation à l'orientation que les élèves sont confrontés à une réflexion sur « l'image de soi ». Le professeur principal doit atteindre ces objectifs. Pour se faire, il peut mettre en place trois types d'activités.

La première rejoint tout ce qui touche aux actions d'information, la seconde est constituée par des mises en contact avec les réalités professionnelles et enfin il existe les activités qui relèvent d'exercices que l'on appelle « méthodes d'éducation à l'orientation ». Il est impossible de définir une méthode précise car il en existe plus d'une centaine. Qui plus est, chacune d'entre elles peut être amenée à s'entrecroiser et à se compléter. Pour la majorité, elles ont été conçues par des conseillers d'orientation. Certaines se limitent à quelques exercices sans ordre précis, d'autres sont élaborées avec des objectifs plus complets et organisées pour être suivies dans une suite logique de progression.

Les diverses méthodes d'éducation à l'orientation répondent aussi à d'autres objectifs telles que la socialisation, l'intégration à l'école ou encore la motivation pour le travail scolaire.

Le professeur principal doit mettre en place l'éducation à l'orientation dans sa classe dans le but d'atteindre ces objectifs. Nous allons maintenant distinguer dans quel cadre s'inscrit le professeur principal pour aborder l'orientation avec les jeunes.

3. Etre professeur principal dans un contexte particulier

3.1. Un cadre légal

Nous retiendrons cet extrait de la circulaire n° 93 -087 du 21 janvier 1993 qui englobe les missions du professeur principal au niveau de l'orientation.

« Le professeur principal facilite l'élaboration par l'équipe pédagogique des synthèses nécessaires à la formulation des avis d'orientation rendus en conseil de classe. Il concourt au développement du dialogue entre les enseignants, le conseiller

d'orientation psychologue, les élèves et leurs parents. Il contribue à la mise en œuvre du suivi continu des résultats scolaires et des actions d'information et d'aide à la préparation progressive des choix d'orientation. Pour les élèves recherchant une insertion professionnelle, le professeur principal participe au dispositif mis en place par le chef d'établissement pour aider les jeunes dans leurs démarches de recherche d'emploi ou d'accès aux mesures spécifiques d'adaptation à l'emploi ou de qualification, en relation avec le C.I.O. » Extrait de la circulaire n° 93-087 du 21 janvier 1993 - B.O. n°5 du 4 février 1993.

Aussi surprenant que cela puisse paraître les missions du professeur principal sont globalement floues même dans la circulaire qui les définit.

Pour répondre à ces missions le professeur principal n'est soumis à aucune formation obligatoire. Il semblerait que le professeur principal puisse les mettre en œuvre, de façon plus ou moins innée, à moins que cela soit le fruit d'un travail qu'il élaborera au fur et à mesure.

IL est important de préciser que le professeur principal n'est pas le seul acteur auprès des élèves. Dans le collège auquel il est rattaché, il est entouré de l'équipe éducative. Celle-ci englobe l'ensemble des enseignants, les personnels de l'établissement qui interviennent auprès des jeunes, c'est-à-dire : le chef d'établissement et son adjoint, le conseiller principal d'éducation, le professeur documentaliste et le conseiller d'orientation psychologue. Précisons que les parents ne sont pas dissociables de l'équipe éducative. Pour éviter tout malentendu, nous distinguons bien l'équipe éducative de l'équipe pédagogique, qui elle, est composée de l'ensemble des enseignants intervenants auprès des élèves.

L'éducation à l'orientation au collège s'effectue dans le cadre du projet d'établissement. *« C'est, en effet, dans ce cadre que les acteurs sont invités à créer des conditions favorables pour que les élèves s'orientent, deviennent responsables de leur scolarité, bref soient capables d'effectuer des choix d'options, de filières, etc. Le professeur principal joue un rôle décisif dans éducation aux choix. »* (GUILLON Claude, *Le professeur principal : rôles et missions*, 2001, p124)

Le professeur principal est l'acteur qui semble jouer un rôle déterminant dans l'éducation à l'orientation auprès des élèves. Nous insistons sur le fait que les acteurs qui l'entourent *« sont invités à créer des conditions favorables pour que les élèves s'orientent »*. Autrement dit, l'implication de chaque acteur est susceptible d'être bien différent selon le projet d'établissement établi pour l'année en cours, et

dépend de la volonté de chacun à s'inscrire dans une dimension éducative à l'orientation. Nous pouvons nous questionner sur la vision que le professeur a de son rôle dans ce contexte particulier. Connaît-il le rôle qu'il doit tenir dans l'éducation à l'orientation ? Sait-il qu'il joue un rôle décisif dans l'éducation aux choix ?

3.2. *Un plan de formation quasi- inexistant*

Les activités éducatives sur l'orientation ne peuvent pas se définir par une initiative de chaque acteur. Elles doivent faire l'objet d'un projet pédagogique cohérent durant toute la scolarité et surtout être élaborées collectivement pour répondre au plus près aux besoins de chaque élève.

Or, pour qu'une telle dynamique puisse se développer dans les meilleures conditions, il nous paraît nécessaire que les acteurs puissent bénéficier d'un réel accompagnement. Il semblerait que la clé de cette dynamique soit une formation. « *La formation est un des lieux privilégiés où cette mise en projet des équipes peut et doit se faire* » Daniel Mercier, *les cahiers pédagogiques*, n°463, 2008, p.36.

Qui plus est, une formation adaptée pourrait surement répondre aux préoccupations liées aux compétences. Nous nous demandons si le professeur principal peut définir son rôle dans l'éducation à l'orientation sans acquérir de formation pour répondre aux objectifs de ce dispositif. Autrement dit, peut-il se définir une identité professionnelle sans reconnaissance ?

En 1996, une recherche présentée par J.L MURE (*La formation des enseignants du second degré à l'orientation, SPIRALE – Revue de Recherches en Education*, n°18, pp.177-194) établit le constat suivant : « *Il est nécessaire et possible de former les enseignants du second degré à l'orientation, dans un contexte éducatif et socio-économique évolutif et complexe.* » Autrement dit, cette recherche a montré que les enseignants ne sont pas réticents, bien au contraire, à avoir une formation dans ce domaine.

Aujourd'hui, il existe un stage d'une demi-journée de formation sur l'orientation. Celle-ci semble être peu connue et bien loin de répondre à un véritable plan de formation qui serait susceptible d'aider les professeurs principaux à se construire une nouvelle identité professionnelle.

Nous tenterons de voir si l'absence de formation influe sur la définition que peuvent avoir les professeurs principaux de leur rôle dans l'orientation des élèves.

3.3. *Une définition et une répartition des rôles encore floues*

Nous tentons de définir le rôle tenu par le professeur principal dans l'orientation des jeunes et plus particulièrement celui qu'il tient dans la mise en place de l'éducation à l'orientation auprès de ses élèves. Nous trouvons nos premiers éléments de réponses au travers des difficultés rencontrées pour se créer une nouvelle identité professionnelle.

En effet, les professeurs principaux ayant bénéficiés d'un stage reconnaissent une dimension éducative de l'orientation. Ils ne nient pas le besoin d'un développement de cette EAO tout au long des années collège et lycée. Cependant, des questions subsistent sur la définition et la répartition des rôles de chacun.

« Le professeur principal – mais aussi en principe chaque enseignant - doit s'engager dans un travail conséquent avec les élèves. Cela interroge brutalement la question de l'identité professionnelle et de son évolution, d'autant plus que la reconnaissance de cette nouvelle charge est rarement au rendez-vous. » Daniel Mercier, *les cahiers pédagogiques*, n°463, 2008, p36.

Ce paragraphe retient notre attention car l'EAO est encore exprimée comme une « nouvelle charge ». Or, c'est depuis 1996 qu'elle devrait concrètement être intégrée dans la dimension éducative. Nous remarquons qu'aujourd'hui encore elle « *interroge brutalement la question de l'identité professionnelle* ». Nous remarquons que l'évolution et la construction de l'identité professionnelle ne se fait pas lorsque les rôles et les fonctions de chacun ne sont pas bien définis. Plus de 10 ans après nous en sommes encore à nous demander quel est véritablement le rôle du professeur principal dans la dimension éducative à l'orientation.

Isabelle VINATIER nous présente l'identité professionnelle sous un angle qui peut expliquer cette difficulté rencontrée par les professeurs principaux dans la représentation de leur rôle dans l'orientation ; « *l'identité professionnelle prend appui sur ce « socle » de l'identité personnelle auquel viennent s'intégrer des composantes professionnelles : pour trouver un équilibre, le sujet se représente le métier, les pratiques et s'engage dans l'action.* » (DIR. VINATIER (Isabelle), ALTET (Marguerite), *Analyser et comprendre la pratique enseignante*, Rennes, PUR, 2008, p115). Cet apport nous invite à comprendre le déséquilibre existant entre l'identité professionnelle des professeurs principaux et le rôle qu'ils doivent tenir dans l'éducation à l'orientation. La représentation du statut de professeur principal peut

déjà être imprécise car il est avant tout rattaché au métier de professeur. De plus, la pratique de l'éducation à l'orientation ne répond à aucune formation d'où là encore la possible ambiguïté naissante pour ensuite s'engager dans l'action, et obtenir une définition et une répartition des rôles floues.

L'absence de formation semble être pour beaucoup dans cette « carence » de construction d'identité professionnelle. Avant d'affirmer ce propos nous avons pris soin de savoir si le problème ne venait pas particulièrement de la perception des professeurs principaux de la dimension éducative de l'orientation.

Nous trouvons un élément de réponse dans une enquête réalisée auprès d'enseignants en 1996. « *Une majorité d'entre eux est prête à s'investir de façon plus importante dans les actions d'établissement, en particulier les femmes et les enseignants faisant fonction de professeur principal. Ainsi les représentations des enseignants et leur volonté de s'impliquer dans les actions d'orientations ne semblent pas constituer des obstacles majeurs à la mise en œuvre de ces dernières.* » (J.L. MURE, OSP, *Les représentations des enseignants du second degré face aux exigences du nouveau contexte éducatif de l'orientation*, 1996, p.272)

Ces résultats nous invitent à penser qu'en 1996 les enseignants, professeurs principaux ont la volonté de s'impliquer dans l'aide à l'orientation auprès des jeunes. Nous cherchons à connaître aujourd'hui leur vision de leur rôle dans cette pratique.

3.4. Des compétences à prendre en compte

Aux vues des multiples missions que le professeur principal doit tenir dans l'orientation auprès des jeunes, nous ne pouvons passer à côté de la question relative aux compétences qu'il doit acquérir pour atteindre les objectifs visés par cette « éducation à ».

La multitude d'activités liées à l'orientation mises en place dans les établissements scolaires nécessite de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences à acquérir, par les professeurs principaux majoritairement, et par l'ensemble des professionnels d'éducation. Ils devraient avoir une culture commune de l'orientation; c'est-à-dire une approche identique de l'information scolaire et professionnelle. Nous voyons que cette préoccupation prend une place considérable. Le constat établit par Régis OUVRIER-BONNAZ (lors de son intervention sur « repenser le lien entre culture et orientation pour construire un dispositif didactique d'information sur les métiers » lors du colloque 2010 sur

l'accompagnement à l'orientation)¹ souligne que « *Les outils pédagogiques existants pour traiter des questions sur l'orientation et la connaissance de soi sont indispensables, mais ne suffisent pas à créer une véritable cohésion des professionnels d'éducation vers une culture de l'orientation similaire* ».

Aujourd'hui le professeur principal doit s'inscrire dans un accompagnement individuel et collectif auprès des élèves. Il doit donc acquérir des savoir-faire supplémentaires en parallèle à sa discipline. En effet lorsqu'il conduit des activités d'éducation à l'orientation, le professeur principal est susceptible de se retrouver dans une situation pédagogique différente de sa discipline. Nous reprenons l'exemple de Daniel Mercier qui nous semble approprié. « *Les séquences de travail sur la construction de soi [...] s'appuient sur des façons d'être et des techniques pédagogiques et d'animation (encore) peu utilisées dans la discipline. En réalité ce sont toutes les compétences relatives à l'animation de groupe (au sens psychosociologique) qui doivent être travaillées ici.* » Daniel Mercier, *les cahiers pédagogiques*, n°463, 2008, p.36.

Le professeur principal se retrouve donc proche d'une situation d'animation de groupe. Peut-on en déduire qu'il se définit comme un animateur dans l'éducation à l'orientation auprès des jeunes ?

Nous allons aborder la notion de rôle avant d'appréhender la fonction du professeur principal dans ses missions d'éducation à l'orientation.

4. Le rôle du professeur principal dans l'éducation à l'orientation

4.1. La notion de rôle

Avant de pouvoir prétendre définir le rôle du professeur principal dans l'orientation, il nous semble intéressant de développer la notion de rôle.

Dans le dictionnaire Larousse le rôle est un « *Genre d'action ou de comportement, à la place qu'on occupe* » (<http://www.larousse.fr/encyclopedie/nom-commun-nom/r%C3%B4le/88861>, consultée le 10/07/2010)

¹ Actes du Colloque international : *L'accompagnement à l'orientation aux différents âges de la vie, quels modèles, dispositifs et pratiques ?*, Paris les 17, 18 et 19 mars 2010.

Le rôle se rattache donc à la fonction que l'acteur occupe et aux missions qu'il met en place.

Marc-Henry BROSH nous propose une définition plus complète qui répond au cadre de notre recherche. « On désigne par rôle ce qui est attendu de la fonction par l'administration centrale comme par les acteurs du système ou les usagers. » (BROSH (Marc-Henry), 2003 p56.)

Ici la notion de rôle englobe plusieurs acteurs, et le rôle n'est pas forcément perçu de la même manière par les différents acteurs. Il continue sa définition en intégrant le rôle dans une interaction sociale. « *Assumer un rôle social, c'est se mettre à la place des interlocuteurs ou des acteurs, imaginer, comprendre leurs attentes. C'est également agir en fonction d'objectifs partagés.* » (BROSH, 2003, p56)

L'éducation à l'orientation englobe un ensemble d'acteurs, et répond à des objectifs. Le professeur principal répond donc entièrement à un rôle social auprès des acteurs qui l'entourent dans son établissement et auprès de ses élèves.

Nous retiendrons une autre phrase de BROSH qui suscite un intérêt certain pour notre recherche.

Dans son chapitre sur la perception du rôle, les besoins et les attentes (p57), il nous dit : « *La perception du rôle s'alimente à des source multiples pour construire une image abstraite de celui qui l'exerce. La représentation du rôle donne une idée de ce qui peut être attendu du rôle.* » (BROSH, 2003 p57)

Nous comprenons ici que pour tenter de nous rapprocher de la définition du rôle des professeurs principaux dans l'éducation à l'orientation nous serons confrontée à la représentation qu'ils se font de leur rôle. Pour répondre à notre question nous nous tournerons vers ce qui est attendu de ce rôle. Nous tenterons donc de voir si les attentes à la fois des élèves et du contexte institutionnel sont connues des professeurs principaux et surtout si le rôle du professeur principal est reconnu par le cadre institutionnel. Mais dans un premier temps, nous tacherons de définir le rôle qu'il devrait tenir d'après la théorie.

4.2. Le professeur tient un rôle :

➤ **D'animateur ?**

Il est dit que le professeur principal anime la vie de classe, qui plus est, dans le cadre de l'éducation à l'orientation, les outils fournis par l'Onisep que le professeur principal est susceptible d'utiliser, portent la mention « fiche animateur ² ».

Une phrase relevée dans l'explication descriptive des activités d'éducation à l'orientation retient toute notre attention. « *La forte structuration des méthodes facilite le travail de l'animateur et finalise l'activité de l'élève.* », (GUICHARD, HUTEAU, 2005, p.99)

Cette phrase est représentative d'une ambiguïté : qui est cet animateur ? Sommes-nous en face d'un professeur principal qui tient un rôle d'animateur dans cette éducation ?

Pour que cette distinction puisse se faire, nous nous appuyons sur cette définition : « *L'animateur doit non seulement maîtriser les techniques d'animation, mais il doit également être attentif à la dynamique du groupe, réguler les interactions et le climat affectif, et veiller à l'atteinte des objectifs visés* » (RAYNAL, RIEUNIER, *Pédagogie, dictionnaire des concepts clés*, Paris, ESF, 2009, p34.)

Nous garderons donc à l'esprit les caractéristiques majeures qui se rapprochent d'un rôle d'animateur ; la maîtrise de techniques d'animation, la gestion de la classe, le lien affectif avec les élèves, les objectifs à atteindre dans le cadre de l'éducation à l'orientation.

Sous un autre angle, une distinction intéressante nous est proposée par BROSH « *l'animation est entendue comme possibilité donnée aux élèves de s'exprimer sur leur vécu scolaire : le travail demandé, les conditions de réalisation, leurs relations mutuelles ou avec leurs professeurs.* » (BROSH, 2003 p68).

Nous sommes ici dans le contexte d'animation de vie de classe en règle générale, mais l'éducation à l'orientation fait partie intégrante de la vie de classe. Il est donc envisageable que le professeur principal aspire à définir son rôle en tant qu'animateur des séances d'éducation à l'orientation auprès des élèves. Cependant cette vision semble réductrice aux vues de ces nombreuses missions.

² Exemples d'outils d'aide à l'orientation en annexe 1

➤ **De coordinateur ?**

Nous retrouvons à plusieurs reprises l'idée que le professeur principal doit relever d'une mission de coordination auprès de l'équipe éducative ;« *Le professeur principal est l'interlocuteur privilégié des parents et des élèves. Il coordonne les interventions des membres de l'équipe éducative (intervention du COP, relation avec le CPE...) et met en œuvre des activités diverses (informations sur l'orientation, visites d'entreprises...).* » (<http://www.onisep.fr/equipeseeducatives/portal/media-type/html/group/pro/page/default> consultée le 23/07/2010)

Cet extrait amène à penser que le professeur principal est donc aussi un coordinateur aux vues de ces missions prescrites. Pour répondre aux critères qui déterminent un coordinateur il faut que cet acteur puisse prétendre « *produire, organiser dans un rapport de simultanéité et d'harmonie dans un but déterminé.* » (Dictionnaire Hachette, édition Hachette livre, paris 2005)

Une précision apportée plus récemment par Jean François MARCEL dans la définition de « coordonner » nous renvoie à de nouveaux aspects qui nous semblent pertinents. « *La sociologie des organisations a largement fait apparaître à quel point la coordination du travail dans les champs scolaires repose abondamment sur une série de processus et de mécanismes en amont des enseignants : circulaires, décrets, programmes, etc.* » L'ouvrage insiste sur la nouvelle dimension qui se raccroche à la simple coordination administrative et hiérarchique. La coordination « *fait appel à l'implication partenariale des enseignants dans la conception et la construction de projets communs.* » (Dir. MARCEL (Jean-François), all., Coordonner, collaborer, coopérer, *De nouvelles pratiques enseignantes*, Bruxelles, De Boeck, 2007, p10.)

Nous tenterons de voir si cette nouvelle dimension est prise en compte dans la pratique actuelle de l'éducation à l'orientation et si son rôle correspond à celui d'un coordinateur auprès de son équipe et des élèves.

L'encart suivant décrit brièvement les missions que le professeur principal est censé tenir dans le cadre de l'éducation à l'orientation au collège. Par ces points nous retrouvons l'idée de coordonner mais aussi celui de collaborer.

D'après <http://eduscol.education.fr/cid47375/acteurs-orientation.html>, consultée le 23/07/2010) Le professeur principal doit :

- *« coordonner les actions d'éducation à l'orientation menées dans les séquences spécifiques ou à travers les différentes disciplines,*
- *assurer la liaison entre tous les membres de l'équipe éducative, la complémentarité des initiatives et le suivi des actions,*
- *conduire le dialogue avec chaque élève et sa famille,*
- *mener les entretiens personnalisés d'orientation,*
- *travailler en étroite collaboration avec le conseiller d'orientation-psychologue et avec les autres acteurs, notamment les partenaires extérieurs,*
- *faciliter l'information sur la formation, l'emploi et l'insertion. »*

➤ ***De collaborateur ?***

Dans ces missions le professeur principal doit *« travailler en étroite collaboration avec le conseiller d'orientation-psychologue et avec les autres acteurs, notamment les partenaires extérieurs. »* Nous allons définir ce que signifie être un collaborateur afin de savoir si le professeur principal en est un dans l'éducation à l'orientation.

Dans le dictionnaire Hachette, 2005, être collaborateur signifie être *« une personne qui travaille avec une ou plusieurs autres, qui partage leurs tâches. »* Autrement dit, si le professeur principal partage une de ses tâches avec le COP ou d'autres acteurs nous pourrions dire que celui ci tient un rôle de collaborateur. La prescription de ces missions nous permet d'affirmer qu'il en est un, en tout cas *« qu'il travaille en étroite collaboration »*, là encore l'ambiguïté reste présente. Nous tenterons de savoir si en pratique le professeur principal se définit comme étant un collaborateur.

MARCEL (Jean-François) nous donne une autre explication de la collaboration. Pour lui, *« elle se développe dès lors des pratiques d'échange, de facilitation, d'entraide, de prise de décision relative à l'élaboration de projets, à la conception de dispositifs ou encore à la préparation de séance d'enseignement. »* (Dir. MARCEL, all., 2007, p10). Cet éclaircissement nous permet une plus grande marge de distinction sans parvenir toutefois à enlever l'ambiguïté. Nos recherches sur le rôle du professeur principal, nous ont amené à nous intéresser à celui du Conseiller d'Orientation Psychologue (COP). Or les similitudes entre leurs missions nous amène à considérer que son rôle peut être celui d'un conseiller.

➤ **De conseiller ?**

Nous pensons que son rôle peut se rapprocher de conseiller. Pour le savoir une distinction entre les missions du professeur principal et les missions du COP est nécessaire. Nous n'aborderons pas en détail les difficultés que les conseillers d'orientation psychologues sont susceptibles de rencontrer car ce n'est pas le but de notre recherche. Néanmoins, il est possible que ce manque de clarté entre les rôles de chacun puisse avoir un impact direct sur le rôle du professeur principal dans l'approche sur l'orientation auprès des jeunes.

Le décret 91-291 du 20 mars 1991 fixe les missions du COP.

« Les missions des conseillers d'orientation-psychologue

- *assurent l'information des élèves et de leurs familles,*
- *contribuent à l'observation continue des élèves, ainsi qu'à la mise en oeuvre des conditions de leur réussite scolaire,*
- *participent à l'élaboration ainsi qu'à la réalisation des projets scolaires, universitaires et professionnels des élèves et des étudiants en formation initiale afin de satisfaire au droit des intéressés au conseil et à l'information sur les enseignements et les professions.*
- *ils participent à l'action du C.I.O. en faveur des jeunes qui, à l'issue de la scolarité obligatoire, n'ont pas atteint le premier niveau de qualification reconnu et en faveur d'autres publics, notamment d'adultes. »*

(Tiré de : <http://www.education.gouv.fr/cid1067/conseiller-d-orientation-psychologue-c.o.p..html>, consultée le 05/07/2010)

Les missions du conseiller d'orientation professionnel sont donc officiellement différentes et complémentaires dans l'aide à l'orientation apporté aux élèves. Mais cet acteur rencontre lui aussi des obstacles pour remplir entièrement son rôle sur le terrain. La fiche métier du COP décrite par Studyrama résume les difficultés qu'ils rencontrent. *« Sur le terrain, la définition du rôle et plus encore l'identité du COP ne semble pas toujours aussi clairement établie, aux yeux des intéressés. L'identité et les missions du conseiller d'orientation psychologue se révèlent plus complexes à définir qu'il n'y paraît : informateur, éducateur, psychologue ? »*

(tiré de : http://www.studyrama.com/formations/fiches-metiers/psychologie/conseiller-orientation-psychologue.html?id_article=1249 consultée le 05/07/2010)

Là encore nous voyons une frontière entre la prescription et la pratique. Si le conseiller d'orientation psychologue ne peut remplir sa fonction, qui prend sa place ?

Francis ANDREANI et Pierre LARTIGUE nous apporte une précision qui accentue les différences qu'ils peuvent y avoir dans la fonction du COP selon les établissements. Ces différences peuvent avoir un impact direct sur le rôle du professeur principal.

« [...] La place du COP dans l'équipe éducative dépend beaucoup de lui même et de l'intervention qu'il propose. Cette place est fonction de l'intérêt que présente sa contribution au suivi des élèves, de l'originalité des informations, des démarches et de l'aide qu'il peut apporter au travail de l'équipe. » (Francis ANDREANI, Pierre LARTIGUE, *L'orientation des élèves*, 2005, p.38)

Autrement dit, le COP peut avoir un impact très différent sur l'aide à l'orientation auprès des élèves. En effet, si celui-ci se limite à interpréter les résultats scolaires et à les mettre en relation avec les choix des élèves, son rôle semble insuffisant et sans grand intérêt. Cette action ne répond pas aux besoins des élèves, à leurs attentes pour l'orientation.

Le professeur principal semble être le plus proche des élèves, pour combler l'insuffisance en nombre de conseillers d'orientation professionnels dans les établissements scolaire selon les secteurs géographiques. Mais cela suscite des questionnements sur l'identité professionnelle des professeurs principaux. Rappelons-le, officiellement le conseiller d'orientation professionnel est un professionnel de l'orientation, alors que le professeur principal est avant tout un professionnel de l'éducation.

Le professeur principal se définit peut être malgré tout comme un conseiller ? Notre recherche se construit pour répondre à ce questionnement.

4.3. Synthèse de notre cadre théorique

Nous venons de voir que le concept d'orientation est sujet à de nombreux changements dans un contexte de formation tout au long de la vie. Le milieu scolaire apporte une éducation à l'orientation que nous avons définie ; celle-ci doit apporter aux élèves une bonne représentation des métiers, une connaissance du système d'éducation et de formation et une image de soi cohérente et positive afin que chaque élève puisse avoir les compétences nécessaires pour choisir une orientation en toute connaissance de cause. L'éducation à l'orientation est mise en œuvre par le

professeur principal. Il doit répondre aux objectifs de cette dimension éducative. Toutefois cet acteur n'est pas seul, il est censé travailler avec l'équipe éducative qui l'entoure, mais les rôles de chacun pour mettre en place l'éducation à l'orientation sont imprécis et sont difficilement réalisables dans la pratique. Nous discernons l'impact que peut avoir l'équipe éducative sur le rôle du Professeur principal. En effet, chacun est plus ou moins « libre » de son implication et de sa façon de faire quant à la pratique de l'EAO. Une révélation troublante face aux nombreux objectifs visés par ce dispositif. La pratique de l'EAO reflète manifestement un malaise dû, entre autre, à une répartition des rôles de chaque acteur qui manque de discernement. Nous nous interrogeons pour savoir si ces acteurs sont conscients de leurs rôles, et de l'impact qu'ils peuvent avoir sur l'éducation à l'orientation auprès des jeunes. Est-ce finalement, le manque de clarté sur la répartition des rôles de chacun, qui fait que le professeur principal ait un rôle décisif, à défaut de l'implication de l'ensemble de l'équipe éducative ? Ou est-ce réellement sa place dans ce système éducatif ? Autrement dit est-il un acteur décisif malgré lui ? Est-il conscient que son implication dans l'EAO peut être déterminante auprès des élèves ?

Qui plus est, nous avons soulevé le manque de formation et l'obstacle rencontré dans la reconnaissance d'une identité professionnelle. C'est aussi en abordant la question des compétences que le professeur principal doit acquérir pour mettre en place l'éducation à l'orientation auprès de ces élèves que nous avons tenté de définir son rôle. Nous avons fait ressortir le rôle d'animateur, de collaborateur et de coordinateur et de conseiller qui apparaissent être les plus représentatifs de leurs missions.

5. Problématique et hypothèses

Notre question de départ était de savoir si le professeur principal avait un rôle dans l'orientation auprès des collégiens en fin de cycle. Notre partie théorique s'attache à répondre en partie à cette interrogation. Néanmoins le rôle du professeur principal comme nous l'entendons dans l'éducation à l'orientation reste encore floue et suscite de nombreux questionnements. Nous mènerons notre recherche dans l'objectif de répondre à cette interrogation : comment le professeur principal définit-il son rôle dans l'éducation à l'orientation auprès des élèves de troisième ?

Nous traiterons cette problématique dans le but de démontrer ou de réfuter notre hypothèse majeure qui est que le professeur principal définit son rôle comme un animateur de l'éducation à l'orientation.

En restant dans cette optique une autre hypothèse trouvera sa place. Nous essayerons par le biais de notre recherche de démontrer ou non que le professeur principal se définit différemment selon son implication dans l'orientation auprès des jeunes, ce qui suggère que la représentation de l'implication du professeur principal définisse son rôle dans l'orientation.

Notre protocole de recherche se met en place pour tenter de définir les représentations du professeur principal face à son rôle dans l'orientation des jeunes.

6. Protocole de recherche

Notre méthodologie de recherche s'établit dans la continuité de notre travail effectué au préalable. Nous proposons de construire une méthodologie de recherche dans le but de répondre à notre problématique et de vérifier ou de réfuter notre hypothèse principale. Avec le temps qui nous est imparti nous ne prétendons pas pouvoir approfondir notre travail de recherche pour cette année. Nous allons décrire le protocole de recherche que nous souhaitons effectuer dans le cadre du Master 1, puis nous définirons une méthodologie de recherche dans une logique de continuité à cette phase exploratoire.

Dans le cadre de ce mémoire nous allons observer une séance d'éducation à l'orientation mise en place par un professeur principal de troisième. Puis nous ferons passer l'entretien semi-directif construit à l'issue de cette observation auprès de quelques sujets.

6.1. Déontologie

Rappelons les principales règles déontologiques que nous devons appliquer lors de notre travail de recherche.

Afin de respecter les personnes et leurs droits, nous garantissons aux sujets de préserver leur vie privée ainsi que les informations confidentielles qu'ils pourraient révéler.

De plus il est important de nous présenter clairement, tant sur notre formation que sur la visée de notre recherche.

Enfin, nous devons renseigner les participants sur les modalités de la passation de l'entretien et de l'observation, notamment sur le fait que l'entretien soit enregistré. Il est nécessaire de leur préciser que l'entretien peut être interrompu et qu'ils peuvent se retirer de la recherche à tout moment.

6.2. *Outils*

Dans le cadre de notre recherche exploratoire nous avons fait le choix d'utiliser deux outils issus de l'approche qualitative.

En premier lieu, nous allons utiliser l'observation. Cet outil nous semble nécessaire pour notre recherche car nous souhaitons dans un premier temps avoir accès à la pratique réelle d'un professeur principal lors d'une séance d'éducation à l'orientation dans une classe de troisième. C'est avec la combinaison de nos recherches et par la découverte de l'éducation à l'orientation mise en pratique qu'à notre sens nous pourrions construire un entretien-semi directif adapté pour prétendre répondre à notre problématique.

Afin que l'observation nous soit la plus profitable, nous avons au préalable établi des grandes catégories regroupant les principaux points que nous aimerions analyser. Ces catégories sont un guide pour ne rien omettre lors de l'observation mais ne sont pas exhaustives et nous nous réservons le droit de compléter notre grille tout au long de l'observation. Celle-ci reste donc ouverte pour ajouter d'éventuels points qui pourraient être pertinents.

La durée de l'observation reste variable car elle dépend du temps que le professeur principal accorde à une séance d'éducation à l'orientation.

L'analyse de cette observation aura pour but de mettre en évidence le rôle du professeur principal dans l'orientation, dans la pratique.

Dans un second temps nous avons fait le choix de mener des entretiens semi-directifs qui reprendront la base des thèmes abordés dans l'observation ainsi que d'autres points que nous ne pourrions pas soulever autrement que par l'intermédiaire de la parole. En effet, les entretiens permettent d'instaurer un échange, puisqu'ils sont axés sur le discours. Le choix d'un entretien semi-directif, s'impose rapidement comme judicieux, car il nous permet de prendre en compte un maximum d'informations et nous laisse une liberté sur des interrogations possibles en dehors de notre guide préconçu. De plus, il nous apportera plus d'éléments sur les représentations que se font les enseignants sur leur rôle dans l'orientation.

Cet entretien sera donc guidé par des questions préalablement établies, tout en laissant aussi la possibilité aux professeurs principaux de s'exprimer sur d'autres points de leur choix. De notre côté nous ne sommes pas fermée sur d'éventuelles questions qui peuvent apparaître lors des discours tenus par les professeurs principaux.

Néanmoins, nous savons que l'entretien comprend aussi des contraintes. Nous prenons garde à l'utilisation d'un vocabulaire adapté tant sur le contenu que sur la forme. Le vocabulaire ne doit pas être trop spécialisé et nos questions doivent être courtes et accessibles. Nous devons aussi faire attention à ne pas vouloir tout interpréter de façon excessive.

Ces deux outils sont à notre sens nécessaires et complémentaires dans le cadre de notre recherche exploratoire, qui interroge la possibilité d'une adéquation entre la théorie et le pratique quant à la définition du rôle du professeur principal dans sa fonction d'orientation en classe de troisième. C'est par ce biais que nous répondrons à notre problématique c'est-à-dire : comment le professeur principal définit son rôle dans l'orientation ?

6.3. Population

Notre travail de recherche nous amène à faire une observation et à passer des entretiens avec des enseignants qui, en plus de leurs matières respectives assument un statut de professeur principal. Rappelons que notre recherche se porte sur les professeurs principaux de troisième. Nous ne nous imposons aucune limite d'âge, mais nous prendrons en compte les années d'ancienneté de chacun en tant que professeur principal.

Nous choisissons dans un premier temps de faire appel à notre entourage et de démarcher des collègues de notre département. Pour mener à bien notre recherche il est important d'avoir un échantillon varié. Autrement dit, nous essaierons d'interroger des professeurs principaux issus de milieux différents, urbain ou rural par exemple.

6.4. Déroulement

Dans un premier temps, notre observation devra avoir lieu lors d'une séance dédiée à l'éducation à l'orientation auprès d'élèves de troisième, et mise en place par un professeur principal.

Ensuite, nous ne définissons pas de lieux stricts pour la passation des entretiens. Il serait sans doute préférable que les entretiens se déroulent dans l'établissement scolaire des interviewés, ainsi nous pourrions nous imprégner des lieux et le sujet sera plus à l'aise lors de l'entretien. Néanmoins nous ne sommes pas fermée à l'idée de passer les entretiens dans un lieu neutre si le professeur principal le désire.

Notre entretien semi-directif n'a pas de temps imposé, cependant afin de récolter des informations suffisamment pertinentes sans entrer dans un discours superflu, nous envisageons le temps de la passation entre vingt à trente minutes.

6.5. Méthodes d'analyses

Afin de mener à bien notre analyse, notre choix méthodologique se porte sur une analyse thématique de l'observation et de l'entretien semi-directif.

Ce choix s'impose car il nous semble être un bon moyen pour faire ressortir les principaux thèmes abordés par les sujets. Pour ce faire, nous mettons en place une grille d'analyse. Celle ci mettra en évidence notre découpage thématique déterminé préalablement. Nous avons conscience que ce type d'analyse repose sur notre interprétation, et que le codage est intuitif, avec tous les biais que cela entraîne.

6.6. Poursuite de notre méthodologie de recherche

Dans une logique de continuité de recherche, nous projetons de faire passer des entretiens sur un échantillon plus large afin que nos résultats puissent prétendre répondre à notre problématique de recherche. Nous envisageons une poursuite de recherche centrée sur des professeurs principaux de classe de troisième de Seine Maritime. Ce département est à la fois notre lieu d'habitation, et répond donc plus aisément à un critère de faisabilité, mais il est aussi représentatif d'une zone à la fois rurale et urbaine ce qui peut s'avérer être pertinent dans le cadre de notre recherche.

7. Mise en place du matériel

L'ensemble de nos recherches et notre problématique nous permettent de mettre en place une grille d'observation³ et par la suite une grille pour l'entretien

³ Grille d'observation en annexe 3

semi-directif⁴. Les thèmes se concentreront sur la représentation de la pratique du professeur principal dans l'orientation, mais aussi sur celle qu'il se fait de l'équipe pédagogique dont il fait partie, car pour cerner son rôle nous ne pouvons pas faire abstraction des acteurs avec lesquels il travaille.

7.1. Préparation pour l'observation

A cette étape de notre recherche, nous sommes en fin d'année scolaire, date butoir pour rendre la fameuse « feuille verte » qui consiste à formuler obligatoirement trois vœux d'orientation en fin de troisième. L'EAO mise en œuvre pendant les années collège touche à sa fin. Pour la majorité des jeunes, c'est la première confrontation à un choix d'orientation, un choix pour leur avenir. Les élèves accompagnés de leur famille doivent pouvoir remplir les trois cases déterminantes pour leur affectation en toute connaissance de causes.

Nous avons pris contact avec un professeur principal que nous connaissons dans le cadre de nos activités professionnelles. Ceci nous a aidée à accélérer la recherche d'un terrain d'observation. Il nous accueille dans sa classe. L'établissement scolaire se situe dans une zone rurale de Seine Maritime. C'est un collège qui accueille environ trois cents élèves dont trois classes de troisième. Ce professeur principal est aussi professeur de français auprès d'une des classes de troisième (classe de 23 élèves). Il nous précise que la séance que nous allons observer répond à un travail que les élèves doivent avoir préparé au préalable, la consigne étant : « pour mardi, remplir la feuille verte ; vous devez être capable de nous expliquer le contenu de vos choix d'orientation, et les motivations qui vous ont poussé à faire ces choix. Ramenez le livret de l'ONISEP. »

Les élèves doivent passer chacun leur tour à l'oral devant leurs camarades et leur professeur principal afin d'expliquer leurs choix et leurs motivations.

Nous allons observer cette heure de vie de classe, qui est d'après le professeur principal « une sorte de bilan de L'EAO au collège dans une classe de troisième ».

Notre grille d'observation s'adaptera donc en fonction de cette particularité. En plus de cette grille nous ferons un compte rendu de l'observation que nous placerons en annexe.

⁴ Retranscription des entretiens exploratoires en annexe 4

7.1.1. Construction de la grille d'observation :

Comme nous l'avons précisé précédemment, notre grille d'observation n'est pas fermée. Elle nous sert de soutien pour l'observation de la séance d'éducation à l'orientation⁵.

Nous allons apporter des précisions sur les grandes catégories que nous souhaitons observer pour découvrir une pratique de l'EAO et tenter de comprendre le rôle du professeur principal pendant cette séance, mais aussi et surtout dans le but de nous aider à penser notre entretien semi-directif, qui sera notre outil de recherche pour aborder la question des représentations du rôle du professeur principal dans le cadre des séances dédiées à l'orientation au collège.

Nous cherchons principalement à observer la relation du Professeur principal avec ses élèves, la participation des élèves, l'utilisation des ressources en orientation, l'implication de cet acteur, la séparation de son statut en tant que professeur principal et professeur de sa discipline, les tâches qu'il effectue. Autrement dit, nous pouvons diviser nos critères d'observation en trois grandes catégories : la relation, l'implication et la pratique.

A/ RELATION

Dans cette catégorie nous observerons dans un premier temps l'organisation de la classe afin de repérer s'il y a un changement de configuration pour mettre en place l'éducation à l'orientation.

Nous retiendrons un maximum d'informations susceptibles de prouver si le professeur principal tient une relation particulière avec les élèves.

Toujours en restant dans une idée de relation, nous insérerons ici les paroles, gestes, ou tout autre signe distinctif qui peuvent intervenir pendant cette observation comme représentatif d'une distinction entre un statut de professeur et un statut de professeur principal.

B/ IMPLICATION

Dans ce point nous cherchons à savoir si le professeur principal tient un rôle particulier pendant la séance. En effet nous pensons qu'en relevant les preuves de

⁵ Compte rendu de l'observation en annexe 2

son implication nous pourrions saisir si son rôle s'attache plus à un critère qu'à un autre. Par exemple est-il un organisateur par l'explication du déroulement de l'heure, un animateur en encourageant les élèves à participer ou s'attache-t-il plus à tenir un rôle de coordinateur en invitant d'autres acteurs ? À moins que cette séance ne soit le reflet d'un cours magistral ?

C'est donc dans cette catégorie que nous noterons les preuves d'une implication quelles qu'elles soient dans l'éducation à l'orientation.

C/ PRATIQUE

Notre case dédiée à la pratique rejoint ce que nous pensons voir par rapport à l'utilisation de ressources d'aide à l'orientation ou des travaux divers reflétant une continuité de réflexions liées à l'orientation.

Nous relèverons ici les preuves, s'il y a, d'une pratique enseignante, spécifique ou non, de la part de ce professeur principal. Nous noterons ici les liens qu'il peut y avoir avec une éventuelle formation du professeur principal pour mettre en œuvre l'EAO ainsi que les distinctions possibles sur toute autre séance pratiquée par des professionnels de l'orientation en lien direct ou indirect avec le professeur principal. C'est à notre sens dans cette dernière catégorie que l'entretien semi-directif sera l'outil le plus adapté pour répondre à ces critères, qui semblent difficilement observables pendant une séance d'orientation.

Néanmoins cette catégorie définit les caractéristiques d'une pratique, c'est donc aussi par celle-ci que nous pourrions tenté de définir le rôle du professeur principal dans l'éducation à l'orientation en classe de troisième.

7.2. Préparation pour la passation des entretiens

Nous interrogeons dans un premier temps le professeur principal avec lequel nous avons au préalable fait une observation. Cet entretien nous permet d'obtenir des informations complémentaires, mais surtout de voir la pertinence de notre guide d'entretien. Dans un second temps nous obtenons un entretien avec deux autres professeurs principaux, l'un étant actuellement professeur principal de troisième, l'autre ayant un recul de quelques années sur cette pratique. Notre guide d'entretien s'adapte à chaque cas de figure. Il nous permet d'aborder un certain nombre d'aspects liés à leurs missions dans l'éducation à l'orientation au collège.

Ces entretiens se déroulent chez les interviewés, nous sommes donc hors d'un contexte professionnel. Nous sommes agréablement surprise par leur aisance lors des entretiens. Cela s'explique certainement par le lieu de passation, les protagonistes n'étant pas dans un endroit neutre, mais dans leur environnement personnel.

Notre interprétation des entretiens exploratoires inclut notre subjectivité. Néanmoins celle-ci est réduite, grâce à l'utilisation de notre grille d'analyse d'entretien qui nous permettra une vision globale de ceux-ci et de rendre pertinentes nos interprétations. Nous insistons sur le fait que ces entretiens relèvent d'une phase exploratoire et par conséquent tendent à répondre à notre question directrice sur la façon dont les professeurs principaux se définissent dans l'éducation à l'orientation auprès des jeunes. Néanmoins notre échantillon auprès de trois protagonistes n'étant pas assez représentatif, nous ne prétendons pas répondre entièrement à notre problématique. Nous aborderons partiellement des éléments de réponses tout en soulevant d'autres questionnements que nous retrouverons tout au long de notre phase exploratoire. C'est sous cet angle que notre interprétation prend tout son sens.

Comme nous l'avons précédemment précisé, nous envisageons de traiter notre sujet de recherche avec un échantillon représentatif dans le cadre d'une poursuite de recherches dans la continuité de nos études en Sciences de l'éducation.

7.2.1. Construction du guide d'entretien semi-directif

Afin de compléter les informations récoltées pendant l'observation et toujours dans le but principal de définir le rôle perçu par le professeur principal dans l'orientation auprès des jeunes de troisième, nous allons procéder à la passation de notre entretien auprès de trois sujets répondant à nos critères de sélection avec l'aide d'un guide d'entretien.

Notre guide d'entretien s'élabore dans la continuité de l'observation. Nous précisons les principales catégories de questions que nous avons construites tout au long de notre recherche et que nous avons clarifiées grâce de l'observation. Il nous permettra de lancer le discours, de le suivre et de le recentrer si cela est nécessaire. Notre ligne directrice invite les professeurs principaux à aborder l'éducation à l'orientation ainsi que leur rôle sous différents angles de notre choix, mais est conçue et adaptée dans le but de ne pas induire les interviewés dans notre chemin réflexif.

Nous tenons un guide établi en plusieurs temps :

A/ La présentation de la personne

De manière générale,

- Depuis combien de temps exercez-vous en tant qu'enseignante ?
- Depuis combien de temps exercez-vous en tant que professeur principal ?
- Avez-vous déjà changé d'établissement ?

B/ La motivation à mettre en place l'éducation à l'orientation

De manière générale,

- Le rôle de professeur principal vous tient-il à cœur ? Pourquoi ?
- Lorsque vous avez accepté d'être professeur principal saviez vous que cela englobait l'éducation à l'orientation ?
- Comment avez-vous su que l'éducation à l'orientation faisait partie de votre rôle ?
- Avez-vous eu une formation quelconque à ce sujet ?
- Avez-vous eu d'autres formations qui ont pu se rattacher ou qui ont pu vous aider dans le cadre de l'orientation ?

Les deux premiers points nous permettent de mettre à l'aise les personnes interrogées, puis d'établir plus précisément le contexte dans lequel leur identité professionnelle s'est construite.

B/ La pratique et les autres acteurs

De manière générale,

- Quelles sont les actions que vous mettez en place dans l'année ?
- Avec quels acteurs êtes-vous amenés à travailler ?
- Connaissez-vous le rôle de chacun de ces acteurs et quel est-il ?
- Ont-ils un impact sur votre éducation à l'orientation ?
- Quels outils utilisez-vous dans le cadre des séances d'éducation à l'orientation ?
- Où vous procurez-vous ces outils ?

Dans cette partie de l'entretien, nous entrons dans le vif du sujet, sur un ensemble de questions qui tendent à être plus descriptives. Nous visons à encourager un discours sur la façon dont le professeur principal perçoit sa pratique

de l'éducation à l'orientation, que cela soit par l'intermédiaire des missions qu'il met en place, des autres acteurs avec lesquels il est susceptible de travailler et par les outils qu'il utilise. C'est par ces questions que nous chercherons à savoir comment il se définit dans l'éducation à l'orientation auprès de ses élèves.

D/ la représentation de leur rôle

De manière générale,

- Pensez vous que l'éducation à l'orientation fasse partie de votre rôle de professeur principal ?
- Je vous lis une phrase et vous me dites ce que vous en pensez : « Le professeur principal tient un rôle décisif dans l'éducation à l'orientation auprès des jeunes. »
- L'heure de vie de classe est limitée. Sachant donc que cela ne comprend pas que les activités liées à l'orientation, ce nombre d'heures suffit-il à mettre en place vos différentes actions ?

Cette catégorie aborde directement notre question directrice. Le sujet sera ici confronté à la vision de son rôle et tentera de nous le définir à sa guise. Nous invitons nos interviewés à nous faire part de leur ressenti sur ce rôle.

E/ La poursuite professionnelle

De manière générale,

- Souhaiteriez-vous reprendre ce rôle de professeur principal pour les années à suivre ?
- Et que souhaiteriez-vous améliorer dans l'orientation auprès des jeunes ?
- Pensez-vous qu'une formation permettrait de vous aider ?

Il nous semble important d'aborder la question de la poursuite professionnelle car celle-ci reflète à la fois une implication dans ce rôle, une continuité, voire même une amélioration possible. Nous ne manquerons pas d'aborder le thème de la formation pour essayer de savoir si celle-ci a un impact sur la représentation de leur rôle.

F/ une ouverture pour une réflexion au choix de l'enseignant

De manière générale,

- Avez-vous envie de me dire autre chose sur la dimension éducative à l'orientation ?

Cette dernière question permet à chaque enseignant de porter une réflexion sur ses choix, sur des questions éventuelles non évoquées, ou pour avoir une réflexion plus poussée sur un des thèmes abordés.

Ce dernier point conclut notre entretien. Nous devons particulièrement faire attention à ne pas entrer dans un discours subjectif qui se rapprocherait d'un discours militant entretenu par les interviewés.

Toutes ces questions ne sont pas exhaustives, elles nous servent de base pour passer nos entretiens mais elles peuvent être complétées suite aux propos tenus par les interviewés.

7.2.3. Grille d'analyse des entretiens

Dans le cadre de notre recherche exploratoire notre grille d'analyse⁶ reste générale, elle s'appuie principalement sur les thèmes abordés lors des entretiens puisque nous envisageons de faire une analyse thématique.

A/ L'organisation du professeur principal dans la pratique de l'EAO	B/ La vision du professeur principal dans l'EAO	C/ Les acteurs qui entourent le professeur principal
Le temps imparti	Un rôle multiple	L'équipe éducative
L'utilisation d'outils	Une relation particulière avec les élèves	Les professionnels de l'orientation
Des activités multiples	Le rapport à la formation	Le cadre institutionnel
	Une évolution professionnelle	Les parents / et l'élève

Elle réunit donc les grandes lignes que nous retrouvons auprès des trois sujets ; le discours des professeurs principaux se retrouve dans ces thèmes et nous aide à faire ressortir les points pertinents de nos entretiens exploratoires tout en suggérant un début de réponse à notre problématique.

⁶ Grille d'analyse des entretiens en annexe 5

8. Résultats et analyses

8.1. Analyse de l'observation

La séance d'éducation à l'orientation à laquelle nous avons assisté a duré une heure trente. Pendant cette période nous avons récolté des informations intéressantes pour le cadre de notre recherche. L'analyse des données recueillies se fait par rapport aux catégories de notre grille. Nous rappelons que cette observation ne permet pas de répondre directement à notre problématique, mais nous permet d'aborder des points spécifiques qui entourent le rôle du professeur principal et qui tendent à définir le rôle du professeur principal dans l'orientation se rapportant à sa pratique. De plus, c'est grâce à ces rubriques préalables que la construction de notre entretien s'est affinée.

Notre analyse se répartit en plusieurs points :

➤ **Professeur principal et professeur de français, une double casquette.**

Pour séparer le statut de professeur principal et de professeur de français, le professeur principal se met à la même hauteur que ses élèves. Il leur montre qu'ils sont au centre de leur orientation. Ce sont avant tout eux qui doivent être acteurs de leurs choix d'orientation. Lors de cette séance, les élèves prennent la place du professeur debout au tableau. Ils sont confrontés à un exercice oral. Pour expliquer leurs motivations ils doivent essayer d'argumenter, un travail réalisé aussi en cours de français et dans l'ensemble des disciplines. Cette séance est distincte des cours, néanmoins le professeur de français n'est pas bien loin pour leur rappeler de travailler sur leur argumentation ; « *On travaille sur l'argumentation, faites un effort* ». Cette double casquette est clairement établie entre les élèves et le professeur principal, il l'instaure clairement à la fin de la séance ; « *je reprends ma casquette de professeur de français...* ». Ce qui permet de créer une relation adaptée à chaque statut entre les élèves et le Professeur principal.

➤ **Une relation particulière avec les élèves**

Le professeur principal et les élèves entretiennent pendant cette séance une relation affective. Les élèves se sentent à l'aise et libèrent leurs pensées ; « *vous avez gagné madame* » ou « *c'est démoralisant les années d'études* ». Ils se

permettent de rire sur des sujets qui les inquiètent. Ils sont proches du professeur principal, certains élèves demandent des conseils, d'autres ont des propos qu'ils ne tiendraient pas dans un autre contexte. D'autres au contraire n'arrivent pas à être à l'aise à propos de leur orientation face à leur professeur principal et leurs camarades. Le professeur principal se permet de donner des conseils personnels à certains élèves ; « *Tu ne vas pas faire ta vie avec ta mère* », « *vous risquez de vous retrouver encore en troisième l'année prochaine...* ». Le but recherché est qu'ils comprennent l'importance de porter une réflexion sur leur orientation.

➤ **Une relation individuelle et collective qui s'entremêlent**

Pendant notre observation, le professeur principal doit s'adresser à la fois à l'élève en individualité ; « *on en reparlera tous les deux* » ainsi qu'à l'ensemble de la classe lorsque son intervention peut aider d'autres jeunes ; « *je peux toujours vous faire des cours dessus, sur le bac pro commerce* ». Certains élèves eux aussi commentent les propos, ou affirment une réponse. La séance d'EAO ne s'arrête pas après leur passage, bien au contraire. C'est aussi en écoutant les autres qu'ils continuent d'acquérir les savoirs nécessaires ; « *et les autres ? Que peut-on faire au niveau de la voie professionnelle ?* ». Le professeur principal prend soin de créer des relations à la fois individuelles avec chaque jeune, et collectives en s'adressant à l'ensemble de la classe et en les encourageant à partager leurs connaissances, leurs expériences.

➤ **Une relation parent/enfant nécessaire**

Les élèves de troisième ont en moyenne 14 ans, ils sont donc mineurs et dépendent de leurs parents. Les parents ont l'obligation de remplir et de signer la feuille de vœux avec leurs enfants. Ils sont aussi présents lors des réunions parents professeurs. Le professeur principal porte une attention particulière à l'impact que peuvent avoir les parents sur les choix de leurs enfants ; « *Donc ta mère est d'accord finalement ?* », « *as-tu eu ton mot à dire* ». Il insiste auprès des jeunes pour que les vœux d'orientation soient avant tout les leurs, tout en étant accompagnés par leur famille. La relation entre les parents et le jeune n'est pas toujours simple et elle ne l'est pas forcément plus avec le professeur principal.

Ce qui ressort de cette observation est l'importance que peuvent avoir les parents sur l'orientation de leurs enfants. Globalement, ces adolescents font

référence aux métiers de leurs parents. Le professeur principal de son côté semble les avoir déjà rencontrés et s'applique à nouer un dialogue sur les vœux d'orientation des jeunes ; « *C'est parce qu'il ne faut pas que tu t'arrêtes là, il faut continuer après, bon je rappelle tes parents, et on en discute...* ». Trouver un juste milieu n'est pas toujours facile dans la relation entre parents, élève et professeur.

➤ **Des relances vers d'autres acteurs**

Le professeur principal n'implique pas seulement les parents comme autres acteurs pour l'aide à l'orientation des élèves. Il fait référence au COP ; « *es-tu allé voir madame X* » et au chef d'établissement ; « *je vous rappelle qu'il faut rendre la feuille en début de semaine prochaine, j'ai la pression de Monsieur Dupuis* ». Le COP semble n'être intervenu que pour une minorité d'élèves. Certains élèves nous font part à la fin de l'observation, qu'ils auraient aimé le rencontrer mais il n'y avait plus de rendez-vous disponibles ; « *de toute façon, pour voir la conseillère il n'y a plus de place* ». A la suite de l'observation, nous discutons avec un groupe d'élèves et soulevons la possibilité de se rendre dans un CIO pour pouvoir rencontrer des COP et consulter des ressources d'aide à l'orientation. Ils nous affirment qu'ils le savent mais qu'ils n'ont pas de moyen de transport pour s'y rendre et que le CIO est à plus d'une heure en bus de chez eux. Pour ces jeunes qui ont déjà des difficultés pour se motiver, il est vraisemblablement nécessaire de leur apporter les informations et l'aide qu'ils souhaitent au plus près de leur établissement scolaire. Le professeur principal essaie donc de les inciter à prendre contact avec d'autres acteurs, qui répondront à leurs besoins, mais il est confronté à des problèmes de mobilité et d'implication de la part des autres intervenants. De ce fait, lorsqu'il déclare que « *nous sommes là pour vous aider...* », pour la majorité des élèves ce « nous » se limite principalement au professeur principal et au CDI pour les recherches qu'ils peuvent être amenés à effectuer. C'est pourquoi, nous pouvons dire que le professeur principal est l'acteur majoritairement décisif de l'orientation des jeunes à défaut de l'implication et des possibilités des autres acteurs de l'éducation à l'orientation. Son rôle se détermine donc aussi en fonction de ces particularités.

➤ **Un professeur principal qui s'implique et qui improvise**

L'observation nous montre que le professeur principal organise sérieusement la séance d'éducation à l'orientation. Dans le cadre de notre observation, nous le

percevons comme un animateur de la séance puisque, ce sont les élèves qui sont au centre de la classe ; il sait prendre le recul nécessaire. Pendant 1H30, les élèves passent un par un à l'oral. Le professeur fait des relances lorsqu'il y a un vide entre les élèves et il relance les questions pour que chaque élève présente ses choix et ses motivations ; *« ok, merci, un autre...aller il faut que ça avance... »*, *« Merci, quelqu'un d'autre nous explique ses vœux »*. Mais son rôle ne s'arrête pas là. Il donne de nouvelles informations concernant les systèmes de formations, d'éducation *« on reverra rapidement les descriptifs sur les enseignements d'exploration »*, redonne des précisions sur certaines filières. Il est donc aussi un réel professeur d'une éducation à l'orientation.

➤ **Des ressources d'aide à l'orientation avec peu d'impact**

Lors de cette observation, les élèves n'ont à aucun moment fait référence aux exercices qu'ils ont pu faire dans l'année. En revanche, il y a des références sur l'intervention du proviseur d'un lycée, ainsi que la plaquette de l'Onisep qu'ils ont en mains. Nous sommes surpris du peu de remarques sur les visites éventuelles de lycées ou sur différentes activités. Si nous nous référons seulement à l'observation sans porter attention aux séances effectuées au préalable, nous pouvons dire que les différents travaux, quelle que soit la forme qu'ils puissent avoir, ne se retrouvent pas ou très peu dans les propos que peuvent tenir les élèves en cette fin d'année scolaire, ce qui peut paraître surprenant ou tout du moins questionnant.

Le professeur principal, quant à lui, rappelle aux élèves ce qu'il leur a dit lors des mois passés ; *« je vous l'ai déjà dit mais on recommence »*. Nous percevons une légère lassitude, qui provient certainement de la répétition. Et surtout, nous notons un réel manque d'investissement des élèves pour leur choix d'orientation. Malgré les paroles éloquentes du professeur principal sur l'importance du choix d'orientation pour l'année prochaine et de réfléchir sur leurs motivations ; *« je ne peux pas choisir pour vous, vous devez réfléchir »*, une minorité d'élèves seulement semble y porter un réel intérêt. Précisons que pour certains le problème n'est pas un manque d'intérêt, mais de réponse, ainsi qu'un découragement à trouver une voie qui leur corresponde. Le professeur principal quant à lui aura essayé de leur apporter les ressources nécessaires pour qu'ils se construisent une réflexion sur un choix d'orientation, notamment par un travail sur l'image de soi.

8.2. *Synthèse de l'observation*

L'observation de la séance d'éducation à l'orientation ne nous a pas permis de savoir comment le professeur principal se définit dans l'orientation auprès des jeunes, mais nous pouvons soulever des premiers éléments de réponse.

Dans un premier lieu, la séparation du statut de professeur de français et de professeur principal est bien présente. Le professeur tient donc un rôle de professeur principal devant ses élèves. Nous avons pu observer qu'il tente de répondre aux objectifs de l'éducation à l'orientation en laissant majoritairement la parole aux élèves. Lorsqu'il intègre d'autres acteurs, comme le chef d'établissement ou le COP, nous percevons plus une incitation pour les élèves à se diriger aussi vers d'autres acteurs qu'un réel rôle de collaborateur ou de coordinateur. Lors de cette séance nous pouvons donc affirmer que le professeur principal tient plus un rôle d'animateur dans l'éducation à l'orientation. En revanche nous ne généraliserons pas ce constat car il n'apparaît pas clairement que le professeur principal ait tenu majoritairement ce rôle durant l'année scolaire dans le cadre de l'éducation à l'orientation avec ses élèves. De plus notre observation ne répond pas à notre problématique car c'est bien la façon dont le professeur principal lui-même définit son rôle dans l'orientation que nous voulons faire apparaître.

Nos entretiens nous permettront de voir si ce que nous avons observé se confirme ou non, dans la définition que les interviewés attribuent à leur rôle dans le cadre de l'orientation au collège.

8.3. *Interprétation des entretiens exploratoires*

Nous précisons que dans le cadre de notre recherche exploratoire nous avons choisis de traiter le premier entretien au même titre que les deux autres car celui-ci s'est déroulé de la même manière malgré l'observation faite au préalable.

Lorsque nous avons mis en place l'entretien, nous n'avons pas fait abstraction de questionnements relatifs aux acteurs qui travaillent de près ou de loin avec le professeur principal dans le cadre de l'orientation auprès des élèves. Il nous a semblé important d'aborder leur approche dans l'éducation à l'orientation en prenant en compte le contexte dans lequel il travaille, autrement dit dans une équipe. A travers les entretiens nous retenons les points majeurs relatifs aux acteurs, qui ont un impact sur les actions mises en place avec les élèves.

➤ **Les professeurs principaux encouragent un travail d'équipe pour une approche sur l'orientation avec des élèves en cohésion.**

Nous relevons que globalement les rôles de chacun semblent être connus du professeur principal, mais que les descriptions de ces rôles restent globalement floues ; « *ce qu'ils sont sensé faire oui, après ce qu'ils font...* ». Nous avons obtenu des descriptions plus précises concernant notamment le professeur documentaliste « *le professeur documentaliste qui informe les élèves, elle fait aussi... une séance sur l'utilisation des outils...les élèves ont les documents au collège* ». A coté de cet acteur majeur dans l'approche sur la documentation, les réponses concernant les autres acteurs sont bien plus nuancées. Entre les acteurs qui devraient être présents ; comme la COP, mais qui n'est pas assez disponible dans les établissements, ou encore le chef d'établissement qui semble s'impliquer à son bon vouloir dans l'orientation des élèves, nous notons que les professeurs principaux s'adaptent à l'environnement qui les entoure et à l'équipe plus ou moins disponible. En effet nous voyons par exemple que l'infirmière tient un rôle de conseillère à défaut de la COP. Les autres enseignants semblent avoir un rôle dans l'orientation des élèves qui s'orientent vers un domaine tourné vers leur propre discipline. Cette phase exploratoire ne met pas l'ensemble des enseignants au cœur de l'orientation. C'est bien une collaboration entre professeurs principaux qui s'établit majoritairement ; « *avec les professeurs principaux...on essaie de faire des séances communes* ».

Nous pouvons dire ici que nous rejoignons notre éclaircissement sur le rôle de collaborateur « *pratique d'échange, de facilitation, d'entraide, à la conception de dispositifs ou encore à la préparation de séance d'enseignement.* » (Dir. MARCEL, all., 2007, p10)

Les rapports établis entre les acteurs relèvent d'une véritable cohésion et nécessitent une bonne communication. Le milieu éducatif est soumis à une demande institutionnelle en termes d'orientation des élèves, qui est paradoxale avec le travail effectué tout au long de l'année par les professeurs principaux. Ce cadre indirectement prescrit par les chefs d'établissements, soulève de nombreuses tensions et semble être souvent à l'encontre d'un travail élaboré pendant les dernières années des collégiens. Les professeurs principaux sont confrontés à une réalité d'affectation qui n'est pas en entière cohérence avec leurs approches éducatives à l'orientation auprès des jeunes. Nous ne retrouvons pas l'idée de la coordination qui fait appel à l'harmonie pour atteindre des objectifs. Au contraire,

nous percevons un impact conséquent sur les motivations des professeurs principaux du à une faible reconnaissance de leurs implications dans cette dimension éducative.

Un acteur majeur émerge de nos entretiens exploratoires ; les parents. Ils s'apparentent comme acteur central, dans une réflexion collaborative sur l'avenir proche ou plus lointain de leurs enfants. Les professeurs principaux aimeraient que cet acteur prenne une place plus conséquente dans la dimension éducation à l'orientation. Il apparaît pourtant que celui-ci soit déjà présent auprès du professeur principal, par exemple lors des réunions parents-professeur, ou lors de réunions d'informations directement liées aux poursuites d'études. Les professeurs principaux s'accordent à penser que les parents qui accompagnent leurs enfants devraient prendre une place prépondérante dans les multiples aides apportées en termes de réflexion sur l'orientation. Il semblerait intéressant de sensibiliser les parents sur l'approche qu'ils peuvent avoir avec leurs enfants pour tout ce qui touche à leur orientation. Nos interviewées mettent en avant ces protagonistes qui globalement, requièrent eux aussi une éducation à l'orientation, afin de pouvoir répondre aux interrogations de leurs enfants sur leur possibilité d'avenir. Nous voyons que les professeurs principaux encouragent fortement les parents à ne plus être un acteur effacé sur les questions d'orientations des adolescents.

La question de l'orientation pour les élèves à travers le regard de ces différents acteurs ne se limite pas simplement dans le cadre strict des heures plus ou moins dédiées à l'éducation à l'orientation au collège. Les apports relatifs à l'orientation, que cela soit par des questionnements, des informations, des entretiens, des stages ou toute autre action susceptible d'apporter une aide quant à une réflexion sur un choix d'orientation, s'intègrent dans le temps scolaire à de multiples reprises. Qui plus est, nous ne pensons pas nous tromper en disant que tous les acteurs s'accordent à encourager fortement chaque enfant à porter une réflexion sur lui-même et sur ses envies que cela soit d'ordre personnel et professionnel, au delà du temps scolaire. Notre analyse faite à l'aide des entretiens exploratoires, nous permet d'appréhender de façon non exhaustive, l'organisation du professeur principal et des élèves dans le temps imparti par le cadre scolaire des années collèges.

➤ **Des professeurs principaux qui aménagent leur temps de travail entre leur discipline respective et une vie de classe englobant l'éducation à l'orientation.**

Nous voyons que la séparation entre le professeur principal et le professeur enseignant, en l'occurrence dans le cas de nos entretiens, des professeurs de français, n'est pas toujours distincte. Nous relevons des activités faites pour connaître des métiers ou sur la connaissance de soi, qui sont mises en œuvre en parallèle avec la matière enseignée. Il est vrai que pour une matière comme le français, il est tout à fait possible de lier des séances sur le théâtre avec des métiers se rapprochant de ce thème. Nous n'avons pas eu l'opportunité d'interviewer des professeurs principaux, enseignant une autre matière. Néanmoins, en restant dans cet état d'esprit, il n'apparaît aucune contre-indication à rapprocher des corps de métiers en lien avec une matière comme les sciences de la vie et de la terre ou encore l'histoire-géographie par exemple. Avec un peu de travail sur des séances préparées en ce sens, il nous semble tout à fait possible d'adapter ce genre d'exercices pour d'autres matières. En revanche la répartition du temps semble être plus délicate à adapter. En effet dans notre cas les professeurs principaux, à la fois professeur de français, ont un nombre d'heures relativement conséquent dans l'emploi du temps d'une classe de troisième. De ce fait, ils nous le précisent bien, le temps consacré à l'éducation à l'orientation s'établit généralement pendant les heures réservées officiellement à la discipline à laquelle il se raccroche, et cela au dépend de la matière elle-même. Nous l'avons déjà exprimé lors de l'observation, l'éducation à l'orientation est censée se mettre en place pendant les heures de vies de classes réservées aux professeurs principaux. Nous sommes surpris de voir que ces heures ne sont pas mises en œuvre dans tous les établissements. Nous voyons que l'éducation à l'orientation est donc abordée pendant d'autres temps scolaires. De manière générale, nous pouvons tout de même dire que le temps imparti est insuffisant surtout en quatrième et troisième. Il est d'autant plus inadapté face à l'importance d'un rapport individuel qui doit s'établir pour répondre au mieux aux besoins de l'élève.

Nous interprétons brièvement le rapport du professeur principal avec les outils qu'il utilise. Nous voyons que les outils, peu importe leurs supports, nécessitent un accompagnement pour permettre à l'élève d'en saisir tous les objectifs. Nous notons qu'ils sont mis à disposition par le collège lui-même, c'est-à-dire le chef

d'établissement, mais aussi par la COP. Nous confirmons que l'ONISEP tient une place de leader pour la diffusion de ces multiples ressources. Un statut qui engendre un impact considérable sur de nombreux acteurs lorsque celui-ci ne peut mettre à jour les informations concernant les programmes et les établissements à temps, pour répondre aux besoins des élèves et de leurs parents. Le professeur principal a besoin lui aussi de ces supports pour renseigner les élèves, nous comprenons donc l'impact que peut avoir un retard de parution ou un problème de suivi qui peut survenir pour diverses raisons.

Les professeurs principaux mettent en place de nombreuses activités qui favorisent une approche concrète des métiers pour les jeunes, nous citons par exemple les mises en place de stages dans le milieu professionnel ou la participation à des carrefours des métiers, ou des réunions organisées dans le même but. Ils incitent les jeunes à sortir du contexte purement scolaire pour porter une réflexion sur leur orientation.

Cette réflexion est censée se construire durant les quatre années de collège. Cet aspect est considérable, car lorsque les professeurs principaux se retrouvent avec leur classe de troisième, il leur reste une organisation à répartir sur trois trimestres pour répondre aux mieux à tous les besoins de chaque individu. Autrement dit, il est nécessaire qu'un travail se soit déjà mis en place lors des années précédentes afin que les élèves puissent aboutir à un projet. Il doit être le fruit d'un travail de réflexion afin que les vœux en fin de troisième soient choisis en toute connaissance de cause. Mais il n'est pas évident pour des jeunes de seulement 15 ans de faire un choix pour leur avenir. Nous le soulignons car l'éducation à l'orientation s'organise normalement sur les quatre niveaux de collèges, toutefois l'approche pour les élèves de sixième et cinquième en termes d'orientation est réduite à quelques exercices sur la connaissance de soi et une première approche sur les métiers. Le véritable travail sur l'orientation prend une place substantielle sur les deux dernières années de collège.

L'éducation à l'orientation n'est pas la seule « éducation à » mise en place au collège. Nos entretiens soulèvent ce point important, notamment en terme de temps à accorder à ces multiples « éducation à ». Les professeurs principaux nous font part de leurs inquiétudes face à cette multiplication des « éducations à » qui se mettent en place au détriment de leur matière. En soi, il apparaît qu'ils ne sont pas opposés à ces activités comme par exemple : le BSR (Brevet de Sécurité Routière), le B2I

(Brevet Informatique), la croissance verte, l'éducation à l'alimentation, et nous pourrions en citer d'autres, mais ils s'inquiètent de l'ampleur que ces « éducation à » prennent. Nous percevons une sorte de concurrence entre le développement de ces approches et les disciplines de bases. Cependant, il semblerait que l'approche sur l'éducation à l'orientation ait pris une autre dimension. La mise en place de la DP3 par exemple fait de l'éducation à l'orientation une discipline à part entière. Outre cette option, nos interviewés expriment la nécessité d'un temps scolaire pour l'orientation, mais en parallèle les professeurs principaux ne veulent pas de reconnaissance en tant que professionnel de l'orientation.

➤ **Des professeurs principaux confrontés à la vision de leur rôle dans l'EAO auprès des élèves.**

Les professeurs principaux ont exprimé leur vision de leur rôle lors de nos entretiens. Nous retiendrons les différents adjectifs qui semblent qualifier leur place dans l'éducation à l'orientation. « J'aime bien la responsabilité un peu de guide » ; Ils sont des guides pour les élèves et leurs parents, »je trouve que notre rôle, c'est vrai qu'il est important, mais plus comme révélateur de. » Ils aspirent à être des « révélateur de », se rapprochant d'un rôle de médiateur en travaillant en parallèle avec les professionnels de l'orientation.

Ils ne sont pas des professionnels de l'orientation et ne veulent pas être conseiller d'orientation ; « on n'est pas conseiller d'orientation, et il est hors de question qu'on remplace un conseiller d'orientation ».

Leur travail consiste à coordonner les différents acteurs susceptibles d'aider les élèves de près ou de loin dans leur orientation. « C'est ça le rôle de professeur principal, on coordonne les autres. » Nous retrouvons ici le rôle de coordinateur. Mais celui-ci comprend des limites, en effet nous retiendrons que le rôle de coordinateur défini par un professeur principal est rattaché à une difficulté majeure ; « on coordonne les autres, donc il faut faire attention après à ne pas être trop influent sur l'élève ». Nous pouvons soulever une ambiguïté dans la notion de coordonner. En effet être un coordinateur avec l'équipe, les élèves et les parents, oui, mais jusqu'où ?

Malgré des adjectifs différents pour définir leur rôle, leur travail dans l'EAO est considérable et demande du temps et une implication certaine. Nous pouvons

affirmer que le professeur principal tient un rôle décisif dans l'éducation à l'orientation auprès des jeunes.

Certains propos tenus par les professeurs principaux lors des entretiens sur leur rôle nous surprennent et nous paraissent être révélateurs d'une évolution professionnelle. Non seulement il apparaît que les professeurs principaux sont impliqués dans l'éducation à l'orientation auprès des jeunes, mais cette implication ne s'arrête pas aux portes de l'application d'activités liées à l'orientation. Être principal de troisième relève souvent d'un choix, un choix qui tient à cœur et qui sous-entend une reconnaissance professionnelle. En effet, nous percevons par les différences d'ancienneté dans leur métier, une véritable évolution en quelques années. Nous voyons qu'aujourd'hui le professeur principal attache une importance considérable à l'activité relative à l'orientation. Qui plus est, nos questionnements sur les poursuites professionnelles nous invitent clairement à penser qu'il est sans cesse dans un contexte qui évolue et en quête d'amélioration pour être présent pour chaque individu afin qu'il puisse acquérir les compétences nécessaires pour faire ses choix d'orientation. Afin d'acquérir et développer ces compétences, il n'est pas réticent à l'idée d'une formation adaptée pour répondre aux objectifs de l'éducation à l'orientation.

8.4. Synthèse des entretiens exploratoires

Nos entretiens exploratoires nous ont permis de soulever différentes caractéristiques de la pratique de l'éducation à l'orientation. Ils nous apportent aussi des éléments de réponses à notre problématique qui rappelons-le est de savoir comment le professeur principal définit son rôle dans l'éducation à l'orientation.

Nous retiendrons que les professeurs principaux s'adaptent à l'environnement qui les entoure et à leur équipe plus ou moins disponible. Ils tentent de collaborer avec d'autres acteurs pour mettre en place une éducation à l'orientation adaptée aux élèves, mais ils sont confrontés à des réalités d'affectations qui ne sont pas en cohérence avec leurs approches éducatives à l'orientation auprès des jeunes. De plus, le temps qui leur est imparti pour aborder l'orientation ne semble pas être suffisant pour remplir les objectifs de la dimension éducative à l'orientation. Nos interviewés ont été unanimes dans l'idée d'encourager les parents à ne plus être des acteurs effacés sur les questions d'orientations des adolescents et sur la nécessité d'appréhender l'orientation avec les élèves dans la continuité. Il ressort que

l'éducation à l'orientation a évolué depuis ces dernières années. Pour les trois professeurs principaux que nous avons interrogés, cette « éducation à » a pris une autre dimension. Ils s'accordent à dire que leur rôle est important dans l'orientation des jeunes, mais ne veulent pas de reconnaissance en tant que professionnel de l'orientation. Il ne souhaite pas tenir une place de conseiller d'orientation. Nos entretiens exploratoires ne nous permettent pas d'affirmer notre hypothèse sur le fait que le professeur principal se définit comme un animateur dans l'éducation à l'orientation. Lors de notre observation nous avons soulevé des caractéristiques rejoignant notre hypothèse mais celle-ci ne se confirme pas par nos entretiens. Notre analyse rejoint plus particulièrement la distinction d'un rôle de coordinateur, mais celui n'émerge pas non plus de manière représentative dans les discours tenus par les professeurs principaux pour définir leur rôle.

Ils s'impliquent fortement dans l'éducation à l'orientation auprès des élèves. De plus ils choisissent d'être professeur principal de troisième car cette distinction les amène à aborder l'orientation. Ils peuvent ainsi créer une relation différente avec leurs élèves. Mais nous retiendrons que la définition de leur rôle reste floue et dépend de l'implication de l'équipe pédagogique. Il semblerait qu'ils puissent tenir des rôles différents selon leurs pratiques et l'implication de chaque acteur de l'orientation. Nos entretiens exploratoires soulèvent aussi la faible reconnaissance de leur travail dans l'éducation à l'orientation.

Ceci nous amène à nous interroger : est-ce que c'est la définition du rôle des professeurs principaux qui est mal décrite dans leurs discours ou bien un manque de reconnaissance de leur rôle qui ne leur permet pas de le définir?

Nous pensons que c'est la deuxième approche qui est à privilégier puisqu'en écoutant les professeurs principaux, nous percevons que le manque d'implication des autres acteurs influe directement sur la définition de leur rôle. De plus, ils soulèvent les difficultés qu'ils rencontrent notamment en terme de temps, d'absence de formation, de manque de cohérence entre leur approche éducative à l'orientation et l'affectation finale. La difficulté réside donc à définir correctement le rôle du professeur principal dans l'orientation lorsqu'il n'y a pas de reconnaissance de leur identité professionnelle en tant que professeur principal dans l'éducation à l'orientation.

Conclusion

Nous avons voulu dans ce mémoire nous interroger sur le rôle du professeur principal dans l'éducation à l'orientation au collège et plus précisément sur la vision qu'il se fait de son rôle lorsqu'il pratique l'éducation à l'orientation avec ses élèves. Nous voulions donc découvrir et comprendre à travers le rôle du professeur principal comment se passe l'approche sur l'orientation inscrite dans une pratique scolaire. Nous souhaitions saisir et appréhender les relations qu'entretiennent les professeurs principaux avec leurs élèves et avec les acteurs de l'éducation au sein d'une institution lorsqu'ils abordent l'orientation.

Nous avons voulu dans le cadre de cette recherche, combiner une dimension théorique dont témoignent la bibliographie et une dimension empirique nécessitant une récolte de données.

Notre recherche a soulevé les enjeux majeurs qui régissent cette dimension éducative à travers l'évolution de l'éducation à l'orientation dans le milieu scolaire.

Nous avons tenté de définir le rôle du professeur principal dans l'éducation à l'orientation en dégagant quatre qualificatifs susceptibles de ressortir lors de l'observation et des entretiens : animateur, coordinateur, collaborateur et conseiller.

L'observation d'une séance d'éducation à l'orientation fait apparaître les caractéristiques d'un professeur principal tenant un rôle d'animateur, mais cette distinction ne ressort pas pendant les entretiens. Les professeurs principaux ne définissent pas facilement leur rôle dans l'éducation à l'orientation. Nos résultats ne nous permettent pas de confirmer notre hypothèse. Le professeur principal ne se définit pas comme un animateur dans l'éducation à l'orientation. Toutefois, pour pouvoir répondre à notre problématique et savoir comment les professeurs principaux définissent leurs rôles, nous devons poursuivre notre recherche et faire passer d'autres entretiens afin d'avoir des résultats plus représentatifs.

Il apparaît néanmoins, que l'évolution de la dimension éducative à l'orientation transforme l'identité professionnelle des professeurs principaux. En effet, choisir d'être professeur principal de troisième c'est choisir d'aborder la dimension éducative à l'orientation avec les élèves. Peut-on considérer que l'éducation à l'orientation soit une nouvelle facette de l'identité professionnelle des professeurs principaux de collèges ? Une formation adaptée permettrait-elle une reconnaissance et une distinction précise de leur rôle dans l'éducation à l'orientation ?

Bibliographie

Actes :

- Actes du Colloque international : *L'accompagnement à l'orientation aux différents âges de la vie, quels modèles, dispositifs et pratiques ?*, Paris les 17, 18 et 19 mars 2010.

Ouvrages :

- ANDEANI (Francis), LARTIGUE (Pierre), *L'orientation des élèves, comment concilier son caractère individuel et sa dimension sociale*, Paris, Armand Colin, 2006, 222p.
- BROSH (Marc-Henry), *Professeur principal, Exercer au quotidien*, Lyon, Chronique sociale, 2003, 358p.
- DIR. MARCEL (Jean-François), all., *Coordonner, collaborer, coopérer, De nouvelles pratiques enseignantes*, Bruxelles, De Boeck, 2007, 195p.
- DANVERS (Francis), all., *Dossier Orientation*, Paris, Les cahiers pédagogiques, N°461, mai 2008.
- Dictionnaire Hachette, édition Hachette livre , paris 2005.
- GUICHARD (Jean), HUTEAU (MICHEL), *Orientation et insertion professionnelle : 75 Concepts clés*, Paris, Broché, 2006.
- GUICHARD (Jean), HUTEAU (MICHEL), *L'orientation scolaire professionnelle*, Paris, Dunod, 2005,124p.
- GUILLON (Claude), *Le professeur principal : rôles et missions*, Paris, Broché, 2001,154p.

- MURE (Jean Luc). *La formation des enseignants du second degré à l'orientation*, OSP, 1996, N° 18, 177-194. Version PDF consultable sur le site suivant : http://spirale-edu-revue.fr/IMG/pdf/11_MURE_SPI18_18_.pdf
- MURE (Jean Luc). *Les représentations des enseignants du second degré face aux exigences du nouveau contexte éducatif de l'orientation*, SPIRALE, 1996, Vol 25, N°2, 267-284.
- RAYNAL (Françoise), RIEUNIER (Alain), *Pédagogie, dictionnaire des concepts clés*, Paris, ESF, 2009, 508p
- (Rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale et de l'Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la recherche). *Le fonctionnement des services d'information et d'orientation*, Paris, La Documentation française, 2005, 114p. Version PDF consultable sur le site suivant : <http://membres.multimania.fr/chander/rapportorientation.pdf>
- TANCREZ (Patrick), *Aider l'élève à construire sa vie, approches plurielles de l'éducation*, Broché, Lyon, 2010, 207p.
- DIR. VINATIER (Isabelle), ALTET (Marguerite), *Analyser et comprendre la pratique enseignante*, Rennes, PUR, 2008, p189.

Sitographie

- Bulletin Officiel de l'Education National, Circulaire n° 93-087 du 21 janvier 1993, http://www.circulaires.gouv.fr/pdf/2009/04/cir_1293.pdf, relatif aux missions du professeur principal dans l'orientation, consulté le 15.05.2010.
- Site de l'ONISEP sur le rôle du professeur principal : (<http://www.onisep.fr/equipeseducatives/portal/media-type/html/group/pro/page/default> ,consultée le 23/07/2010)
- Illustration de la couverture de ce mémoire : (http://blogsimages.skynet.be/images_v2/002/587/073/20080902/dyn007_original_501_368_pipeq_2587073_10046355ad5c1415cfc62436f12f05f7.jpg, consultée le 15/08/2010).
- Site sur le métier de conseiller d'orientation psychologue : (http://www.studyrama.com/formations/fiches-metiers/psychologie/conseiller-orientation-psychologue.html?id_article=1249, consultée le 05/07 2010).
- Site sur le métier de conseiller d'orientation psychologue : (<http://www.education.gouv.fr/cid1067/conseiller-d-orientation-psychologue-c.o.p..html>, consultée le 28/06/2010)
- Site sur le rôle du professeur principal : (<http://eduscol.education.fr/cid47375/acteurs-orientation.html>, consultée le 23/05/2010)
- Le dictionnaire Larousse : (<http://www.larousse.fr/encyclopedie/nom-commun-nom/r%C3%B4le/88861>, consultée le 10/07/2010)
- Site sur le concept d'orientation : (<http://www.education.gouv.fr/pid40/orientation.html>, consulté le 20/06/2010)

ANNEXES

SOMMAIRE

Annexe 1 : Exemple de ressource d'aide à l'orientation	II
❖ Connaissance de soi.....	II
❖ Découverte des métiers.....	IV
❖ Connaissance du système de formation, d'éducation... ..	VI
Annexe 2 : Compte rendu de l'observation	VIII
Annexe 3 : Grille d'observation	XVI
Annexe 4 : Retranscription des entretiens exploratoires.	XVII
❖ Retranscription entretien n°1 (dans la grille : (1)).....	XVII
❖ Retranscription entretien n° 2 (dans la grille : (2)).....	XXVIII
❖ Retranscription entretien n°3 (dans la grille : (3)).....	XXXVII
Annexe 5 : Grilles d'analyses des entretiens.....	XLIV
❖ L'organisation du professeur principal dans la pratique de l'éducation à l'orientation XLIV	
❖ La vision de professeur principal de l'éducation à l'orientation	XLVII
❖ Les acteurs qui entourent le professeur principal.....	L

ANNEXE 1 : EXEMPLE DE RESSOURCE D'AIDE A L'ORIENTATION

❖ CONNAISSANCE DE SOI

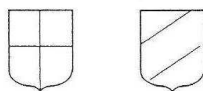
— CONNAISSANCE DE SOI —

Fiche animateur n° 1 A

LE BLASON

La forme : comme l'exemple n° 1
taille : 18 cm x 23 cm

Le partage : 3 ou 4 zones ou plus (mais attention à la taille des dessins)



Les couleurs : ont chacune leur code - ex : le drapeau français

Le contenu des zones :

- mon métier futur
- le métier de mes parents
- la matière que je préfère
- mon animal fétiche
- le lieu où j'aimerais travailler
- mon loisir préféré
- la qualité préférée
- la façon dont je me vois
- etc...

} à découvrir de manière active

Les dessins ou codes :

- animaux
- végétaux
- astres
- outils
- etc...

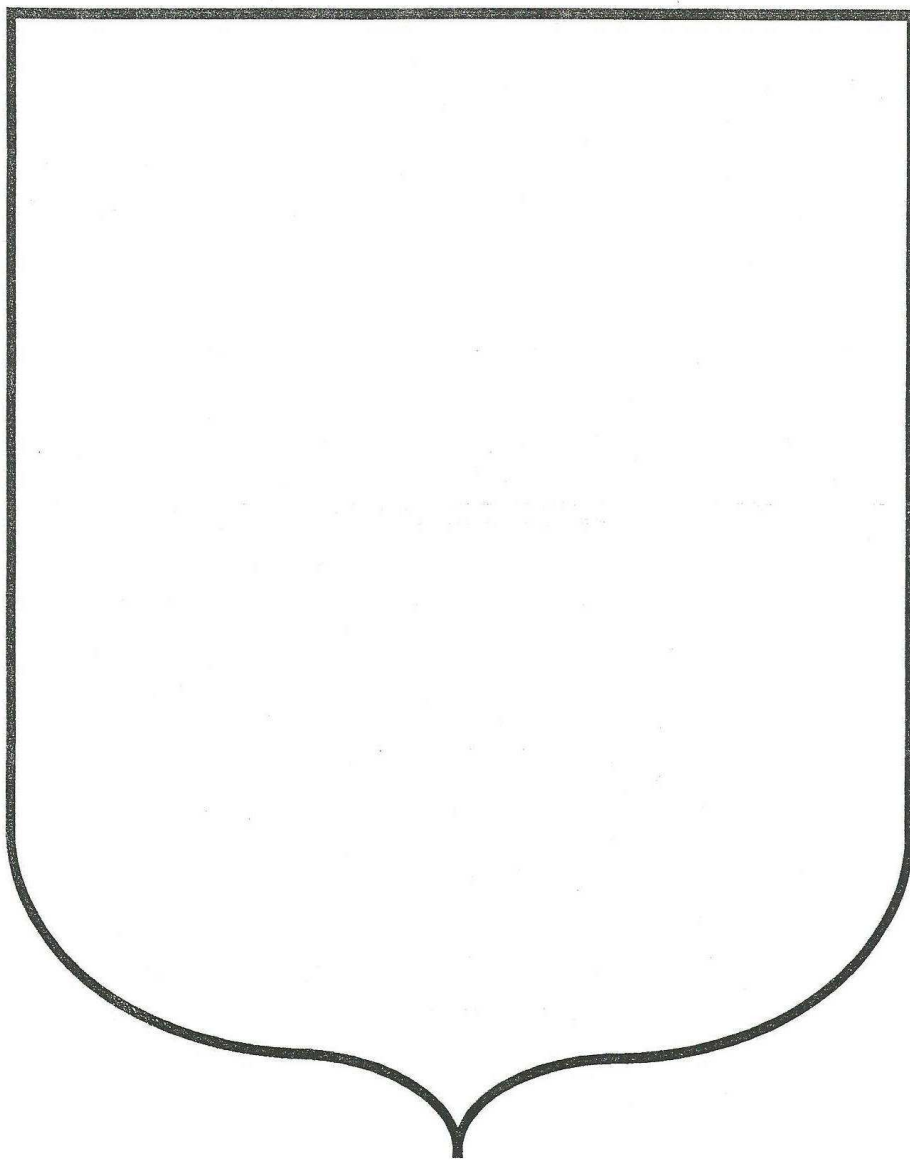
} à découvrir de manière active. Selon le partage choisi, définir (ou choisir dans la liste) le contenu de chaque zone.

OBJECTIF : Inviter chaque élève à un effort de réflexion valorisante pour lui-même en se situant dans une perspective dynamique MOI/MONDE, le symbolisme de fierté inhérent au blason en constituant le moteur.

Chaque blason, une fois réalisé, peut ensuite faire l'objet d'un commentaire.

"LE BLASON"

Je dessine mon blason.



FICHE 4

T.D. 4 - APPRENDRE A S'INFORMER SUR UN METIER

OBJECTIF

Fournir un cadre pour imposer, à chaque élève, la lecture de brochures au C.D.I. afin de renseigner cette fiche documentaire. Volontairement cet exercice est proposé à chaque niveau de classe afin que les élèves étudient des brochures d'information au moins une fois dans l'année.

METHODE

La souplesse dans le temps est nécessaire, si on ne veut pas que tous les élèves se précipitent en même temps au C.D.I. Il est souhaitable que les élèves s'informent sur les métiers de leur choix.

Si l'Autodoc ONISEP n'a pas été présentée en 6^e, lors de la découverte du C.D.I., demandez au (à la) documentaliste de le faire ou de vous aider à le faire. Il faut en particulier montrer les catalogues contenant les diverses clés d'entrée (par métier, par diplôme, par intérêt) ainsi que les principaux types de brochures.

SUGGESTIONS POUR L'ANIMATION

- Un élève ou un groupe d'élèves peuvent exposer à la classe le résultat de leurs recherches documentaires.
- Sous forme de jeu, l'exposé de la fiche peut être fait à la classe sans dire de quel métier il s'agit, la classe peut ensuite deviner le nom du métier tout en posant des questions si besoin est. Lorsqu'un(e) élève a deviné, lui demander quels éléments lui ont permis de découvrir ce nom de métier.
- Il est possible d'envisager (en photocopiant les fiches des élèves) un regroupement des différentes fiches pour les différents métiers, dans un classeur laissé à la disposition des élèves dans la classe. Ils pourront ensuite eux-mêmes se reporter aux documents originaux dont les références ont été portées à la fin de la fiche.

A noter que l'approche auto documentaire peut également s'opérer à partir d'autres supports que les brochures : films, diaporama, borne interactive... L'utilisation de ces supports doit être personnalisée par des regroupements de quelques élèves annonçant des intérêts communs. Pour prélever l'information nécessaire et remplir la fiche, les élèves doivent pouvoir visionner à plusieurs reprises, sélectionner, classer, synthétiser en fonction des questions posées.

- Ce travail de documentation peut être complété par un travail d'enquête ou d'entretien auprès d'un professionnel, éventuellement un parent, un proche.

Le questionnaire de cet exercice peut servir de base à la préparation d'un stage en entreprise.



TD N° 4 - APPRENDRE A S'INFORMER

De nombreux documents, revues, existent au C.D.I. de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation. D'ailleurs, vous les avez peut-être déjà consultés. Demandez des conseils au(à la) documentaliste.

FICHE AUTO-DOCUMENTAIRE

Pour vous aider à lire la documentation, à retenir l'information utile, remplissez les cadres suivants en choisissant un métier, même si vous n'êtes pas sûr(e) que vous l'exercerez plus tard.

<i>Nom du métier choisi :</i>
<i>En quoi consiste ce métier ?</i>
<i>Quelles sont les qualités nécessaires ?</i>
<i>Quelles sont les conditions d'exercice ? Où s'exerce-t-il ? Les horaires ?</i>

<i>Quelle formation exige ce métier ? Durée des études, diplômes...</i>
<i>A votre avis, quels sont les avantages de ce métier ?</i>
<i>A votre avis quelles sont les difficultés éventuelles de ce métier ?</i>

Enfin, le dernier travail de ce T.D. :

Vous venez de consulter des brochures pour compléter le tableau précédent.

Relevez :

- leurs titres inscrits sur la page de couverture,
- la date de publication (en général inscrite sur la page de couverture ou la dernière page),
- les titres et sous-titres des articles que vous avez lus (que vous retrouvez dans la table des matières).

Inscrivez toutes ces précisions dans le tableau ci-dessous :

Titres des brochures utilisées	Date de publication de la brochure	Titres et sous-titres des articles lus

II - ETUDE DES METHODES DE TRAVAIL :

Complète en mettant une croix dans la (ou les) case(s) de la colonne n° 1 qui te semble(nt) correspondre aux conditions susceptibles d'entraîner une amélioration. Il serait utile de montrer cette fiche à tes parents ou au responsable de l'étude dirigée ou de l'aide au travail personnel élèves afin qu'il examine avec toi les priorités à retenir (en numérotant dans les colonnes n° 2 et 3).

	1	2	3
Le soir avant de me mettre au travail, je décidais de l'ordre dans lequel je vais faire mes devoirs et apprendre mes leçons	☐	☐	☐
Chaque soir, je regardais la télévision ou jouais moins longtemps	☐	☐	☐
Je n'hésitais pas à demander des explications au professeur sur les points que je n'ai pas bien compris	☐	☐	☐
Je ne faisais pas les exercices avant d'apprendre la leçon	☐	☐	☐
J'avais plus envie de fournir des efforts	☐	☐	☐
Lorsque je rédige un devoir, je relisais ma copie avant de la remettre au professeur	☐	☐	☐
Plusieurs fois par semaine, je ne négligeais pas mon travail scolaire	☐	☐	☐
En cours, j'écoutais attentivement les explications données	☐	☐	☐
Dès que j'ai une mauvaise note, je n'avais pas tendance à me décourager	☐	☐	☐
Lorsque je ne comprends pas certaines règles ou phrases, je ne les apprenais pas par cœur	☐	☐	☐
Je faisais un effort particulier pour les matières que je n'aime pas beaucoup	☐	☐	☐
Quand j'ai plusieurs leçons et devoirs à faire, je n'avais pas de mal à prévoir le temps nécessaire	☐	☐	☐
Je n'oubliais pas si souvent mes affaires	☐	☐	☐
Lorsque je suis en train d'étudier, je ne pensais pas facilement à autre chose	☐	☐	☐
J'étais aidé et encouragé : à la maison ☐ au collège ☐	☐	☐	☐
Lorsque je connais la date d'un contrôle, je commençais à réviser quelques jours à l'avance	☐	☐	☐
Je ne gardais pas pour le dernier moment le travail le plus difficile ou le plus ennuyeux	☐	☐	☐
Mes cahiers étaient mieux tenus	☐	☐	☐
Je pensais à emprunter le cahier d'un camarade lorsque je n'ai pas le temps de recopier la leçon en entier	☐	☐	☐
Les soirs où je n'ai pas beaucoup de travail, je préparais des leçons ou des devoirs pour les jours suivants	☐	☐	☐
Lorsque je ne trouve pas immédiatement la solution d'un exercice, je ne passais pas rapidement à autre chose ou renonçais à le faire	☐	☐	☐
Le moment venu d'étudier, je ne me sentais pas souvent fatigué ou découragé.	☐	☐	☐

Je pourrais réussir si...

III - JE DÉCIDE DE PROGRESSER EN.....

Indique la (ou les) matière(s) sur laquelle (ou lesquelles) tu ferais porter prioritairement tes efforts. Sois réaliste - Limite tes choix.

ANNEXE 2 : COMPTE RENDU DE L'OBSERVATION

Contexte :

Il y a 21 élèves de troisième, et deux absents. La classe est de configuration classique, bureau l'un derrière l'autre sur trois rangés, avec en face le tableau et sur la droite le bureau du professeur. Nous sommes dans la classe de français habituellement, classe attribuée au professeur de français. La disposition ne change pas pour les heures de vie de classe.

Les élèves ont été prévenus de notre présence par leur professeur et savent que nous sommes là pour observer une classe de troisième, pour un projet en lien avec l'orientation. Nous nous plaçons au fond de la classe sur le côté, cela nous permet d'avoir une vue d'ensemble de la classe.

Pour cette heure dédiée à l'orientation, nous ne sommes pas sur l'heure de vie de classe habituelle car celle-ci a été utilisée pour finaliser un projet sur une exposition effectuée au préalable.

Les élèves s'installent et sortent le livret de l'Onisep ainsi que les feuilles vertes (feuilles officielles pour l'affectation). Le PP s'installe à nos côtés au fond de la classe, car cette séance est basée sur l'oral et chaque élève doit se lever et présenter ses choix et ses motivations.

Le PP donne la parole.

L'élève A se lève, se met debout au tableau, en regardant ses camarades et commence. « Je ne sais pas quoi faire..., enfin j'hésite entre deux choix. Seconde générale, européenne au Bruyère, enfin je sais pas, et puis en enseignement d'exploration euh bah laboratoire, physique chimie et puis bah mes motivations bah... je suis pas motivé pour faire des études.»

PP : « pourquoi aller en seconde ? »

A : « bah, le but c'est de faire un BAC S ou L et puis bah pour faire des métiers que j'ai envie. »

Le PP insiste sur sa motivation.

A : « bah j'ai envie d'être professeur en langue ou médecine. Donc je verrai pour changer d'orientation, après avec le BAC. »

L'élève B : « j'ai écrit SES avec méthode et pratique scientifique.

PP : tu t'attends à faire quoi ?

B : je pense que ça se rapproche de l'idée de ce qu'on fait dans un labo.

B : bah en fait le proviseur a plus expliqué l'autre.

PP : (elle vérifie ses notes prise lors d'une intervention du proviseur qui a expliqué les enseignements d'exploration) ah, je ne suis pas d'accord. Mais ok on reverra rapidement les descriptifs sur les enseignements d'exploration. Bon on reprend et quelles sont tes motivations ?

B : j'en ai pas vraiment... j'ai rempli mes vœux car c'est ce que je préfère.

PP : ok, merci, un autre... aller il faut que ça avance on a une 1h30 et tout le monde doit passer. »

Elève C : alors bah moi c'est CFA car j'ai une semaine de travail et une semaine de cours et puis je vais apprendre un métier avec les semaines chez le patron. Donc bah je veux être Boucher car ça me plaît

PP : sais-tu ce que tu vas faire dans les enseignements ?

C : je me pose pas la question... rire j'ai regardé un peu les programmes

PP : et les épreuves ?

C : bah euh... Enfin voilà quoi.

PP : ok, quelqu'un d'autre, demande à rentrer en CFA ?

Certains élèves lèvent le doigt.

PP : attention ne confondez pas la voie professionnelle et CFA c'est différent. Et on travaille sur l'argumentation, faites un effort. »

Elève D : « seconde Générale et après BAC STT avec bah enseignement d'exploration CIT.

PP : pourquoi ?

D : j'aime bien tout ce qui est technique

PP : tu as hésité avec d'autres choses ou pas ?

C : non enfin euh SES

PP : tes motivations ?

C : bah j'aime tout ce qui est technique et technologique

PP : sans trop savoir ce qu'il y a dedans... ! Pourquoi la seconde ?

C : on m'a forcé à y aller... rire mais maçon c'est possible quand même.

PP : tu es content ou pas ?

C : bah en fait oui.

L'ensemble des élèves : (rire) vous avez gagné madame. »

(Le PP m'explique brièvement que lors de la dernière réunion parents/professeurs, ils ont eu un débat sur les possibilités pour l'élève de devenir maçon, son premier choix étant un CAP maçonnerie)

Elève E : « j'veais faire CIT, SES, SI

Pp : oui, il y a quoi dedans ?

E : bah c'est comment gérer une entreprise. Ingénieur en fait

PP : Attention pas en SES. Est-ce que ingénieur est un métier ? [...] j'ai l'impression d'être au mois de septembre !

E : bah et puis, j'hésite sinon pour SI et EPS parce que j'ai envie d'aller en seconde et puis faire une première STT.

PP : ah bon ! Pourquoi ce changement ?

E : je n'ai pas envie de m'enterrer dans le SES »

L'ensemble des élèves : « c'est démoralisant, les années d'études... »

« Heureusement que la retraite recule ! À 40 ans on ne travaillera pas encore ! »

(Tout le monde rit.)

Elève F : « je ne sais pas » (la tête baissée)

PP : tu ne peux pas ne pas savoir, ce n'est pas possible. Explique-moi ce que tu ne sais pas.

F : (silence)

PP : tu veux aller en seconde ?

F : oui

Classe : elle est perdue, c'est plus la même !

F : mes parents ont rempli la feuille

PP : as-tu eu ton mot à dire ?

F : bah... comme je ne sais pas.

PP : mais c'est important, c'est pour vous, c'est votre orientation... comment peut on vous conseiller autrement... bon on en reparlera toutes les deux. »

Elève G : « ma mère a mis seconde générale mais je veux faire un bac pro sécurité et prévention et il y en a en internat. Mais il faut un BAC pour devenir pompier.

PP : donc ta mère est d'accord finalement ?

G : bah euh oui.

PP : ta mère a appelé les établissements pour se renseigner ?

G : oui

PP : as-tu le nom de l'établissement ?

G : bah je chercherais.

PP : apporte-moi les documents car je ne connais pas ce bac pro. Et si tu n'es pas pris ?

G : bah je ne sais pas

PP : as-tu été voir madame LANGLOIS (COP)

G : oui

PP : tu vas y retourner ? Et donc tu fais un vœu plus facile à accéder (seconde générale) ou le même bac pro dans différents établissements ? Je vous l'ai déjà dit mais on recommence ! »

Elève H : « je ne sais pas ce que je veux faire.

PP : et avant

H : puéricultrice mais...

PP : c'est à cause du bilan de l'année et de tes résultats scolaires. Connais-tu les formations ?

H : ...

PP : et les autres ? Que peut-on faire au niveau de la voie pro ?

L'ensemble de la classe : carrière sanitaire et sociale.

H : ma mère ne veut pas, elle n'a pas de travail, donc elle ne veut pas que je le fasse.

PP : c'est parce qu'il ne faut pas que tu t'arrêtes là, il faut continuer après. Bon je rappelle tes parents, et on en discute. Tu as rempli la feuille ? Tu te projettes où en septembre ?

H : bah je ne sais pas.

PP : je m'occupe de votre orientation pour l'année prochaine, après vous avez la possibilité de changer. Je constate que cela soit en français ou pour vos motivations, il n'y a pas plus de travail. Je vous rappelle qu'il faut rendre la feuille en début de semaine prochaine, j'ai la pression de Monsieur Dupuis. (Chef d'établissement).

PP : quelqu'un d'autre se lance. »

Elève I : « alors moi c'est apprenti coiffure en CFA et j'espère avoir mon brevet déjà.

PP : tu sais les matières que tu vas avoir ?

I : on fait du français, des maths, histoire géo, science...

PP : tu as signé avec ton patron ?

I : oui. Et qu'est ce qu'on doit écrire sur la feuille verte du coup après.

PP : alors tu mets tes vœux en lycée aussi même si tu n'a pas envie car si tu ne mets rien, et qu'il y a un problème, tu ne seras affectée nulle part donc après tu vas faire quoi ? C'est une sécurité, il n'y a pas de raison que ça ne fonctionne pas.

C'est valable pour tout le monde, vous êtes obligés de remplir les trois vœux. Sinon vous risquez de vous retrouver encore en troisième l'année prochaine, je sais que vous adorez le collège mais bon ce serait dommage !

Un élève de la classe s'adresse au PP sur le ton de l'humour : « Vous n'avez pas fait une bonne orientation, vous êtes encore là »

PP : (rire) bon et quelles sont tes motivations ?

I : j'aime bien le contact avec les clients et avec les cheveux. (Rire) »

Elève J : « je souhaite faire un bac pro dans le commerce, je ne sais pas pourquoi.

PP : oui mais, tu découvres un métier et tu ne sais pas ce que tu veux découvrir ?

J : parce que ma mère elle est dedans. Commerciale

PP : ah commence comme ça. Il y a commerce et commercial ce n'est pas la même chose. Qu'as-tu découvert comme métier ? Qu'est-ce qui te plaît, les rencontres ou gagner de l'argent ?

J : Bah les deux.

PP : tu ne feras pas ta vie avec ta mère.

Je suis là pour vous... mais c'est votre orientation ! Vous êtes jeunes, le métier, il va venir plus tard. Là on est au mois de mai, je le répète depuis le mois de septembre. Je ne peux pas choisir pour vous, vous devez réfléchir. Au mois de juin ce sera trop tard, ce ne sera pas dans mon rôle.

Je peux toujours vous faire des cours dessus, sur le bac pro commerce. »

Elève K : « je vais faire une seconde pro, maintenance industrielle et autres vœux dans la mécanique, donc mes trois vœux c'est bac pro maintenance industriel après c'est CAP maintenance industriel et bac pro mécanique.

PP : tu veux être dans la mécanique ? Mais est-ce que c'est judicieux ? Ah oui le cap en deuxième vœux c'est pour un problème de mobilité. Ok et donc tes motivations ?

K : j'aime le métier et il y a des débouchés.

Elève L : « je vais faire une seconde générale après un BAC STT avec enseignement d'exploration [...] je ne suis pas sûr et option EPS. Mes motivations Bah j'aime bien les matières. On va voir les évolutions des produits j'imagine. Et j'ai le projet de faire un BTS.

PP : ok de toutes façons vous n'allez pas retrouver les enseignements d'exploration en première et en terminale, donc vous avez le droit de vous tromper. »

Elève M : « j'ai mis seconde générale et mes motivations c'est la littérature. Je suis allée à la porte ouverte. Et quand je me suis renseignée, on m'a dit qu'après il fallait que je fasse une première L pour un Bac littérature.

PP : ok, merci, quelqu'un d'autre pour nous expliquer ses vœux ? »

Elève N : « je voudrais faire une seconde sanitaire et sociale à Prévert mais il y est pas à Prévert. Je voudrais être masseuse.

PP : as-tu vu où ça se fait alors ?

N : non

PP : quel type de bac veux-tu faire ?

N : bah je ne sais pas trop.

PP : tu étais partie sur ES au départ.

N : j'ai changé d'avis. Et je n'ai pas encore rempli.

PP : bon DARWIN (projet sur lequel ils travaillent en français) nous a pris beaucoup de temps, on aurait dû faire ça avant. »

Elève O : « je vais faire une seconde avec art visuel... puis première STG et option art plastique. À Prévert.

PP : oui mais art visuel, tu ne peux pas le prendre dans cet établissement.

O : ah oui j'avais oublié. Bah ce n'est pas grave je prendrai autre chose.

PP : il faut aussi faire simple, ne vous compliquez pas la vie. Il ne faut pas penser qu'en stratégie d'établissement. »

Elève P : « moi j'aimerais seconde. Et si c'est refusé bah je ne sais pas.

PP : penses-tu que tes résultats te permettent d'aller en seconde ?

P : non pas trop, mais je ne sais pas quoi faire.

PP : et si tu vas en seconde et que tu as 3 de moyenne ?

Je vous l'ai dit, pour diverses raisons je ne vais pas en appel, chacun doit prendre ses responsabilités. Autrement dit tout le monde peut faire une demande en seconde, mais quel est le risque ? C'est d'avoir 3 ou 4 de moyenne. Et après ?

L'ensemble de la classe : d'être démoralisé, de redoubler.

PP : oui mais les redoublements sont rares. Vous risquez surtout une réorientation. Etre réorienté ca veut dire qu'on est en concurrence avec les troisième pour faire un Bac pro,

vous aurez certes un avantage au niveau de l'âge, mais pas au niveau des notes. Il y a des difficultés au niveau de la réorientation en seconde alors il ne faut pas se rater en troisième.

Nous on est là pour vous informer des risques. »

Elève Q : « je souhaite faire une seconde générale avec LV3, allemand à Prévert

PP : en option ou en enseignement d'exploration ? Vous êtes sûr que c'est possible
Prévert ?

Les élèves disent oui.

PP : ok donc pour un Bac ES ?

Q : oui mais je ne sais pas trop pour les enseignements d'exploration.

PP : faites-vous plaisir dans les enseignements d'exploration. »

Nous arrivons à la fin de l'heure, quatre élèves ne sont pas passés. Aucun d'eux ne se lèvent pour prendre la parole, le PP n'insiste pas. Il ne reste pas assez de temps et nous comprenons qu'il y a sûrement des raisons plus personnelles. Le PP nous permet de poser quelques questions à l'ensemble de la classe si nous le souhaitons. Nous profitons de cet instant pour poser les questions que nous avons noté pendant l'observation.

“ Votre professeur principal vous a-t-il aidé pour tous ce qui concerne votre orientation ?

Réponse de la classe, (du moins de quelques uns) : bah oui, quand même, en plus on la voit souvent vu que c'est notre professeur de français alors bah c'est plus facile. »

Avez-vous le sentiment d'avoir fait des séances d'éducation à l'orientation pendant vos années aux collèges ?

R : Non pas du tout,

Le PP intervient : « on n'a pas fait des exercices sur la connaissance de soi, sur les métiers, ou sur les différentes formations ? »

R : ah oui ça bah un peu depuis la quatrième.

En quoi madame Dupuis vous a-t-elle aidés ? Je vous donne quelques exemples, est ce que c'est plus par la distribution de documents, les prises de rendez vous avec le COP, les conseils plus personnels... ?

Réponse : ah bah de toute façon pour voir la conseillère y-a plus de place.

Un élève : j'avais un rendez vous, j'y suis allé et il a été annulé. Donc bah voilà quoi.

Savez-vous que vous pouvez vous rendre dans un CIO ?

R : oui mais bon c'est trop loin, pour y aller.

Considérez-vous que les questions sur votre orientation soient importantes ?

R : Oh bah oui, mais là on n'est pas passé assez tôt.

Beaucoup d'élèves prennent la parole pour dire que c'est important.

Merci beaucoup, bonne continuation!"

L'heure s'achève, pris par le temps le PP reprend : « je reprends ma casquette de professeur de français, sortez vos agendas, je vous donne votre travail pour la semaine prochaine. »

ANNEXE 3 : GRILLE D'OBSERVATION

Relation	Implication	Pratique
Le PP s'installe à côté de nous au fond de la classe « et on travaille sur l'argumentation, faites un effort. » « Je constate que cela soit en français ou pour votre orientation, il n'y a pas plus de travail. » « je peux toujours vous faire des cours dessus, sur le bac pro commerce. » « bon DARWIN (projet sur lequel il travaille en français) nous a pris beaucoup de temps, on aurait dû faire ça avant. » « je reprends ma casquette de professeur de français, sortez vos agendas, je vous donne votre travail pour la semaine prochaine. »	Le PP donne la parole. PP : « ok, merci, un autre... aller il faut que ça avance on a 1H30 et tout le monde doit passer. » PP : « quelqu'un d'autre se lance. » PP : « ah commence comme ça... » PP : « ok, merci, quelqu'un d'autre nous explique ses vœux ? »	Les élèves s'installent et sortent le livret de l'Onisep.
	Le PP vérifie ses notes prises lors d'une intervention d'un proviseur qui a expliqué les enseignements d'explorations possibles dans son établissement. PP : « ok, on reverra rapidement les descriptifs sur les enseignements d'exploration... » PP : « mais c'est important, c'est pour vous, c'est votre orientation... comment peut-on vous conseiller autrement... »	Le PP insiste sur sa motivation PP : « pourquoi aller en seconde ? » PP : « tu t'attends à faire quoi ? » PP : « sais tu ce que tu vas faire dans les enseignements ? » PP : « et les épreuves ? » PP : « ok, quelqu'un d'autre, demande à rentrer en CFA ? » PP : « pourquoi ? » PP : « tu as hésité avec autre chose ou pas ? » PP : « tes motivations ? » PP : « pourquoi la seconde ? » PP : « oui et il y a quoi dedans ? » PP : « est ce que ingénieur est un métier ? » PP : « as-tu eu ton mot à dire ? » PP : « c'est à cause du bilan de l'année et de tes résultats scolaires. Connais-tu les formations ? » PP : « et les autres ? que peut-on faire au niveau de la voie professionnelle ? » PP : « tu te projettes où en septembre ? » PP : « tu connais les matières que tu vas avoir ? » PP : « tu as signé avec ton patron ? »
L'ensemble des élèves : (rire) « vous avez gagné madame. » L'ensemble des élèves : « c'est démoralisant, les années d'étude... » « heureusement que la retraite recule, A 40ans on ne travaillera pas encore ! » (les élèves et le PP rient) PP : « sinon vous risquez de vous retrouver encore en troisième l'année prochaine, je sais que vous adorez le collège, mais bon ce serait dommage ! » Un élève de la classe s'adresse au PP sur le ton de l'humour : « vous n'avez pas fait une bonne orientation, vous êtes encore là ! » PP : « tu ne vas pas faire ta vie avec ta mère. » PP : « bon on en reparlera toutes les deux. »	PP : « apporte moi les documents car je ne connais pas ce bac pro... » PP : « je m'occupe de votre orientation pour l'année prochaine, après vous avez la possibilité de changer. » PP : « je suis là pour vous... mais c'est votre orientation ! vous êtes jeunes, le métier, il va venir plus tard. Là on est au mois de Mai, je le répète depuis le mois de septembre. Je ne peux pas choisir pour vous, vous devez réfléchir. Au mois de juin ce sera trop tard, ce ne sera pas dans mon rôle. »	PP : « alors tu mets tes vœux en lycée aussi même si tu n'as pas envie, car si tu ne mets rien, et qu'il y a un problème, tu ne seras affecté nulle part, donc après tu vas faire quoi ? c'est une sécurité, il n'y a pas de raison que ça ne fonctionne pas. C'est valable pour tout le monde, vous êtes obligés de remplir les trois vœux. »
	PP : « sans trop savoir ce qu'il y a dedans... ! » PP : « j'ai l'impression d'être au mois de septembre... » PP : « tu ne peux pas savoir, ce n'est pas possible... Explique-moi ce que tu ne sais pas. » PP : « je vous l'ai déjà dit mais on recommence. » PP : « oui mais tu découvres un métier et tu ne sais pas ce que tu veux découvrir »	
PP : « donc ta mère est d'accord finalement ? » PP : « c'est parce qu'il ne faut pas que tu arrêtes là, il faut continuer après. Bon je rappelle tes parents, et on en discute... »	PP : « je vous rappelle qu'il faut rendre la feuille en début de semaine prochaine, j'ai la pression de monsieur Dupuis (chef d'établissement). » PP : « es tu allé voir madame X (COP) ? » PP : « ta mère a appelé les établissements pour se renseigner ? »	PP : « ok, de toute façon vous n'allez pas retrouver les enseignements d'exploration en première et en terminale, donc vous avez le droit de vous tromper. » PP : « il faut faire simple, ne vous compliquez pas la vie. Il ne faut pas penser qu'en stratégie d'établissement. » PP : « oui mais les redoublements sont rares, vous risquez surtout une réorientation. Etre réorienté ça veut dire qu'on est en concurrence avec les troisième pour faire un bac pro, vous aurez certes un avantage au niveau de l'âge, mais pas au niveau des notes. Il y a des difficultés au niveau de la réorientation en seconde, alors il ne faut pas se loupier en troisième. » PP : « faites vous plaisir dans les enseignements d'exploration. »

Grille d'observation : Observation du professeur principal face à ces élèves dans le cadre d'une séance d'éducation à l'orientation dans une classe de troisième.

❖ *RETRANSCRIPTION ENTRETIEN N°1 (DANS LA GRILLE : (1))*

Nous : Depuis combien de temps exercez-vous en tant qu'enseignante ?

PP : 15 ans.

Nous : 15 ans, d'accord, et en tant que professeur principal ?

PP : euh, 5ans.

Nous : d'accord, 5 années de suite ?

Pp : oui.

Nous : avez-vous déjà changé d'établissement ?

PP : oui, mais pas en tant que professeur principal, cela fait 5 ans que je suis professeur principal dans le même établissement.

Nous : d'accord, ok. Le rôle de professeur principal vous tient-il à cœur ?

PP : oui

Nous : pourquoi ?

Pp : parce que ça permet d'avoir une relation différente avec les élèves, de mieux les connaître, et puis, et bah notamment en troisième de voir un petit peu avec eux, leur projet d'orientation, pour la suite.

Nous : d'accord, alors lorsque vous avez accepté d'être professeur principal saviez-vous que cela englobait l'éducation à l'orientation ?

Pp : non, à l'époque on n'en parlait pas de l'orientation.

Nous : donc à l'époque, c'était en 2005, 2006 ?

Pp ; oui c'est ça, 2004 même, je crois.

Nous : donc comment vous l'avez su, enfin comment avez-vous su que ça faisait partie de votre rôle ?

Pp : euh... comment je l'ai su....euh bah je l'ai su au fur et à mesure. Par les informations, qu'on, que ça a toujours existé mais ce n'était pas formulé... comme ça.

Nous : c'était formulé autrement, mais il y avait quand même le mot orientation ?

Pp : oui voilà. Mais pas forcément le terme éducation à l'orientation.

Nous : après ne vous fixez pas exactement au terme, c'est tout ce qui touche à l'orientation.

Pp : bah de toute façon quand on est PP en troisième, de toute façon notre priorité c'est l'orientation.

Nous : ok, d'accord. Avez-vous eu une formation quelconque à ce sujet ?

Pp : non

Nous : et d'autres formations qui ont pu se raccrocher ou qui ont pu vous aider dans le cadre de l'orientation ?

Pp : dans le cadre de l'orientation, non.

Nous : d'accord. Quelles sont les actions que vous mettez en place dans l'année ?

Pp : silence...

Nous : vous pouvez énumérer, un petit peu, pour savoir tout ce que vous faites...

Pp : alors, euh...moi je commence toujours, euh, au premier trimestre par tout ce qui est exercices de connaissance de soi, pour apprendre un peu à connaître les élèves et aussi à savoir un peu où ils en sont. Normalement si ça a été bien fait, le travail à l'éducation a commencé en quatrième, la plupart du temps c'est fait. Et donc en troisième, ils ont quand même une petite idée et ils ont déjà quelques outils pour, euh, pour penser à leur orientation. On leur en a déjà parlé donc ça aide, quand même. Mais ça ne fait que depuis quelques années seulement. Euh ensuite j'ai aussi heureusement la COP qui m'aide aussi, notamment au deuxième trimestre.

Nous : hum hum, d'accord.

PP : Qui intervient dans les classes, qui alors avec l'accord du cop, ont organisé une matinée avec les troisièmes, pour travailler notamment sur des cas au CDI et donc les élèves travaillent sur des fiches. Il faut que j'explique ?

Nous : hum, oui.

PP : donc euh les élèves travaillent sur des fiches fictives d'élèves, sur lesquelles on peut trouver le parcours de l'élève, ses centres d'intérêts, ce qu'il aimerait faire, avec les notes du deuxième trimestre pas exemple. Et l'élève va essayer de voir si son projet est cohérent avec les notes qu'il a, avec ses centres d'intérêts, et il a en quelque sorte à jouer un petit peu au conseiller d'orientation, donc à faire aussi des recherches, donc sur papier, ou sur internet, n'importe quel support en fait pour trouver euh, les études par rapport au projet de l'élève.

Nous : donc ça c'est une matinée par an ?

Pp : oui, et donc Chaque élève fait son compte-rendu avec la.... Donc on travaille avec la prof documentaliste plus la conseillère plus bah moi quoi. Forcément.

Et puis je prends obligatoirement un rendez-vous avec chaque élève et la conseillère. Je les inscris sur le cahier d'office.

Nous : oui

Pp : ils vont aussi... on les emmène, au forum des métiers organisé par le CIO. Ils ont aussi... là cette année, ils ont eu deux visites de proviseurs de secteurs.

Nous : d'accord.

Pp :.... qui sont venus rencontrer les élèves pour parler du lycée et de la nouvelle réforme. Et il y eu une réunion le soir où les parents étaient conviés à rencontrer tous les proviseurs des lycées du secteur, que ce soit les lycées généraux ou professionnels. Et en plus de ça ils réfléchissent sur l'orientation et puis voila on travaille sous forme de petits exercices.

Nous : ok, ma question d'après allait être avec quel acteur travaillez-vous, donc vous m'avez dit avec le COP, la prof documentaliste. Vous travaillez avec d'autres acteurs dans votre établissement ?

Pp : avec les professeurs principaux, notamment avec ceux avec lesquels je m'entends bien. On essaie de faire des séances communes pour regrouper par exemple les élèves. Comme on a la même heure de vie de classe, on a pu regrouper ceux qui voulaient plutôt aller vers le professionnel, ceux qui voulaient plutôt partir en apprentissage, et ceux qui voulaient partir dans le général, et essayer de faire des groupes comme ça pour eux...pour travailler avec eux sur les différentes filières.

Nous : d'accord, est ce que vous travaillez aussi avec le chef d'établissement, ou d'autres enseignants qui ne sont pas forcément PP ?

Pp : euh non, alors le chef d'établissement, de toute façon depuis quelques années a l'obligation de rencontrer les élèves et les parents d'élèves au niveau de l'orientation.

Nous : hum hum.

Pp : alors je ne sais pas si je dois l'évoquer, mais dans mon cas, où il n'y a pas franchement de dialogue avec le principal. Le principal en fait, lui a pour mission d'envoyer un maximum d'élèves en seconde et peut donc tout à fait contrecarrer notre propre opinion.

Nous : auprès des parents ?

Pp : oui auprès des parents, qui insistent pour envoyer leurs enfants en seconde même s'ils n'ont pas le niveau.

Nous : d'accord.

Pp : donc vous voyez, en fait il y a une demande de l'institution pour les passages en seconde et fluidité des parcours de l'élève, c'est-à-dire, euh... le moins possible de redoublements.

Nous : d'accord. Hum et à votre sens est-ce que vous connaissez le rôle de chacun de ces acteurs, qui travaillent avec vous ? Leur place vraiment dans l'orientation auprès des élèves ?

Pp : ce qu'ils font ?

Nous : oui voilà ce qu'ils font.

Pp : alors euh, ce qu'ils sont sensés faire oui, après ce qu'ils font... euh si j'évoque le rôle de la COP.

Nous : oui par exemple.

Pp : il est très compliqué parce que, elle n'est là qu'une demi-journée par semaine. Normalement elle est là le jeudi matin, mais il y a un grand nombre de fois où on n'a pas pu venir, car elle était demandée ailleurs, donc ce qui fait que...il y a encore moins de contacts avec la conseillère d'orientation qui est trop occupée et qui... par exemple au troisième trimestre moi je ne l'ai quasiment pas vue et je ne la vois qu'au conseil de classe des élèves quoi.

Nous : d'accord. Ok. Et euh... le rôle des autres ? Par exemple est-ce que vous connaissez celui des autres enseignants ou du chef d'établissement par rapport à l'orientation ?

Pp : alors les autres enseignants... bah les autres enseignants euh parfois on voit les élèves par exemple qui voudraient aller dans des filières style abibac ou classe européenne et là il faut absolument qu'ils voient ça avec leur professeur de langues. Parce qu'eux-mêmes, enfin ils sont à même de juger si ils ont le niveau ou pas. Moi je suis professeur de français et en tant que PP ce n'est pas à moi de décider si c'est bien ou pas.euh ceux qui veulent aussi faire comme le théâtre... enfin théâtre ça c'est plutôt moi, mais arts plastiques ou musique ça c'est à voir avec le professeur concerné.

Nous : d'accord.

Pp : sinon au niveau du chef d'établissement, bah lui il obéit à des... on va dire à des objectifs purement chiffrés, le maximum d'élèves, le maximum de passages en général donc il est plutôt là pour pousser les élèves à aller en seconde, quitte à , comme je vous le disais tout à l'heure, à passer outre nos remarques et à décider de

toute façon, même après les conseils de classe, même en fin d'année, on a toujours des surprises à savoir des élèves qui sont partis dans des filières qu'on n'attendait pas.

De toute façon concernant les orientations, il fait un petit peu ce qu'il veut.

Nous : d'accord. Et donc, tout ça, ça a un impact sur votre éducation à l'orientation ?
Tous ces acteurs avec lesquels vous travaillez.

Pp : euh... non sauf, au troisième trimestre avec le chef d'établissement, où là on se rend compte que le travail de l'année, pour quelques cas, n'a pas servi à grand chose puisque de toute façon, c'est vrai que les parents écoutent plutôt le chef d'établissement surtout quand il va dans leur sens. C'est un peu frustrant en fin d'année de voir les élèves et les parents d'élèves en fait, nous « échapper ».

Nous : ok. Alors quels sont les outils que vous utilisez dans le cadre des séances d'éducation à l'orientation.

Pp : alors j'en ai parlé un petit peu au départ, c'est vrai qu'il y a tous les exercices sur la connaissance de soi, tout ce qui concerne l'estime de soi qui est aussi important parce que dans nos heures de vies de classe on n'a pas forcément que l'orientation on a aussi tout ce qui s'appelle justement la vie de classe, c'est-à-dire la cohésion d'un groupe, la prise en compte de chaque individu euh le respect.

Il y a des outils sur la connaissance des métiers parce que c'est vrai que partir des métiers pour certains élèves c'est aussi intéressant, parce que ça leur parle de l'avenir plus concrètement.

J'ai oublié d'ailleurs, oui au niveau de l'orientation, le stage, obligatoire, d'une semaine de stage, que les troisièmes font lors du deuxième trimestre.

Euh au niveau des outils, donc avec la conseillère d'orientation, qui normalement aussi, enfin quand j'ai des questions de la part d'élèves, sur des écoles ou sur des filières que je ne connais pas, normalement quand, je lui envoie un petit mail, elle m'envoie les documents. et c'est vrai que régulièrement j'ai des documents dans mon casier que je peux donner aux élèves.

Nous : d'accord.

Pp : donc au niveau des outils, après bah c'est sous forme d'exposés, de questions. Et aussi il y a la fameuse revue de l'Onisep, qu'on a depuis deux ans très très tard, avec les réformes qui n'ont pas eu lieu, puis qui ont eu lieu cette année. Donc c'est vrai que pour les parents c'est aussi handicapant de devoir remplir des vœux, avec,

euh sans support. Donc ça c'est un peu gênant. Et puis la brochure est assez, est très, comment dire ?...il y a beaucoup de choses à lire, beaucoup d'écrits donc c'est un peu difficile aussi pour certains parents. C'est vrai que par rapport à la brochure ça permet d'expliquer avec leurs enfants, les pages où ils doivent aller, de voir ce qu'il y a dans cette brochure. Pour leur expliquer un petit peu.

Nous : d'accord. Donc tous les outils que vous venez de nous citer sur l'image de soi, les métiers tout ça, vous vous les procurez où ? On vous les donne ou ça se passe comment ?

Pp : alors au niveau de la connaissance de soi, moi j'ai, ça n'a rien à voir, mais j'ai fait des stages sur euh... au niveau du théâtre, au niveau de l'improvisation, puisque forcément en tant que professeur de français, j'en ai fait pas mal. Et puis surtout un stage sur la mémoire aussi où j'ai utilisé ce type d'exercice. Et puis sur euh...je cherche le terme, un stage sur le médiateur. Du coup j'utilise la plupart du temps ces documents qui viennent du stage de médiation.

Nous : ok, et où est ce que vous vous procurez les outils ? en fait je voudrais savoir si vous les trouvez dans les CIO.

Pp : alors moi je ne vais pas dans un CIO, j'envoie les élèves dans les CIO, mais en revanche il y a beaucoup de documents au CDI.

Nous : au CDI oui.

Pp : donc c'est du coup le professeur documentaliste qui s'occupe, qui informe les élèves. Elle fait aussi une séance dès la quatrième sur l'utilisation des outils à l'orientation. Ca c'est son domaine et elle le fait très très bien donc. Ca il n'y a pas de soucis les élèves ont les documents au collège.

Nous : d'accord. Donc maintenant des questions qui vont rejoindre un peu plus votre rôle à vous, votre place à vous.

Pensez-vous que l'EAO fasse partie de votre rôle de professeur principal ?

Pp : (le PP me demande un temps de réflexion, et me demande de reposer la question plusieurs fois)

Alors euh...au niveau de l'éducation à l'orientation ces derniers temps avec notamment le socle commun les choses changent un petit peu, puisque maintenant ça fait partie des compétences à acquérir par l'élève au niveau du septième pilier sur l'autonomie de l'élève. Et comme le socle commun le préconise chaque compétence

en fait est l'affaire de tous. C'est-à-dire qu'à priori l'éducation à l'orientation doit pouvoir être faite par euh...

Nous : l'ensemble de l'équipe éducative.

Pp : oui voila. Exactement. Maintenant c'est vrai que le pp est plus à même puisqu'il a dix heures dans l'année, soit disant, pour se charger de cette mission, alors évidemment, dix heures par semaine, euh par an c'est très peu.

Donc, du coup qu'on y participe oui parce qu'on est censé en tant que pp suivre les projets d'orientation. et suivre... en fait on suit l'élève dans son projet de l'année, maintenant euh... on n'est pas conseiller d'orientation. Et il est hors de question qu'on remplace un conseiller d'orientation.

Et on n'a pas toutes les réponses aux questions posées par l'élève. Ce n'est pas notre métier.

Nous : d'accord. Je vous lis une phrase et vous me dites ce que vous en pensez

Pp : hum hum.

Nous: le professeur principal tient un rôle décisif dans l'éducation à l'orientation auprès des jeunes.

Pp : silence

Nous : vous en pensez quoi ?

Pp : alors on peut prendre cette phrase de différentes manières, rôle décisif je ne sais pas. Cela dit selon la relation que l'on peut avoir avec les élèves et les parents c'est vrai que l'on peut avoir un rôle important. Parce que dans le cas où la parole du professeur est quand même très importante, on est assez écouté et souvent les parents et les élèves sont demandeurs et suivent notre avis. Dans cela il faut être très méfiant car il est hors de question qu'on fasse le choix à la place de l'élève et de la famille, donc ça j'insiste bien à chaque fois, auprès des parents pour leur dire c'est votre choix et celui de votre enfant. et ce n'est pas le mien , je ne choisirai pas pour vous, hum, après un rôle décisif, je pense que la décision est prise avant tout par les parents, par l'enfant. Ensuite, ils se doivent d'être aidés, parce que pour certains l'éducation à l'orientation, il n'y a pas grand-chose à faire, pour un bon élève qui suit son bonhomme de chemin et qui va aller jusqu'au bac et qui ensuite a une idée de métier, il n'y a pas de souci. La difficulté c'est pour les élèves pour lesquels il n'y a pas adéquation entre ses résultats scolaires et son projet. Après il y a des élèves, par exemple, voil, qui veulent un apprentissage, et un choix de métier où là il n'y a

pas de souci, à nous après de voir si ce choix est vraiment personnel et pas simplement imposé par la famille. Donc voilà si c'est vraiment un choix décidé, un choix réel enfin euh...

Nous : réfléchi quoi.

Pp : oui voilà réfléchi. Merci. Mais la difficulté c'est surtout pour les élèves pour lesquels il n'y a pas adéquation entre leurs résultats et leur ambition, et c'est là que ça devient très compliqué, et on est obligé d'être euh, d'avoir plusieurs avis, d'être euh, nous on est là pour dire, voilà le niveau de l'élève, voilà au niveau scolaire où il en est. Voilà nous ce qui nous paraît être le plus judicieux, mais donc oui en quelque sorte on a quand même un rôle décisif parce qu'on est à priori les mieux placés. Maintenant on n'a pas toutes les solutions et notamment au niveau de la voie professionnelle on ne peut pas tout connaître, au niveau du choix des écoles, au niveau...Euh, il y a énormément de choix, de possibilités et l'élève doit aussi absolument se renseigner et travailler de lui-même et faire intervenir quand c'est possible des professionnels.

Nous : ok, et l'heure de vie de classe se limite donc, vous l'avez dit tout à l'heure, à dix heures par an. Sachant donc que cela ne comprend pas que l'EAO, ce nombre d'heures suffit-il à mettre en place vos différentes actions ?

Pp : ah bah absolument pas, enfin moi dans mon cas, en fait l'heure que j'ai tous les 15 jours depuis le début de l'année, c'est toutes les semaines. Et très très souvent je prends aussi sur mes heures de classes, sur mes heures de cours. Alors ce qu'il faut savoir aussi c'est qu'en tant que PP, par exemple en début d'année on donne aussi tous les papiers à compléter, alors c'est aussi les photos de classe, c'est les chèques pour la coopérative, c'est les papiers de bourses, c'est les papiers à signer, toutes les informations etc. donc ça prend énormément de temps donc, non bien sûr que non, c'est complètement ridicule et les élèves le disent, que du coup il trouvent ça bien quand c'est un professeur qu'ils voient souvent comme moi par exemple en français parce qu'on se voit plus qu'une heure par semaine. Mais en même temps c'est quand même un petit peu, au détriment de mon, de ma matière.

Nous : oui, de la matière de français. D'accord.

Souhaiteriez-vous reprendre ce rôle de PP pour les années à suivre ?

Pp : oui

Nous : oui ?

Pp : c'est quelque chose qui m'intéresse et la plupart du temps, jusqu'au troisième trimestre, on va dire je prends du plaisir à travailler avec les parents et les élèves.

Nous : d'accord. Et que souhaiteriez vous améliorer dans l'orientation auprès des jeunes ?

Pp : alors ce que j'aimerais c'est qu'il y ait, que j'ai plus accès justement, à l'orientation, mais en dehors de mes cours. C'est-à-dire qu'un élève de toute façon il a déjà du mal à faire ses devoirs, il a déjà du mal... voilà pour lui c'est compliqué de se projeter c'est toujours...les recherches, il ne les fait pas, c'est très compliqué, il faut toujours le pousser, enfin c'est quelque chose. C'est un travail en plus qu'on nous demande et nous on ne peut pas suivre et donc forcément... il y a des moments voilà euh, on va refaire une petite mise au point mais on s'aperçoit qu'il y a des élèves qui n'ont pas réfléchi. Qui n'ont rien fait. C'est toujours très difficile et malheureusement on se retrouve seule, puisque, au niveau du conseiller d'orientation euh... ce n'est absolument pas de sa faute mais euh... elle est occupée et son temps de présence est trop peu importante. Du coup ça devient très difficile pour nous. Donc il nous faudrait un vrai professionnel au sein de l'établissement qui soit là plus souvent et qui soit une véritable aide pour les élèves et pour nous.

Nous : j'en arrive du coup à mon avant dernière question.par rapport à ça. Pensez vous qu'une formation permettrait de vous aider ?

Pp : alors moi je ne suis pas contre une formation, mais de toute façon ce ne serait pas une formation euh qui... qui pourrait suppléer le rôle du conseiller d'orientation.il en est hors de question. On a besoin d'un conseiller d'orientation donc si c'est pour nous donner une formation pour ne plus faire venir de COP, alors c'est complètement heu...

Si c'est une formation sur ce qu'on peut faire avec les élèves, c'est-à-dire les techniques de, pas forcément de recherches parce que ça c'est plutôt le professeur documentaliste, donc là on empiéterait sur son travail, mais en revanche sur la réflexion, au niveau du choix de l'estime, de la connaissance de soi, oui pourquoi pas. Mais il ne faudrait pas nous faire une formation sur les différentes filières ou les différents métiers ou autres, qui serait complètement du domaine du conseiller d'orientation.

Nous : d'accord. Donc en fait on ne vous en n'a jamais proposé ?

Pp : non, mais peut être qu'il y en a au PAF et je ne l'ai pas vu. Mais je ne crois pas.

Nous : alors maintenant c'est notre dernière question, et si vous voulez vous pouvez prendre un petit peu de temps de réflexion. C'est au choix.

Pp : merci.

Nous : avez-vous envie de me dire autre chose sur la dimension éducative à l'orientation ? Donc là peu importe... (Rire)

Pp : alors pendant que j'y pense, parce que après je vais encore oublier, J'ai oublié que dans les heures de vie de classe il y a aussi tout ce qui est préparation au conseil et classe et bien sûr après le compte rendu.

Euh... au niveau donc de l'EAO... il ne faudrait pas que ça devienne une matière à part entière. Puisse que là on a un petit peu tendance ces derniers temps à vouloir tout faire dans un établissement scolaire. C'est-à-dire que si on regarde de près, il y a l'attestation sécurité routière, bon ça a toujours existé. Mais il y a aussi, maintenant les gestes de premiers secours ,il y a le B2I, il y a l'EAO, et sur la croissance verte etc., donc un certain nombre de choses sans compter la note de vie scolaire qui normalement est... enfin normalement le PP doit y participer. Donc je refuse, et j'explique toujours aux parents lors des conseils de classe pourquoi je refuse d'y participer.

Nous : c'est quoi la note de vie scolaire ?

Pp : alors en fait pour expliquer un petit peu les choses, moi ce qui me gêne c'est qu'avant on était là pour apporter des connaissances aux élèves et on devait les évaluer entre guillemet sur leur compétences, sur leurs connaissances, donc sur le travail de l'élève. De plus en plus on est obligé d'évaluer sur l'être. Sur ce qu'il est, sa manière d'être. Donc c'est très dangereux, parce que moi ça ne fait pas partie de mes compétences. Et je n'ai pas à mettre une bonne note à un élève parce que c'est un élève, qui est par exemple bien aimé par l'ensemble des autres élèves, donc c'est un élève qui peut être délégué. Parce que bien évidemment les délégués ont des bonus. Euh je ne vais pas, je trouve que cela ne fait pas partie de mon rôle et moi je me refuse d'évaluer des élèves sur leur personnalité et sur ce qu'ils sont, sur leur motivation à l'école. Donc la note de vie scolaire participe à ça. Et du coup bah un élève qui a déjà une mauvaise note et qui ne fait pas ses devoirs, il est déjà puni entre guillemet puni en classe, donc c'est un petit peu la double peine. Un, il est mauvais en classe, en plus il est souvent absent et en plus on lui rajoute une mauvaise note en vie scolaire...

Nous : j'ai une question par rapport au socle commun de connaissances, comment vous allez pouvoir évaluer les compétences qui sont à évaluer par rapport à l'orientation ?

Pp : ah bah ça va être au pp de troisième, parce que je ne vois pas qui pourrait le faire. Et par le principal. Parce que je ne pense pas que le COP puisse le faire.

Nous : et vous avez une idée un peu, parce que ça va être mis en place à la rentrée prochaine ?

Pp : oui c'est déjà le cas en quatrième et donc pour les troisièmes l'année prochaine. Et puis bah pour l'instant on ne sait pas. On sait qu'on va devoir mettre des croix. (rire)

Nous : ok. Autre chose ?

Pp : oui il y a quelque chose qui me gêne beaucoup, le fait qu'on entende beaucoup dans les médias, qu'il faut, justement favoriser tout ce qui est professionnel, au niveau de l'apprentissage et autre et que nous dans l'éducation nationale, au niveau de l'institution c'est tout le contraire. C'est-à-dire, qu'il faut savoir qu'on se fait taper sur les doigts si on n'a pas un nombre suffisant d'élèves qui passent en seconde générale. Les chefs d'établissements ne prennent pas en compte le choix de l'élève....

Nous : en début d'entretien vous m'avez dit que ça fait donc 5 ans que vous êtes PP, est-ce que votre approche sur la dimension éducative à l'orientation a évolué, changée ?

Pp : bah changé dans la mesure où la première année, euh je n'y connaissais pas grand-chose, donc ça m'a demandé un travail énorme pour connaître toutes les filières et encore, je m'en sortais car j'avais travaillé en lycée avant, donc j'avais quand même une petite idée de ce qui se faisait. En plus le vocabulaire change énormément et c'est vrai que même pour les parents c'est compliqué de s'adapter aux nouvelles filières, c'est toujours délicat.

Et sinon ça a changé, car le chef d'établissement intervenait peu dans le choix de l'orientation de l'élève. Depuis que c'est une obligation qu'il rencontre les parents il y a des changements. De son côté lui a une pression institutionnelle qui gêne un peu les choses.

Nous : ok, et bien merci beaucoup.

Pp : de rien bon courage.

❖ *RETRANSCRIPTION ENTRETIEN N° 2 (DANS LA GRILLE : (2))*

Donc au début je vais vous poser des questions, plus sur la présentation, et après plus vraiment sur l'éducation à l'orientation en classe de troisième.

Pp : hum hum.

Nous : depuis combien de temps exercez-vous en tant qu'enseignante ?

Pp : 10 ans

Nous : et en tant que Professeur Principal ?

Pp : 6ans.

Nous : 6ans, d'accord, et avez-vous déjà changé d'établissement ?

Pp : euh... quatre fois.

Nous : ah oui, et vous avez été Professeur Principal dans les différents établissements ?

Pp : dans 3 oui.

Nous : 3 ok, le rôle de professeur principal vous tient-il à cœur ?

Pp : oui énormément.

Nous : d'accord et pourquoi ?

Pp : euh, d'abord parce que je suis enseignante en lettres, donc ça n'a rien à voir comme ça à la base, mais ce que j'aime c'est surtout être PP de troisième, euh parce que c'est un âge où beaucoup de choses se décident. J'aime bien la responsabilité un petit peu de, de guide.

Nous : d'accord, très bien. Donc là on va partir vraiment dans le contexte de l'éducation à l'orientation.

Pp : d'accord.

Nous : donc lorsque vous avez accepté d'être pp saviez-vous que cela englobait l'éducation à l'orientation ?

Pp : alors la première fois que j'ai été pp, c'était le hasard. J'étais remplaçante, je me suis retrouvée PP d'une troisième d'insertion dès ma première année d'enseignement. Donc euh, aucun pré-requis, connaissance de ma part. et donc et bien j'ai bien dû apprendre, surtout que la classe de troisième d'insertion est très particulière, justement pour l'orientation. Et ensuite et bien ça a été par choix, ils m'ont fait confiance, enfin voila je ne sais pas.

Nous : d'accord.

Pp : mais ça a été toujours par choix et depuis 4 ans j'anime une option au collège : c'est la découverte professionnelle 3 heures.

Nous : d'accord.mon sujet porte principalement sur l'éducation à l'orientation en dehors du cadre de la DP3, et donc je voudrais savoir comment cela se passe, pour ceux qui, n'ont pas cette option. Mais après ce n'est pas grave vous pouvez entièrement en tenir compte.

Pp : hum hum oui.

Nous : d'accord, donc avez-vous eu une formation à ce sujet ?

Pp : aucune. Absolument aucune.

Nous : et une formation qui aurait pu être en lien, par exemple « médiation » ou autre ?

Pp : non aucune, mais même quand j'étais en stage à l'IUFM, on n'a jamais eu de module sur l'orientation. Jamais.

Nous : ok, d'accord.

Pp : c'était l'académie de Toulouse, peut être qu'à Rouen euh, ce n'est pas ça. (Rire)

Nous : (rire) d'accord ok, donc quelles sont les actions que vous mettez en place sur l'année ?

Pp : dans ma classe ?

Ns : oui, en fait je ne sais pas, parce que du coup par rapport à la DP3, est ce que vous pouvez vous détacher.euh...

Pp : alors oui, en fait par exemple cette année, et les années précédentes c'était pareil. J'ai eu au moins 8 élèves qui sont dans le DP3, qui sont dans ma classe aussi en tant que PP, donc je les vois 8 heures par semaine du coup.

Nous : oui, mais il y a tous les autres aussi ?

Pp : oui, il y a tous les autres.

Nous : oui alors, plus sur cet aspect là.

Pp : alors euh... Ca commence souvent par le conseiller d'orientation, très souvent dans ma classe qui se présente lui-même, et présente son rôle, donc ensuite il refait lui-même une intervention, euh sur les différentes filières, et moi euh... très souvent en début d'année, vers octobre-novembre, un entretien uniquement avec mes élèves, individuellement, sur les heures de récréation, sur les entre-deux, comme ca.

Nous : quand c'est possible, en fait ?

Pp : oui voilà quand c'est possible. J'essaie de le faire avec tous les élèves. Euh, ensuite vers novembre-décembre, je prends généralement, pour le premier trimestre on va dire, un premier rendez-vous avec les parents qui normalement... enfin on commence par ceux qui sont le plus urgent.

Nous : oui

Pp : et puis euh, voilà ensuite deuxième trimestre un entretien avec chaque parent. Il y a une grande réunion sur l'orientation en général au mois de février avec le COP, tous les parents et tous les autres PP de troisième.

Nous : les élèves ne sont pas conviés ?

Pp : euh si si, les élèves aussi, euh... je fais souvent un lien avec, vu que je suis prof de lettres, avec l'autobiographie. C'est un dossier sur nous, ça s'appelle moi.

Nous : connaissance de soi...

Pp : oui voilà connaissance de soi, etc., ça je le fais au premier trimestre pour un peu déterminer, plutôt leur goût on va dire euh, le rythme à l'école et leur centre d'intérêt.

Nous : d'accord. D'autres actions ? Des choses qui se rapprochent sur la connaissance des métiers, des choses comme ça ?

Pp : oui alors justement euh...en général vers le mois de février-mars, il y a un carrefour des métiers qui est organisé auquel nous participons. Alors en amont il y a des champs de métiers, après il y a différents pôles de métiers ; industriels, alimentaires, etc. dans les carrefours des métiers. Donc on travaille sur la représentation des métiers pour eux. Ensuite on essaie d'élaborer un petit questionnaire, justement par rapport à un ou deux professionnels qu'ils veulent interviewer. Ensuite on va au carrefour des métiers et puis on fait un petit bilan après ensemble dans la classe. Par exemple : est-ce que les professionnels ont répondu à leur attente ? Est-ce que c'est ça qu'ils attendaient, par rapport aux préjugés qu'ils peuvent avoir sur des métiers. Voilà ce genre de chose.

Nous : d'accord, quand vous dites « on » en fait vous parlez de qui ? Enfin qui travaille avec vous ?

Pp : alors les autres PP de troisième, le chef d'établissement normalement, euh le COP normalement aussi, parce qu'il n'est pas souvent là, donc voilà. La documentaliste qui a pas mal de documents au CDI et puis bah euh moi surtout quoi forcément.

Nous : d'accord, donc vous travaillez avec les documents qui se trouvent aussi au CDI.

Pp : oui, sauf que là, on est dans une année charnière : l'année dernière le lycée professionnel a changé, les réformes et puis cette année, il y a une réforme du lycée avec la seconde, donc les documents n'ont pas suivi. Donc on les aura sûrement l'année prochaine je suppose.

Et puis après, moi en ce qui me concerne, j'ai eu un stage avec tous les lycées de secteur et tous les PP du bassin d'éducation, après là c'était au mois d'avril.

Nous : d'accord. D'après vous, est-ce que vous connaissez le rôle des acteurs qui travaillent avec vous ? Leur rôle un peu, on va dire « officiel » dans le travail.

Pp : alors les acteurs, c'est-à-dire ?

Nous : c'est-à-dire le chef d'établissement, la COP, la documentaliste, les autres enseignants qui travaillent avec vous...

Pp : alors il y a quand même une chose qui est importante je trouve, quant à l'avis sur l'élève, c'est de discuter avec les autres collègues parce que moi ba voilà je suis prof de français, j'ai un avis sur une matière. Ce qui est très important c'est de discuter surtout avec l'équipe. Parce que l'élève peut se comporter comme ça en français et pas du tout pareil dans d'autres matières. Donc ça je crois que c'est très important de ne pas nous même s'enfermer dans l'idée qu'on a de l'élève. C'est ça le rôle du PP, on coordonne les autres. Donc il faut faire attention après de ne pas être trop influent sur l'élève. Je pense que c'est vraiment en discutant avec les autres ; donc pour moi c'est le premier partenaire, vraiment.

Nous : oui

Pp : euh la documentaliste, aussi évidemment. Euh pour les documents, elle a des sites aussi de référence. Ca croise aussi le travail du euh.

[Quelqu'un entre, nous sommes interrompus quelques secondes pendant notre entretien]

Pp : oui donc euh, le rôle du conseiller d'orientation, lui euh, c'est déjà d'être là, si peu (rire), non mais je connais son rôle. Là aussi c'est très important de parler avec lui, parce que ça m'est arrivé d'avoir effectivement un avis sur un élève et avoir une idée vers quoi le diriger et puis finalement soit ce n'était pas possible, soit le conseiller d'orientation ne connaissant absolument pas l'élève, ne regarde purement

que les notes et là on est en désaccord. Et ce n'est pas très bon non plus, euh bon donc il faut vraiment quand même se parler quoi

Nous : oui ok, alors à votre avis quel est leur impact sur votre rôle dans l'éducation à l'orientation ? L'impact de tous ces acteurs, en quoi ça va changer certaines choses, améliorer ou justement freiner votre place ?

Pp : euh nous on est forcément face aux élèves tous les jours, donc c'est ce que je disais on a une vision peut-être parfois même restreinte parce qu'on mélange à la fois notre matière et le rôle du pp. Je trouve que faire intervenir les gens un peu « extérieurs » que cela soit le chef d'établissement ou, un CO ou un autre professeur donne vraiment un... enfin nous permet d'avoir plusieurs avis pour un peu cerner finalement l'élève dans un environnement un peu différent que dans l'environnement pur de la classe.

Nous : d'accord ok. Tout à l'heure quand vous m'avez parlé un peu des outils que vous utilisez par exemple sur la connaissance de soi, vous m'avez parlé d'un dossier à faire, des choses comme ça. J'aimerais savoir, quels sont les autres outils que vous utilisez dans le cadre de l'éducation à l'orientation.

Pp : bah alors le premier des outils c'est l'Onisep, la bible ! C'est l'Onisep, euh bon il y a aussi un peu plus attractif maintenant avec pas mal de vidéos sur les métiers, les choses comme ça, parce que moi je trouve que pour le niveau collège, le niveau lycée c'est peut être mieux mais euh, ce sont des fiches un peu obscures quand même, il faut faire une explication de texte à côté, donc les accompagner. Il y a aussi un logiciel qui s'appelle « GPO » qui leur permet de passer justement des tests tous seuls sur leur centres d'intérêts et il se rendent compte du coup de leur centre d'intérêt et du coup font une sorte de conclusion donc euh, psycho test, qui fait une conclusion sur plutôt vers ce métier là, vers ce domaine. Donc il faut les accompagner aussi pour lire les résultats, parce que ce n'est pas forcément très lisible, pour les élèves de collège en tout cas. Euh d'autres outils.... Ba après c'est la connaissance que moi je peux avoir en ayant mes réunions. Le chef d'établissement peut aussi, enfin doit d'habitude, non mais peut aussi normalement, avoir une vision d'ensemble, au moins du secteur, des chambres de métiers, des bacs pro par exemple qui sont plus ou moins demandés et ils nous amènent des chiffres qui peuvent être quand même importants, sur des choses très demandées avec des coefficients par exemple euh des choses techniques, des coefficients par matière. Si

on veut faire un BEP hôtellerie et enfin bac pro hôtellerie aujourd'hui il vaut mieux être bon en mathématiques, en français et en anglais. Un autre bac pro ça va être d'autres coefficients, donc nous, là c'est plus vers le mois d'avril où l'élève a déjà plus ou moins choisi et on va lui dire « attention, axe sur ces matières parce que pour être pris en bac pro c'est nécessaire ». Voilà donc lui il peut nous amener la connaissance du bassin d'éducation qui n'est pas du tout le même selon l'endroit où on est.

Nous : oui d'accord, donc vous vous les procurez principalement par l'Onisep, on a dit aussi le cdi. Est-ce que vous avez aussi un rapport avec le CIO pour aller chercher ce genre d'outils ?

Pp : alors moi non. Par contre j'y envoie des parents. Moi, non comme le COP m'amène lui aussi des documents ou aussi des sites, parce que c'est beaucoup par internet aujourd'hui. Enfin voilà donc j'envoie les parents, parce qu'il y a un acteur dont on n'a pas parlé c'est les parents, c'est le plus important de toute façon de tous. Donc c'est pour les impliquer aussi, pour qu'ils fassent la démarche, pour qu'ils prennent rendez-vous avec le conseiller d'orientation et pas seulement avec moi.

Nous : d'accord, pensez- vous que l'éducation à l'orientation fasse partie de votre rôle de PP ?

Pp : oui. Alors oui complètement en troisième, un peu en quatrième, et il l'est un peu moins en sixième-cinquième. Ce n'est pas après la même orientation si ce n'est après des classes spécifiques, de segpa, là ce ne sont pas des classes liées à l'orientation vers vraiment euh... on va dire des études. L'orientation c'est un tout, même un CAP c'est des études pour moi. Donc en amont c'est plus être dans une classe plus adaptée. En troisième ça commence un peu à être plus important.

Nous : ok, d'accord. Je vous lis une phrase et vous me dites ce que vous en pensez. « Le professeur principal tient un rôle décisif dans l'éducation à l'orientation auprès des jeunes ».

Pp : c'est euh... Disons que je suis assez d'accord. Sauf qu'en fait donc chaque élève est un individu, donc a une identité à part entière. Donc je dirais, oui et parfois même trop si on ne fait pas attention, on peut avoir une influence énorme sur les élèves. C'est pour ça que j'aime beaucoup avoir l'avis de toute l'équipe, et qu'il y ait une coordination parce que parfois,... enfin il y a un rôle décisif, surtout pour ceux qui partent en apprentissage, CAP ou en Bac pro, parce que ce sont ceux qui vont

travailler dans deux ans, dans trois ans donc c'est quand même quelque chose de décisif, même s'ils peuvent toujours changer évidemment en cours de route. Après pour ceux qui vont au lycée c'est plus dans trois ans que ça relève d'une réelle décision.

Nous : hum hum, d'accord. Euh vous ne m'en avez pas parlé mais par rapport aux heures de vie de classe, vu que le PP on va le trouver notamment pendant les heures de vie de classe c'est donc 10 heures par an en gros... et donc...

Pp : alors je n'en ai pas moi.(rire) donc c'est sur mes cours. Parce que ça dépend en fait des établissements, il y a une cotation horaire globale, il y a des choix qui sont faits, et ce choix là ne se fait pas partout. Donc on va dire que j'ai quatre heures et demie de français, donc forcément je prends du temps sur mes cours. Ce n'est pas ce que j'aimerais, j'aimerais mieux qu'il y ait une heure réservée.

Nous : et pour tout ce qui relève de ce qui est plus administratif aussi ?

Pp : ah oui oui, on n'a pas d'heure de vie de classe, on a mis les heures qu'on pourrait mettre là, ailleurs.

Nous : bon d'accord ok, maintenant un peu pour vos poursuites. Souhaitez-vous reprendre ce rôle de PP pour les années à venir ?

Pp : ah oui oui, j'y tiens beaucoup.

Nous : et qu'est-ce que vous souhaitez, enfin si vous souhaitez améliorer quelque chose, améliorer dans l'orientation auprès des jeunes, et dans la place que vous pouvez avoir ?

Pp : bah alors l'échec, la remédiation c'est parce qu'il y a forcément des échecs. Les échecs c'est quand, pour être schématique, c'est quand c'est moi qui remplit la fameuse feuille verte, et moi c'est le cas j'ai un élève qui doit la rendre depuis le 20 mai par exemple, et il n'est pas là depuis 3 semaines et il n'en a rien faire du tout de son orientation, et bien c'est moi. Donc c'est l'échec, parce que il y a toujours un ou deux parents ou ce n'est pas du tout satisfaisant.

Nous : d'accord, et donc par rapport à ça, et aux améliorations possibles, envisagées. Pensez-vous qu'une formation permettrait de vous aider ?

Pp : si une formation pouvait être donnée aux parents aussi en même temps, peut être. (Rire). Non mais vraiment le premier acteur ce sont les parents, si ils ne sont pas là, s'ils ne discutent jamais avec leur enfant, si l'élève est perdu, qu'il a des notes catastrophiques, voilà je donne un cas. Et bien n'importe quelle formation ne pourra

jamais combler je pense ça. Maintenant, cette année par exemple nous avons eu une formation plus complète sur les enseignements d'exploration, on a eu vraiment le contenu.

Nous : ah oui ?

Pp : parce que il y a une chose, je ne sais pas si c'est la question mais euh...il y a un gros problème c'est la liaison qu'on peut faire entre un prof de collège et un prof de lycée. C'est-à-dire que, nous, on ne sait pas trop forcément ce qu'il y a, les contenus, dans les enseignements réellement. Et donc je trouve ça important parce que là c'est un outil très utile pour aiguiller l'élève, plus quand même vers... surtout pour les BAC pro.

Nous : d'accord, donc ça manque un peu de communication ?

Pp : ah carrément. Parce que quand on n'a pas de formation et qu'on lit euh par exemple : un bac pro système électronique et numérique, bon a part deux ou trois mots , je sais que c'est un élève qui pourra travailler par exemple pour France télécom et installer les lignes. Je peux toujours lui dire ça mais c'est réducteur. Je vais pouvoir lui dire en gros mais vraiment en gros. Et pour moi mon premier travail c'est de me former vraiment sur la filière professionnelle. Parce qu'il y a beaucoup de professeurs et presque tous les professeurs n'ont jamais mis les pieds dans un lycée professionnel, et ont eu un parcours classique. Et donc peu ou pas connaissent vraiment ce qu'on attend d'un élève en bac pro. Même au niveau des matières générales.

Nous : oui.

Pp : et je crois qu'il faut savoir miser sur certains élèves parce qu'il faut se dire qu'un 8 -9 -10 au collège peut devenir un 15 au lycée si l'élève s'épanouit et parfois miser sur dire aller il va en général il verra plus tard et ne pas le restreindre a. parce que parfois les autres professeurs on tendance à dire, il a 8,9, en seconde ça ne passera jamais, il va s'écrouler, il faut qu'il aille en bac pro. Sauf que le bac pro est quand même quelque chose qui est restreint, d'abord pour une poursuite d'étude mais surtout qui détermine quand même un choix de métier, donc ne pas se tromper voilà, il faut miser, et parfois on se trompe mais euh voilà. C'est quelque chose sur laquelle je tiens beaucoup, sur le fait qu'un élève à 15 ans, il peut être pommé, il peut avoir passé une mauvaise année, pour X raison. Peut -être parfois il faut quand même lui donner sa chance. Et du coup en sachant ce qui est enseigné, même au niveau des

matières générales en sachant ce qui est enseigné parfois au lycée et on se rend compte que bon il y a des exigences d'accord mais qu'un élève peut rattraper quand même. Ce n'est pas un couperet qui tombe, ça y est toi tu vas aller là, toi tu vas aller là. C'est quelque chose pour moi, contre laquelle il faut lutter. Voilà.

Nous : ok, est ce que vous avez envie de me dire autre chose ? Sur la dimension éducative à l'orientation ?

Pp : euh bah c'est vrai que je suis assez passionnée par l'orientation parce que effectivement, il y a un pouvoir décisionnel quand même, de la part d'abord de l'élève pour lui-même, des parents pour leur enfant, et puis le PP a forcément une place importante dans cet échiquier. Je dirais que pour ceux qui veulent devenir professeur principal, il faut vraiment faire la démarche d'aller dans les lycées, d'aller dans des réunions, dans des carrefours des métiers parce que je répète vraiment qu'un prof, il est prof dans une discipline, il ne connaît que ça finalement, il n'est pas très ouvert dans le monde du travail, et la DP3 donc je peux m'en servir parce que moi ça m'a aidé à visiter plusieurs entreprises, de discuter avec beaucoup de gens qui travaillent aux ressources humaines, qui me disent voilà on recrute comme ça, selon ces critères là, selon ce niveau d'étude. Et moi ça me permet vraiment de concrétiser ce que peut être un bac pro par exemple SEN, électrotechnique, dans l'industrie et puis de lutter vraiment contre les clichés vis-à-vis des métiers et des filières. Un CAP n'est absolument pas plus bas qu'un bac général quel qu'il soit dans la mesure où c'est le profil de l'élève et de lutter contre un manque d'ambition qu'il y a parfois selon les endroits où l'on est, en tout cas moi c'est le cas où c'est assez rural. Et c'est : « on va faire un apprentissage dans le garage d'à côté pour ne pas trop s'éloigner », pour moi, quand je reçois des parents que l'élève il veut faire un CAP, moi je dis et bien tu n'oublies pas derrière il y a une mention complémentaire, pour moi c'est vraiment une poursuite d'étude comme une autre. Mais qui est une mention complémentaire, on peut même rattraper un bac pro, c'est vraiment dans certaine filière, pour moi c'est très important parce que ça peut permettre de s'épanouir, si l'élève est en hôtellerie et qu'il adore ce qu'il fait, il peut très bien partir en BTS sans problème. Donc voilà ce n'est pas du tout figé.

Nous : et bien merci beaucoup.

❖ *RETRANSCRIPTION ENTRETIEN N°3 (DANS LA GRILLE : (3))*

Nous : depuis combien de temps exercez vous en tant qu'enseignante ?

Pp : 16 ans.

Nous : enseignante de ?

Pp : de français.

Nous : et en tant que pp ?

Pp : 10 ans.

Nous : avez-vous changé d'établissement pendant ces 10 ans.

Pp : j'ai connu 3 établissements.

Nous : d'accord, et vous avez été PP dans les 3 établissements ?

Pp : non, uniquement dans celui où je suis actuellement à Gaillon.

Nous : d'accord, vous êtes PP pour quelle classe ?

Pp : alors j'ai fait les quatre niveaux, j'ai fait les 3emes mais il ya 5, 6 ans. Actuellement je suis PP pour les 6emes et 5emes.

Nous : donc on va parler du cas général de tous les niveaux. Ok, le rôle de pp vous tient t-il à cœur ?

Pp : oui.

Nous : pourquoi ?

Pp : euh, je dirais pour deux raisons, parce que d'abord ça permet d'avoir un rapport privilégié avec une classe, et voila, simplement aussi de s'occuper d'un groupe d'élèves. Et puis il y a aussi, il faut y penser, il y a aussi le paramètre financier qui n'est pas négligeable. Et aussi, quand je suis arrivée à Gaillon, être pp c'était avoir une reconnaissance supplémentaire, une sorte de respect, enfin c'est une façon de entre guillemets des fois d'avoir moins de problèmes dans une classe, d'avoir une présence et une reconnaissance par rapport aux collègues, par rapport aux élèves.

Nous : d'accord, lorsque vous avez accepté d'être PP, saviez-vous que cela englobait l'éducation à l'orientation ?

Pp : alors il y à 12 ans ça l'était moins. Ce n'est pas que ce n'était pas important, mais c'était moins dit. Et puis voila j'ai commencé avec des petits niveaux, euh voilà.

Nous : donc du coup comment l'avez-vous su ? Comment c'est venu ? Petit à petit ?

Pp ; ah bah c'est venu sur le terrain, oui, petit à petit, et puis j'ai du faire. Je sais que j'ai fait un stage en entreprise il y a 11 ans. Voila, pour connaitre un peu les métiers

sur le bassin de Gaillon, c'était très intéressant. Voila. Mais c'est vraiment parce qu'on nous a dit là il va falloir vous occupez de l'orientation. Finalement il y avait euh... au départ on pensait que c'était le conseiller d'orientation qui s'occupait de ça. Il venait dans nos classes, il faisait son travail, nous, à la limite on ramassait les feuilles on les lui rendait, et puis non. Je crois que c'est venu vraiment petit à petit dans les textes.

Nous : d'accord, donc en fait votre rôle a évolué, il a complètement changé par rapport à cet aspect ?

Pp : oui, il est même de plus en plus prenant et je vois que mes collègues qui sont pp, notamment en troisième, ont des difficultés, et pour certains je dirais sont fatigués du travail que ça demande.

Nous : ok, donc du coup là vous m'avez parlé d'un stage pour aller voir les métiers autour de Gaillon. Est-ce que c'était une formation ? Enfin c'était quoi exactement ?

Pp : oui.oui. bah de toute façon je fais toujours les stages proposés dans ma matière le français. Et là c'était le chef d'établissement qui m'en avait parlé et je trouvais ça aussi intéressant de sortir un peu du contexte. Parce qu'on est tellement. Enfin je trouve que c'est un milieu assez fermé, encore. Ca l'est moins qu'il y a 10 ou 15 ans mais quand même. Il y avait le collège et puis le lycée et puis après bon bah voila on s'occupe des gamins, on leur apprend les règles de grammaire, on leur apprend à compter et puis après bon bah vous vous débrouillez. Or le public à Gaillon a changé aussi. Enfin je sais que quand j'étais pp de troisième j'avais une excellente classe donc je dirais que sur les 25 élèves, il y a eu deux élèves qui demandaient une orientation, qui ont demandé un peu plus de travail, l'une voulait aller en maison familiale et rurale et puis un autre voulait absolument aller en BEP mais tous les autres allaient en seconde. Et puis ça ne posait aucun problème. Je veux dire c'était comme une suite logique, et je n'ai pratiquement pas travaillé quoi.

Nous : d'accord, et maintenant là, vous avez vraiment vu un changement ?

Pp : là je vois maintenant le travail. Par exemple dans la classe de troisième que j'ai, je ne suis pas pp, mais je vois les difficultés d'orientation qui sont là et... j'avoue que je suis complètement pommée. C'est souvent les gosses qui m'apprennent le nom des filières etc. par euh, peut être par paresse, par euh... parce que je fais peut être d'autres choses aussi et que bon voila. Mais je suis vraiment, quand j'entends parler ma collègue, je suis un peu étonnée de la connaissance qu'elle a du terrain.

Nous : d'accord. Quelles sont les actions que vous mettez en place dans l'année ?
Donc là on va parler d'actuellement en ...

Pp : en sixième ?

Nous : oui par exemple, cette année.

Pp : alors en sixième c'est vraiment très très léger. Ce que je fais d'abord, je rencontre les parents par exemple. Je pose quand même des questions aux enfants, qu'est-ce qu'ils s'imaginent faire plus tard ? Voila c'est juste une première prise de conscience de ce qu'ils veulent faire. Mais on ne va pas plus loin. Eventuellement, il y en a quand même 2 ou 3 qui ont rencontré la conseillère d'orientation, parce que on sent qu'ils sont déjà en difficulté, ou en tout cas ne rentrent pas dans le « moule ». Et puis on fait aussi des petits exercices parfois, avec la documentaliste, par exemple si dans ma matière on travaille sur le théâtre. On dit tiens on va travailler sur les métiers du théâtre. Donc on fait des recherches et puis chacun présente un métier. Voila c'est des trucs très ponctuels, qui peuvent être reliés à mon cours.

Nous : d'accord. Et en cinquième ?

Pp : en cinquième l'an dernier, j'avais surtout à gérer une vie de classe avant de gérer une orientation. Euh c'est un peu plus poussé, ça veut dire qu'on essaye de faire un peu plus systématiquement, si on parle par exemple de la vie, on fait les grandes découvertes par exemple en cinquième, donc on parlera des métiers liés à la mer, euh voila c'est toujours quelque chose de... je dirais que c'est plus en quatrième et en troisième, parce que là il y a des heures. Alors j'ai des heures de vie de classe, mais en sixième, les heures de vie de classe elles se passent à ramasser les feuilles.

Nous : vous dites « on », quels sont les acteurs avec lesquels vous travaillez ? C'est qui ce « on » ?

Pp : ce on, c'est la vie scolaire, donc la CPE, les surveillants, parce qu'on parle beaucoup des enfants, comment ils se comportent, ce qu'ils aiment, ce qu'ils n'aiment pas, ça c'est important, et les parents, que je vois pas mal. Euh et puis l'infirmière.

Nous : ah.

Pp : en fait la conseillère d'orientation est déjà tellement occupée avec les quatrièmes et les troisièmes que des fois on demande des conseils à l'infirmière et

l'infirmière a toujours un avis assez intéressant quand on a un élève en difficulté ou autre. Il va la voir, il discute de choses et d'autres. Et on arrive à partager les ah oui d'accord et on trouve des solutions grâce à elle. Ce n'est pas juste quelqu'un qui va mettre un sparadrap sur un bobo quoi.

Nous : d'accord, ok. Est-ce que vous connaissez le rôle de chacun des acteurs que vous venez de citer ?

Pp : euh en gros oui, oui, enfin.

Nous : en fait la question c'est pour savoir si vous connaissez la place de chacun par rapport à vous ?

Pp : oui. Et on a oublié de citer la principale adjointe, parce que elle, elle s'en occupe aussi. Souvent, notamment elle établit des cahiers de suivis pour des élèves qui ont des difficultés, qui posent des problèmes de comportement. Donc chaque professeur les remplit dans la journée, et le soir ils vont le faire signer par la principale adjointe, et c'est important aussi des fois dans l'orientation, enfin dans le comportement du gamin. Donc elle aussi, elle a un rôle parce que souvent elle parle avec les parents et elle discute avec les enfants de tout ça.

Nous : d'accord. Donc tous ces acteurs ont-ils un impact sur votre rôle ?

Pp : ah oui, forcément, parce qu'on est obligé de se voir. Sauf cas idyllique d'une classe, avec des enfants super équilibrés, qui savent ce qu'ils veulent. Mais il y a toujours des parents qui ont besoin d'aide. Des enfants qui ont besoin d'aide. Et voilà. Donc ils sont tous là.

Nous : ok, quels sont les outils que vous utilisez dans le cadre des séances d'éducation à l'orientation ?

Pp : alors je l'ai fait, je l'ai fait beaucoup. Il y avait des petits fascicules avec des questions, ça je l'ai fait en quatrième et en troisième. Je ne le fais pas du tout en sixième. Parce que pas le temps, parce que tiens je n'y pensais plus, maintenant que vous en parlez ça me rappelle un souvenir en troisième : moi j'avais utilisé ça, il y avait vraiment une sorte de fascicule qui aidait le pp dans sa démarche tout au long de l'année, connaissance de soi, connaissance des métiers, à partir de là, on fait des ponts, des croisements et puis voilà.

Nous : d'accord. Et cette sorte de fascicule vous l'aviez obtenu où ?

Pp : Au collège, on nous le donnait en début d'année. Chaque élève de troisième avait un petit dossier et nous on avait ça.

Nous : ok, pensez-vous que l'éducation à l'orientation fasse partie de votre rôle de pp ?

Pp : oui. De toute façon, même en sixième, on ne peut pas, ne pas penser à l'avenir des élèves.

Nous : ok. Je vous lis une phrase et vous me dites ce que vous en pensez. Le professeur principal tient un rôle décisif dans l'éducation à l'orientation auprès des jeunes.

Pp : alors moi je dirais dans l'éducation tout cours. Moi, des fois ce qui me gêne la dedans, dans ces trucs à l'orientation, c'est qu'on nous farci un peu le crâne. C'est important l'orientation, savoir ce qu'ils veulent. Mais on demande à un enfant qui a 11, 12, 13, 14, 15 ans de savoir qu'est ce qu'il va faire plus tard. Moi je ne sais toujours pas, à la limite, ce que je vais faire plus tard. Euh. Donc voilà je trouve que notre rôle, c'est vrai qu'il est important mais plus comme « révélateur de ». Une collègue me parlait du manque d'ambition. Moi je dirais que c'est plutôt ça. Moi je délègue au professionnel, conseiller d'orientation, le coté voilà ce que tu peux faire et tout. Par contre, je me dis que nous parfois, on ne peut être que des révélateurs avec d'autres professeurs parce qu'on n'a pas la science infuse. De ah mais tu sais que tu as des qualités là...quand tu fais ça. « Ah bon.. » juste ça, tu devrais penser à telle branche. Voilà.

Nous : donc tout à l'heure on parlait des heures de vie de classe, de votre point de vue, est ce que ce nombre d'heures suffit pour pratiquer l'orientation ?

Pp : alors en sixième, moi j'en ai dix. Et ça me suffit largement, honnêtement. Je prends quand même beaucoup sur les cours parce qu'ils sont plus lents, parce que ce sont des papiers à remplir. Je pense ceci dit qu'en troisième c'est un peu court, un peu limite surtout quand ce sont des troisièmes qui demandent beaucoup, beaucoup de travail.

Nous : ok, souhaiteriez-vous reprendre ce rôle de PP, pour les années à suivre ?

Pp : euh oui.

Nous : et euh je ne sais pas trop si vous êtes PP de sixième et cinquième par choix, mais sinon est-ce que vous aimeriez pour les troisièmes ?

Pp : oui, pourquoi pas mais quand j'aurai le temps. Voilà parce que ça demande du temps, et je fais d'autres choses par ailleurs et donc je ne peux pas m'impliquer autant. Mais je sais que je l'avais fait avec plaisir. Je m'étais vraiment investie

dedans. Ca a été très intéressant. On avait créé de chouettes rapports. Mais je dirais que là pour le moment je vais rester sur sixième, cinquième mais purement par choix personnel.

Nous : ok, très bien. Qu'est ce que vous souhaiteriez améliorer dans l'orientation auprès des jeunes ?

Pp : On s'occupe toujours plus des élèves en difficulté et il faudrait peut-être penser des fois à ceux qui ne font pas de bruit mais qui. Mais bref, nous on a établi des sortes de stages. Ca permet de les sortir de l'établissement. Oui d'abord il ya un stage pour tous les élèves de troisième. Mais pour certains élèves, il y a vraiment des stages en plus par ci, par là, en plus pour qu'ils essaient vraiment de se raccrocher à quelque chose et trouver une motivation. et moi je trouve que les sortir, leur faire rencontrer des gens qui ont été un peu comme eux, je fais vraiment confiance à ceux qui connaissent, les professionnels, mais rien ne vaut les rencontres avec les professionnels. Enfin c'est comme l'éducation à ne pas se droguer. Au lieu de rencontrer les gendarmes, c'est peut être mieux de rencontrer d'anciens drogués qui viennent raconter voila, bon. Moi je dis, quelqu'un qui vient, qui raconte son métier, (et je sais que ca se fait notamment en maternelle et en école primaire, il y a des parents qui viennent présenter), ça passionne plus, c'est concret et je crois qu'il faut plutôt aller vers du concret.

Nous : ok, pensez vous qu'une formation par rapport donc à l'orientation, et l'approche que vous pouvez en avoir vous permettrait de vous aider ?

Pp : oui, mais alors une formation, avec bon un petit peu de théorie mais beaucoup de... aller voir des ateliers de BEP, rencontrer des professeurs qui... Voila quelque chose qui n'est pas simplement une sorte de cours théorique sur il existe tel type de BEP tel CAP. Voila.

Nous : et une formation, qui imaginons serait, plus dans le sens, sur l'approche un peu pédagogique que vous pourriez avoir pour les élèves ?

Pp : l'approche pédagogique, on l'a ou on ne l'a pas. Mais on l'a déjà dans nos matières donc après on est sensé aussi pouvoir leur apprendre autre chose que la matière. Donc après si on est un prof correct et assez pédagogue, on peut quand même leur apprendre les choses de l'orientation. Je ne m'inquiète pas de ce côté là.

Nous : d'accord. Et bien ça se termine, est-ce que vous avez envie de me dire autre chose sur la dimension éducative à l'orientation ?

Pp : non, là je pensais juste, parce que je viens d'entendre, enfin ça n'a rien à voir c'est plus politique. Mais je crois que c'est plus facile de travailler avec, enfin en individuel. Et quand j'entends mes collègues qui n'ont pas de temps pour les troisièmes je trouve ça aberrant. Parce que ce n'est pas une question de temps, de rétribution ou quoi que ce soit. C'est juste, même pour les élèves simplement qu'il ait un temps. Donc moi je trouve qu'il y a. Il faudrait qu'il y ait... au lieu d'avoir une heure de je ne sais pas moi apprendre à rouler en scooter, ou une heure de prévention inutile, sur il ne faut pas manger des hamburgers, il faut manger des haricots, enfin des trucs qui nous ennuiant. Il Faudrait plutôt avoir des choses concrètes.

Nous : donc en fait on va dire que l'éducation à l'orientation passerait plus peut être avant l'éducation à l'alimentation, l'éducation à, tout ce qu'il peut y avoir maintenant, la croissance verte... ?

Pp : oui tout ça c'est bien ! Mais euh. Tout ça c'est très bien il faut le faire, mais on le fait plus ou moins. Mais je trouve qu'il faudrait quand même dans l'emploi du temps un temps, pour ça. Alors après comment on fait, comment on l'organise ça c'est autre chose. Mais que les élèves puissent se dire tiens, à ce moment là je vais peut être réfléchir. Voilà. Plus sur le temps, ce n'est pas un problème de moyens, ni de prof qui ont envie de le faire. C'est vraiment le temps, et puis il faut rencontrer les parents. Je pense aussi qu'on ne leur fait pas assez confiance, ou il y a des parents qui n'osent pas, parce qu'ils ont des fois eu une scolarité difficile, qu'ils n'osent pas venir, qu'ils n'osent pas parler, ou d'autres qui au contraire sont absolument imbuvables, mais ce n'est pas la question mais que l'on ait vraiment un dialogue avec eux pour croiser les points de vue. Parce que j'ai un exemple avec qui ça se passait mal, j'ai rencontré les parents et j'ai appris plein de choses et tout s'est ouvert, et pour eux et pour moi. Et du coup dans son orientation ça nous a beaucoup aider. Enfin voilà. Ce sont des choses toutes bêtes, mais je pense vraiment qu'il faut qu'il y ait plus de rapports avec les parents, les impliquer.

Nous : ok. Merci beaucoup.

ANNEXE 5 : GRILLES D'ANALYSES DES ENTRETIENS

❖ L'ORGANISATION DU PROFESSEUR PRINCIPAL DANS LA PRATIQUE DE L'EDUCATION A L'ORIENTATION

Grille d'analyse des entretiens : l'organisation du pp dans la pratique de l'EAO

Un temps imparti	
	« alors j'en ai parlé un petit peu au départ, c'est vrai qu'il y a tous les exercices sur la connaissance de soi, tout ce qui concerne l'estime de soi qui est aussi important parce que dans nos heures de vies de classe on n'a pas forcément que l'orientation on a aussi tout ce qui s'appelle justement la vie de classe, c'est-à-dire la cohésion d'un groupe, la prise en compte de chaque individu euh le respect. » (1) « J'ai oublié que dans les heures de vie de classe il y a aussi tout ce qui est préparation au conseil et classe et bien sûr après le compte rendu. » (1) « ah bah absolument pas, enfin moi dans mon cas, en fait l'heure que j'ai tous les 15 jours depuis le début de l'année, c'est toutes les semaines. Et très très souvent je prends aussi sur mes heures de classes sur mes heures de cours. » (1) « ça prend énormément de temps donc, non bien sûr que non, c'est complètement ridicule et les élèves le disent, que du coup ils trouvent ça bien quand c'est un professeur qu'ils voient souvent comme moi par exemple en français parce qu'on se voit plus que une heure par semaine. Mais en même temps c'est quand même un petit peu, au détriment de mon, de ma matière. » (1) « alors ce que j'aimerais c'est qu'il y ait, que j'ai plus accès justement, à l'orientation, mais en dehors de mes cours. » (1) « alors oui, en fait par exemple cette année, et les années précédentes c'était pareil. J'ai eu moins 8 élèves qui sont dans le DP3, qui sont dans ma classe aussi en tant que PP, donc je les vois 8 heures par semaine du coup. » (2) « et moi euh... très souvent en début d'année, vers octobre-novembre, un entretien uniquement avec mes élèves, individuellement, sur les heures de récréation, sur les entre-deux, comme ça. » (2) « alors je n'en ai pas moi (rire) donc c'est sur mes cours. Parce que ça dépend en fait des établissements, il y a une cotation horaire globale, il y a des choix qui sont faits, et ce choix là ne se fait pas partout. Donc on va dire que j'ai quatre heures et demie de français, donc forcément je prends du temps sur mes cours. Ce n'est pas ce que j'aimerais, j'aimerais mieux qu'il y ait une heure réservée. ah oui oui, on n'a pas d'heure de vie de classe, on a mis les heures qu'on pourrait mettre là, ailleurs. » (2) « je dirais que c'est plus en quatrième et en troisième, parce que là il y a des heures. Alors j'ai des heures de vie de classe, mais en sixième, les heures de vie de classe elles se passent à ramasser les feuilles. » (3) « alors en sixième, moi j'en ai dix. Et ça me suffit largement, honnêtement. Je prends quand même beaucoup sur les cours parce qu'ils sont plus lents, parce que ce sont des papiers à remplir. Je pense ceci dit qu'en troisième c'est un peu court, un peu limite surtout quand de sont des troisièmes qui demandent beaucoup, beaucoup de travail. » (3) « oui tout ça c'est bien ! Mais euh. Tout ça c'est très bien il faut le faire, mais on le fait plus ou moins. Mais je trouve qu'il faudrait quand même dans l'emploi du temps un temps, pour ça. Alors après comment on fait, comment on l'organise ça c'est autre chose. Mais que les élèves puissent se dire tiens, à ce moment là je vais peut être réfléchir. Voilà. Plus sur le temps, ce n'est pas un problème de moyens, ni de prof qui ont envie de le faire. » (3)

	« moi je commence toujours, euh, au premier trimestre par tout ce qui est exercices de connaissance de soi. Pour apprendre un peu à connaître les élèves et aussi à savoir un peu où ils en sont. Normalement si ça a été bien fait, le travail à l'éducation a commencé en quatrième, la plupart du temps c'est fait. Et donc en troisième, ils ont quand même une petite idée et ils ont déjà quelques outils pour, euh, pour penser à leur orientation. On leur en a déjà parlé donc ça aide, quand même. Mais ça fait que depuis quelques années seulement. » (1) « les élèves travaillent sur des fiches fictives d'élèves, sur lesquelles on peut trouver le parcours de l'élève, ses centres d'intérêt, ce qu'il aimerait faire, avec les notes du deuxième trimestre pas exemple. Et l'élève va essayer de voir si son projet est cohérent avec les notes qu'il a, avec ses centres d'intérêts, et il a en quelque sorte à jouer un petit peu au conseiller d'orientation, donc à faire aussi des recherches, donc sur papier, ou sur internet, n'importe quel support en fait pour trouver euh, les études par rapport au projet de l'élève. »(1) « Il y a des outils sur la connaissance des métiers parce que c'est vrai que partir des métiers pour certains élèves c'est aussi intéressant, parce que ça leur parle de l'avenir plus concrètement. »(1) « donc au niveau des outils, après bah c'est sous forme d'exposés, de questions. » (1) « Et aussi il y a la fameuse revue de l'Onisep, qu'on a depuis deux ans très très tard, avec les réformes qui n'ont pas eu lieu, puis qui ont eu lieu cette année. Donc c'est vrai que pour les parents c'est aussi handicapant de devoir remplir des vœux, avec, euh sans support. Donc ça c'est un peu gênant. Et puis la brochure est assez, est très, comment dire ? ...il y a beaucoup de choses à lire, beaucoup d'écrits donc c'est un peu difficile aussi pour certains parents. C'est vrai que par rapport à la brochure ça permet d'expliquer avec leurs enfants, les pages où ils doivent aller, de voir un ce qu'il y a dans cette brochure. Pour leur expliquer un petit peu. » (1) « oui voilà connaissance de soi, etc., ça je le fais au premier trimestre pour un peu déterminer, plutôt leur goût on va dire euh, le rythme à l'école et leur centre d'intérêt. » (2) « oui, sauf que là, on est dans une année charnière : l'année dernière le lycée professionnel a changé, les réformes et puis cette année, il y a une réforme du lycée avec la seconde, donc les documents n'ont pas suivi. Donc on les aura sûrement l'année prochaine je suppose. » (2) « bah alors le premier des outils c'est l'Onisep, la bible ! C'est l'Onisep, euh bon il y a aussi un peu plus attractif maintenant avec pas mal de vidéos sur les métiers, les choses comme ça, parce que moi je trouve que pour le niveau collège, le niveau lycée c'est peut être mieux mais euh, ce sont des fiches un peu obscures quand même, il faut faire une explication de texte à côté, donc les accompagner. Il y a aussi un logiciel qui s'appelle « GPO » qui leur permet de passer justement des tests tout seul sur leur centre d'intérêt et il se rendent compte du coup de leur centre d'intérêt et du coup font une sorte de conclusion donc euh, psycho test, qui fait une conclusion sur plutôt vers ce métier là, vers ce domaine. Donc il faut les accompagner aussi pour lire les résultats, parce que ce n'est pas forcément très lisible, pour les élèves de collège en tout cas. » (2) « alors moi non. Par contre j'y envoie des parents. Moi, non comme le COP m'amène lui aussi des documents ou aussi des sites, parce que c'est beaucoup par internet aujourd'hui. » (2) « alors je l'ai fait, je l'ai fait beaucoup. Il y avait des petits fascicules avec des questions, ça je l'ai fait en quatrième et en troisième. Je ne le fais pas du tout en sixième. Parce que pas le temps, parce que tiens je n'y pensais plus, maintenant que vous en parlez ça me rappelle un souvenir en troisième : moi j'avais utilisé ça, il y avait vraiment une sorte de fascicule qui aidait le pp dans sa démarche tout au long de l'année, connaissance de soi, connaissance des métiers, à partir de là, on fait des ponts, des croisements et puis voilà. Au collège, on nous le donnait en début d'année. Chaque élève de troisième avait un petit dossier et nous on avait ça. » (3)
Utilisation d'outils	

Des activités multiples	« Ils vont aussi, on les emmène, au forum des métiers organisé par le CIO. Ils ont aussi... là cette année, ils ont eu deux visites des provideurs de secteurs. » (1) « J'ai oublié d'ailleurs, oui au niveau de l'orientation, le stage, obligatoire, d'une semaine de stage, que les troisièmes font lors du deuxième trimestre. » (1) « et puis euh, voilà ensuite deuxième trimestre un entretien avec chaque parent. Il y a une grande réunion sur l'orientation en général au mois de février avec le COP, tous les parents et tous les autres PP de troisième. » (2) « oui alors justement euh... en général vers le mois de février-mars, il y a un carrefour des métiers qui est organisé auquel nous participons. Alors en amont il y a des champs de métiers, après il y a différents pôles de métiers : industriels, alimentaires, etc. dans les carrefours des métiers. Donc on travaille sur la représentation des métiers pour eux. Ensuite on essaie d'élaborer un petit questionnaire, justement par rapport à un ou deux professionnels qu'ils veulent interviewer. Ensuite on va au carrefour des métiers et puis on fait un petit bilan après ensemble dans la classe. Par exemple : est-ce que les professionnels ont répondu à leur attente ? Est-ce que c'est ça qu'ils attendaient, par rapport aux préjugés qu'ils peuvent avoir sur des métiers. Voilà ce genre de chose. » (2) « Je pose quand même des questions aux enfants, qu'est-ce qu'ils s'imaginent faire plus tard ? Voilà c'est juste une première prise de conscience de ce qu'ils veulent faire. Mais on ne va pas plus loin. » (3) « Et puis on fait aussi des petits exercices parfois, avec la documentaliste, par exemple si dans ma matière on travaille sur le théâtre. On dit tiens on va travailler sur les métiers du théâtre. Donc on fait des recherches et puis chacun présente un métier. Voilà c'est des trucs très ponctuels, qui peuvent être reliés à mon cours. » (3) « Euh c'est un peu plus poussé, ça veut dire qu'on essaye de faire un peu plus systématiquement, si on parle par exemple de la vie, on fait les grandes découvertes par exemple en cinquième, donc on parlera des métiers liés à la mer, euh voilà c'est toujours quelque chose de... » (3)
-------------------------	---

❖ LA VISION DE PROFESSEUR PRINCIPAL DE L'EDUCATION A L'ORIENTATION

Un rôle multiple	« bah de toute façon quand on est PP en troisième, de toute façon notre priorité c'est l'orientation. » (1) « Exactement. Maintenant c'est vrai que le pp est plus à même puisqu'il a dix heures dans l'année, soit disant, pour se charger de cette compétence, alors évidemment, dix heures par semaine, euh par an c'est très peu ». (1) « Donc, du coup qu'on y participe oui parce qu'on est censé en tant que pp suivre les projets d'orientation, et suivre... en fait on suit l'élève dans son projet de l'année, maintenant euh... on n'est pas conseiller d'orientation. Et il est hors de question qu'on remplace un conseiller d'orientation. » (1) « Et on n'a pas toutes les réponses posées par l'élève. Ce n'est pas notre métier. » (1) « rôle décisif je ne sais pas. Cela dit selon la relation que l'on peut avoir avec les élèves et les parents c'est vrai que l'on peut avoir un rôle important. » (1) « Voilà nous ce qui nous paraît être le plus judicieux, mais donc oui en quelque sorte on a quand même un rôle décisif parce qu'on est a priori les mieux placés. Maintenant on n'a pas toutes les solutions et notamment au niveau de la voie professionnelle on ne peut pas tout connaître, au niveau du choix des écoles, aux niveaux... » (1) « A lors ce qu'il faut savoir aussi c'est qu'en tant que PP, par exemple en début d'année on donne aussi tous les papiers à compléter, alors c'est aussi les photos de classe, c'est les chèques pour la coopérative, c'est les papiers de bourses, c'est les papiers à signer, toutes les informations etc. » (1) « Donc c'est très dangereux, parce que moi ça ne fait pas partie de mes compétences. Et je n'ai pas à mettre une bonne note à un élève parce que c'est un élève, qui est par exemple bien aimé par l'ensemble des autres élèves, donc c'est un élève qui peut être délégué. Parce que bien évidemment les délégués ont des bonus. Euh je ne vais pas, je trouve que cela ne fait pas partie de mon rôle et moi je me refuse d'évaluer des élèves sur leur personnalité et sur ce qu'ils sont, sur leur motivation à l'école. Donc la note de vie scolaire participe à ça. » (1) « Bah ça va être au pp de troisième, parce que je ne vois pas qui pourrait le faire. Et par le principal. Parce que je ne pense pas que le COP puisse le faire. » (1) « Moi je suis professeur de français et en tant que PP ce n'est pas à moi de décider si c'est bien ou pas euh ceux qui veulent aussi faire comme le théâtre... enfin héâtre ça c'est plutôt moi, mais arts plastiques ou musique ça c'est à voir avec le professeur concerné. » (1) « euh, d'abord parce que je suis enseignante en lettres, donc ça n'a rien à voir comme ça à la base, mais ce que j'aime c'est surtout être PP de troisième, euh parce que c'est un âge où beaucoup de choses se décident. J'aime bien la responsabilité un petit peu de, de guide. » (2) « C'est ça le rôle du PP, on coordonne les autres. Donc il faut faire attention après de ne pas être trop influent sur l'élève. » (2) « ... Disons que je suis assez d'accord, enfin il y a un rôle décisif, surtout pour ceux qui partent en apprentissage, CAP ou en Bac pro, parce que ce sont ceux qui vont travailler dans deux ans, dans trois ans donc c'est quand même quelque chose de décisif, même s'ils peuvent toujours changer évidemment en cours de route. Après pour ceux qui vont au lycée c'est plus dans trois ans que ça relève d'une réelle décision. » (2) « et puis le PP a forcément une place importante dans cet échiquier. Je dirais que pour ceux qui veulent devenir professeur principal, il faut vraiment faire la démarche d'aller dans les lycées, d'aller dans des réunions, dans des carrefours des métiers parce que je répète vraiment qu'un prof, il est prof dans une discipline, il ne connaît que ça finalement, il n'est pas très ouvert dans le monde du travail » (2) « Et pour moi mon premier travail c'est de me former vraiment sur la filière professionnelle. » (2) « je fais souvent un lien avec, vu que je suis prof de lettres, avec l'autobiographie. C'est un dossier sur nous, ça s'appelle moi. » (2) « euh nous on est forcément face aux élèves tous les jours, donc c'est ce que je disais on a une vision peut-être parfois même restreinte parce qu'on mélange à la fois notre matière et le rôle du pp. » (2) « Parce que l'élève peut se comporter comme ça en français et pas du tout pareil dans d'autres matières. » (2) « oui, il est même de plus en plus prenant et je vois que mes collègues qui sont pp, notamment en troisième, ont des difficultés, et pour certains je dirais sont fatigués du travail que ça demande » (3). « Par exemple dans la classe de troisième que j'ai, je ne suis pas pp, mais je vois les difficultés d'orientation qui sont là et... j'avoue que je suis complètement pommée. C'est souvent les gosses qui m'apprennent le nom des filières etc, par euh, peut être par paresse, par euh... parce que je fais peut être d'autres choses aussi et que bon voilà. » (3) « en cinquième l'an dernier, j'avais surtout à gérer une vie de classe avant de gérer une orientation. » (3) « Moi je ne sais toujours pas, à la limite, ce que je vais faire plus tard. Euh. Donc voilà je trouve que notre rôle, c'est vrai qu'il est important mais plus comme « révélateur de ». Une collègue me parlait du manque d'ambition. Moi je dirais que c'est plutôt ça. » (3) « l'approche pédagogique, on l'a ou on ne l'a pas. Mais on l'a déjà dans nos matières donc après on est sensé aussi pouvoir leur apprendre autre chose que la matière. Donc après si on est un prof correct et assez pédagogue, on peut quand même leur apprendre les choses de l'orientation. Je ne m'inquiète pas de ce côté là. » (3)
------------------	--

- « parce que ça permet d'avoir une relation différente avec les élèves, de mieux les connaître, et puis, et bah notamment en troisième de voir un petit peu avec eux, leur projet d'orientation, pour la suite. » (1)
- « C'est un peu frustrant en fin d'année de voir les élèves et les parents d'élèves en fait, nous « échapper ». (1)
- « Ensuite, ils se doivent d'être aidés, parce que pour certains l'éducation à l'orientation, il n'y a pas grand-chose à faire, pour un bon élève qui suit son bonhomme de chemin et qui va aller jusqu'au bac et qui ensuite a une idée de métier, il n'y a pas de souci. La difficulté c'est pour les élèves pour lesquels il n'y a pas adéquat entre ses résultats scolaires et son projet. Après il y a des élèves, par exemple, voilà qui veulent un apprentissage, et un choix de métier où là il n'y a pas de souci, à nous après de voir si ce choix est vraiment personnel et pas simplement est imposé par la famille. Donc voilà si c'est vraiment un choix décidé, un choix réel... Mais la difficulté c'est surtout pour les élèves pour lesquels il n'y a pas adéquat entre leur résultat et leur ambition, et c'est là que ça devient très compliqué, et on est obligé d'être euh, d'avoir plusieurs avis, d'être euh, nous on est là pour dire, voilà le niveau de l'élève, voilà au niveau scolaire où il en est. » (1)
- « C'est-à-dire qu'un élève de toute façon il a déjà du mal à faire ses devoirs, il a déjà du mal... voilà pour lui c'est compliqué de se projeter c'est toujours...les recherches, il ne les fait pas, c'est très compliqué, il faut toujours le pousser, enfin c'est quelque chose. C'est un travail en plus qu'on nous demande et nous on ne peut pas suivre et donc forcément... il y a des moments voilà euh, on va refaire une petite mise au point mais on s'aperçoit qu'il y a des élèves qui n'ont pas réfléchi. Qui n'ont rien fait. » (1)
- « oui voilà quand c'est possible. J'essaie de le faire avec tous les élèves. Euh, ensuite vers novembre-décembre, je prends généralement, pour le premier trimestre on va dire, un premier rendez-vous avec les parents qui normalement... enfin on commence par ceux qui sont le plus urgent. » (2)
- « Donc ça je crois que c'est très important de ne pas nous même s'enfermer dans l'idée qu'on a de l'élève » (2)
- « Sauf qu'en fait donc chaque élève est un individu, donc a une identité à part entière. Donc je dirais, oui et parfois même trop si on ne fait pas attention, on peut avoir une influence énorme sur les élèves. C'est pour ça que j'aime beaucoup avoir l'avis de toute l'équipe, et qu'il y ait une coordination parce que parfois,... » (2)
- « et je crois qu'il faut savoir miser sur certains élèves parce qu'il faut se dire qu'un 8-9-10 au collège peut devenir un 15 au lycée si l'élève s'épanouit et parfois miser sur dire aller il va en général il verra plus tard et ne pas le restreindre a, parce que parfois les autres professeurs on tendance à dire, il a 8,9 en seconde ça passera jamais, il va s'écrouler, il faut qu'il aille en bac pro. Sauf que le bac pro est quand même quelque chose qui est restreint, d'abord pour une poursuite d'étude mais surtout qui détermine quand même un choix de métier, donc ne pas se tromper voilà, il faut miser, et parfois on se trompe mais euh voilà. C'est quelque chose sur laquelle je tiens beaucoup, sur le fait qu'un élève à 15 ans, il peut être pommé, il peut avoir passé une mauvaise année, pour X raison. Peut-être parfois il faut quand même lui donner sa chance. Et du coup en sachant ce qui est enseigné, même au niveau des matières générales en sachant ce qui est enseigné parfois au lycée et on se rend compte que bon il y a des exigences d'accord mais qu'un élève peut rattraper quand même. Ce n'est pas un couperet qui tombe, ça y est toi tu vas aller là, toi tu vas aller là. C'est quelque chose pour moi, contre laquelle il faut lutter. Voilà. » (2)
- « euh bah c'est vrai que je suis assez passionnée par l'orientation parce que effectivement, il y a un pouvoir décisionnel quand même, de la part d'abord de l'élève pour lui-même, des parents pour leur enfant. » (2)
- « alors moi je dirais dans l'éducation tout cours. Moi, des fois ce qui me gêne la dedans, dans ces trucs à l'orientation, c'est qu'on nous force un peu le crâne. C'est important l'orientation, savoir ce qu'ils veulent. Mais on demande à un enfant qui a 11, 12, 13, 14, 15 ans de savoir qu'est-ce qu'il va faire plus tard. » (2)
- « ah oui, forcément, parce qu'on est obligé de se voir. Sauf cas idyllique d'une classe, avec des enfants super équilibrés, qui savent ce qu'ils veulent. Mais il y a toujours des parents qui ont besoin d'aide. Des enfants qui ont besoin d'aide. Et voilà. Donc ils sont tous là. » (3)
- « On s'occupe toujours plus des élèves en difficulté et il faudrait peut-être penser des fois à ceux qui ne font pas de bruit mais qui. Mais bref, nous on a établi des sortes de stages. Ça permet de les sortir de l'établissement. Oui d'abord il y a un stage pour tous les élèves de troisième. Mais pour certains élèves, il y a vraiment des stages en plus par ci, par là, en plus pour qu'ils essaient vraiment de se raccrocher à quelque chose et trouver une motivation et moi je trouve que les sortir, leur faire rencontrer des gens qui ont été un peu comme eux, je fais vraiment confiance à ceux qui connaissent, les professionnels, mais rien ne vaut les rencontres avec les professionnels. Enfin c'est comme l'éducation à ne pas se droguer. Au lieu de rencontrer les gendarmes, c'est peut-être mieux de rencontrer d'anciens drogués qui viennent raconter voilà, bon. Moi je dis, quelqu'un qui vient, qui raconte son métier, (et je sais que ça se fait notamment en maternelle et en école primaire, il y a des parents qui viennent présenter), ça passionne plus, c'est concret et je crois qu'il faut plutôt aller vers du concret. » (3)

« dans le cadre de l'orientation, non. » (1)

« alors au niveau de la connaissance de soi, moi j'ai, ça n'a rien à voir, mais j'ai fait des stages sur euh... au niveau du théâtre, au niveau de l'improvisation, puisque forcément en tant que professeur de français, j'en ai fait pas mal. Et puis surtout un stage sur la mémoire aussi où j'ai utilisé ce type d'exercice. Et puis sur euh...je cherche le terme, un stage sur le médiateur. Du coup j'utilise la plupart du temps ces documents qui viennent du stage de médiation. » (1)

« alors moi je ne suis pas contre une formation, mais de toute façon ce ne serait pas une formation euh qui... qui pourrait suppléer le rôle du conseiller d'orientation.il en est hors de question. On a besoin d'un conseiller d'orientation donc si c'est pour nous donner une formation pour ne plus faire venir de COP, alors c'est complètement heu...(1) Si c'est une formation sur ce qu'on peut faire avec les élèves, c'est-à-dire les techniques de, pas forcément de recherches parce que ça c'est plutôt le professeur documentaliste, donc là on empièterait sur son travail, mais en revanche sur la réflexion, au niveau du choix de l'estime, de la connaissance de soi, oui pourquoi pas. Mais il ne faudrait pas nous faire une formation sur les différentes filières ou les différents métiers ou autres, qui seraient complètement du domaine du conseiller d'orientation. » (1)

« non, mais peut être qu'il y en a au PAF et je ne l'ai pas vu. Mais je ne crois pas. » (1)

« non aucune, mais même quand j'étais en stage à l'IJFM, on n'a jamais eu de module sur l'orientation. Jamais. » (2)

« puis après, moi en ce qui me concerne, j'ai eu un stage avec tous les lycées de secteur et tous les PP du bassin d'éducation, après là c'était au mois d'avril. » (2)

« si une formation pouvait être donnée aux parents aussi en même temps, peut être. (Rire) Non mais vraiment le premier acteur ce sont les parents, si ils ne sont pas là, s'ils ne discutent jamais avec leur enfant, si l'élève est perdu, qu'il a des notes catastrophiques, voilà je donne un cas. Et bien n'importe quelle formation ne pourra jamais combler je pense ça. Maintenant, cette année par exemple nous avons eu une formation plus complète sur les enseignements d'exploration, on a eu vraiment le contenu. » (2)

« parce que il y a une chose, je ne sais pas si c'est la question mais euh... C'est-à-dire que, nous, on ne sait pas trop forcément ce qu'il y a, les contenus, dans les enseignements réellement. Et donc je trouve ça important parce que là c'est un outil très utile pour aiguiller l'élève, plus quand même vers... surtout pour les bac pro. » (2)

« ah carrément. Parce que quand on n'a pas de formation et qu'on lit euh par exemple : un bac pro système électronique et numérique, bon a part deux ou trois mots, je sais que c'est un élève qui pourra travailler par exemple pour France télécom et installer les lignes. Je peux toujours lui dire ça mais c'est réducteur. Je vais pouvoir lui dire en gros mais vraiment en gros. »(2)

« et là DP3 donc je peux m'en servir parce que moi ça m'a aidé à visiter plusieurs entreprises, de discuter avec beaucoup de gens qui travaillent aux ressources humaines, qui me disent voilà on recrute comme ça, selon ces critères là, selon ce niveau d'étude. Et moi ça me permet vraiment de concrétiser ce que peut être un bac pro par exemple SEN, électrotechnique, dans l'industrie et puis de lutter vraiment contre les clichés vis-à-vis des métiers et des filières. Un CAP n'est absolument pas plus bas qu'un bac général quel qu'il soit dans la mesure où c'est le profil de l'élève et de lutter contre un manque d'ambition qu'il y a parfois selon les endroits où l'on est, en tout cas moi c'est le cas où c'est assez rural. Et c'est : « on va faire un apprentissage dans le garage d'à côté pour ne pas trop s'éloigner », pour moi, quand je reçois des parents que l'élève il veut faire un CAP, moi je dis et bien tu n'oublis pas dernière il y a une mention complémentaire, pour moi c'est vraiment une poursuite d'étude comme une poursuite d'étude comme une autre. Mais qui est une mention complémentaire, on peut même rattraper un bac pro, c'est vraiment dans certaine filière, pour moi c'est très important parce que ça peut permettre de s'épanouir, si l'élève est en hôtellerie et qu'il adore ce qu'il fait, il peut très bien partir en BTS sans problème. Donc voilà ce n'est pas du tout figé. » (2)

« ah bah c'est venu sur le terrain, oui, petit à petit, et puis j'ai du faire. Je sais que j'ai fait un stage en entreprise il y a 11 ans. Voilà, pour connaître un peu les métiers sur le bassin de Gaillon, c'était très intéressant. Voilà. Mais c'est vraiment parce qu'on nous a dit là il va falloir vous occuper de l'orientation. » (3)

« bah de toute façon je fais toujours les stages proposés dans ma matière le français. » (3)

« oui, mais alors une formation, avec bon un petit peu de théorie mais beaucoup de... aller voir des ateliers de BEP, rencontrer des professeurs qui... Voilà quelque chose qui n'est pas simplement une sorte de cours théorique sur il existe tel type de BEP tel CAP. Voilà. » (3)

❖ LES ACTEURS QUI ENTOURENT LE PROFESSEUR PRINCIPAL

L

Une évolution professionnelle	« euh... comment je l'ai su... euh bah je l'ai su au fur et à mesure. Par les informations, qu'on, que ça a toujours existé mais ce n'était pas formulé... comme ça. » (1) « oui voilà. Mais pas forcément le terme éducation à l'orientation. » (1) « au niveau de l'orientation à l'orientation ces derniers temps avec notamment le socle commun les choses changent un petit peu, puisque maintenant ça fait partie des compétences à acquérir par l'élève au niveau du septième pilier sur l'autonomie de l'élève. Et comme le socle commun le préconise chaque compétence en fait est l'affaire de tous. C'est-à-dire qu'à priori l'éducation à l'orientation doit pouvoir être faite par euh... » (1) « Parce que dans le cas où la parole du professeur est comme même très importante, on est quand même assez écouté et souvent les parents et les élèves sont demandeurs et suivent notre avis. Dans cela il faut être très méfiant car il est hors de question qu'on fasse le choix à la place de l'élève et de la famille, donc ça j'insiste bien à chaque fois, aux parents pour leur dire c'est votre choix et celui de votre enfant et ce n'est pas le mien. Je ne choisirai pas pour vous. » (1) « c'est quelque chose qui m'intéresse et la plupart du temps, jusqu'au troisième trimestre, on va dire je prend du plaisir à travailler avec les parents et les élèves. » (1) « alors en fait pour expliquer un petit peu les choses, moi ce qui me gêne c'est qu'avant on était là pour apporter des connaissances aux élèves et on devait les évaluer entre guillemet sur leur compétences, sur leurs connaissances, donc sur le travail de l'élève. De plus en plus on est obligé d'évaluer sur l'élève. Sur ce qu'il est, sa manière d'être. » (1) « changé dans la mesure où la première année, euh je n'y connaissais pas grand-chose, donc ça m'a demandé un travail énorme pour connaître toutes les filières et encore, je me sortais car j'avais travaillé en lycée avant, donc j'avais quand même une petite idée de ce qui se faisait. En plus le vocabulaire change énormément et c'est vrai que même pour les parents c'est compliqué de s'adapter aux nouvelles filières, c'est toujours délicat. » (1) « alors la première fois que j'ai été pp, c'était le hasard. J'étais remplaçante, je me suis retrouvée PP d'une troisième d'insertion dès ma première année d'enseignement. Donc euh, aucun pré-requis, connaissance de ma part et donc et bien j'ai bien dû apprendre, surtout que la classe de troisième d'insertion est très particulière, justement pour l'orientation. Et ensuite et bien ça a été par choix, ils m'ont fait confiance, enfin voilà je ne sais pas. » « mais ça a été toujours par choix et depuis 4 ans j'anime une option au collège : c'est la découverte professionnelle 3 heures. » (2) « oui. Alors oui complètement en troisième, un peu en quatrième, et il l'est un peu moins en sixième-cinquième. Ce n'est pas après la même orientation si ce n'est après des classes spécifiques, de segpa, là ce ne sont pas des classes liées à l'orientation vers vraiment euh... on va dire des études. L'orientation c'est un tout, même un CAP c'est des études pour moi. Donc en amont c'est plus être dans une classe plus adaptée. En troisième ça commence un peu à être plus important. » « oui, j'y tiens beaucoup. » (2) « bah alors l'échec, la remédiation c'est parce qu'il y a forcément des échecs. Les échecs c'est quand pour être schématisé, c'est quand c'est moi qui remplis la fameuse feuille verte, et moi c'est le cas j'ai un élève qui doit la rendre depuis le 20 mai par exemple, et il n'est pas là depuis 3 semaines et il n'en a rien fait du tout de son orientation, et bien c'est moi. Donc c'est l'échec, parce que il y a toujours un ou deux parents ou ce n'est pas du tout satisfaisant. » (2) « Parce qu'il y a beaucoup de professeurs et presque tous les professeurs n'ont jamais mis les pieds dans un lycée professionnel, et ont eu un parcours classique. Et donc peu ou pas connaissent vraiment ce qu'on attend d'un élève en bac pro. Même au niveau des matières générales. » (2) « euh, je dirais pour deux raisons, parce que d'abord ça permet d'avoir un rapport privilégié avec une classe, et voilà, simplement aussi de s'occuper d'un groupe d'élèves. Et puis il y a aussi, il faut y penser, il y a aussi le paramètre financier qui n'est pas négligeable. Et aussi, quand je suis arrivé à Gaillon, être pp c'était avoir une reconnaissance supplémentaire, une sorte de respect, enfin c'est une façon de entre guillemet des fois d'avoir moins de problèmes dans une classe, d'avoir une présence et une reconnaissance par rapport aux collègues, par rapport aux élèves. » (3) alors il y a 12 ans ça l'était moins. Ce n'est pas que ce n'était pas important, mais c'était moins dit. Et puis voilà j'ai commencé avec des petits niveaux, euh voilà. » (3) « Finalement il y avait euh... au départ on pensait que c'était le conseiller d'orientation qui s'occupait de ça. Il venait dans nos classes, il faisait son travail, nous, a la limite on ramassait les feuilles on les lui rendait, et puis non. Je crois que c'est venu vraiment petit à petit dans les textes. » (3) « Parce qu'on est tellement. Enfin je trouve que c'est un milieu assez fermé, encore. Ça l'est moins qu'il y a 10 ou 15 ans mais quand même. Il y avait le collège et puis lycée et puis après bon bah voilà on s'occupe des gamins, on leur apprend les règles de grammaire, on leur apprend à compter et puis après bon bah vous débrouillez. Or le public à Gaillon a changé aussi. Enfin je sais que quand j'étais pp de troisième j'avais une excellente classe donc je dirais que sur les 25 élèves, il y a eu deux élèves qui demandaient une orientation, qui ont demandé un peu plus de travail, l'une voulait aller en maison familiale et rurale et puis un autre voulait absolument aller en BEP mais tous les autres allaient en seconde. Et puis ça ne posait aucun problème. Je veux dire c'était comme une suite logique, et je n'ai pratiquement pas travaillé quoi. » (3) « oui. De toute façon, même en sixième, on ne peut pas, ne pas penser à l'avenir des élèves. » (3) « oui, pourquoi pas mais quand j'aurais le temps. Voilà parce que ça demande du temps, et je fais d'autres choses par ailleurs et donc je ne peux pas m'impliquer autant. Mais je sais que je l'avais fait avec plaisir. Je m'étais vraiment investie dedans. Ça a été très intéressant. On avait créé de chouettes rapports. Mais je dirais que là pour le moment je vais rester sur sixième, cinquième mais purement par choix personnel. » (3)
-------------------------------	--

Grille d'analyse des entretiens : les acteurs qui entourent le pp

L'équipe éducative	« avec les professeurs principaux, notamment avec ceux avec lesquels je m'entends bien. On essaie de faire des séances communes pour regrouper par exemple les élèves. Comme on a la même heure de vie de classe, on a pu regrouper ceux qui voulaient plutôt aller vers le professionnel, ceux qui voulaient plutôt partir en apprentissage, et ceux qui voulaient partir dans le général, et essayer de faire des groupes comme ça pour eux...pour travailler avec eux sur les différentes filières. » (1) « alors les autres enseignants... bah les autres enseignants euh parfois on voit les élèves par exemple qui voudraient aller dans des filières style abibac ou classe européenne et là il faut absolument qu'ils voient ça avec leur professeur de langues. Parce que eux-mêmes, enfin ils sont à même de juger si ils ont le niveau ou pas. » (1) « donc c'est du coup le professeur documentaliste qui s'occupe, qui informe les élèves. Elle fait aussi une séance dès la quatrième sur l'utilisation des outils à l'orientation. Ca c'est son domaine et elle le fait très très bien donc. Ca il n'y a pas de soucis les élèves ont les documents au collège. » (1) « alors les autres PP de troisième, le chef d'établissement normalement, euh le COP normalement aussi, parce qu'il n'est pas souvent là, donc voilà. La documentaliste qui a pas mal de documents au CDI et puis bah euh moi surtout quoi forcément. » (2) « alors il y a quand même une chose qui est importante je trouve, quant à l'avis sur l'élève, c'est de discuter avec les autres collègues parce que moi bah voilà je suis prof de français, j'ai un avis sur une matière. Ce qui est très important c'est de discuter surtout avec l'équipe. » (2) « Je pense que c'est vraiment en discutant avec les autres, donc pour moi c'est le premier partenaire, vraiment, euh la documentaliste, aussi évidemment. Euh pour les documents, elle a des sites aussi de référence. Ca croise aussi le travail du euh. » (2) « Je trouve que faire intervenir les gens un peu « extérieurs » que cela soit le chef d'établissement ou, un COP ou un autre professeur donne vraiment un... enfin nous permet d'avoir plusieurs avis pour un peu cerner finalement l'élève dans un environnement un peu différent que dans l'environnement pur de la classe. » (2) « il y a un gros problème c'est la liaison qu'on peut faire entre un prof de collège et un prof de lycée. » (2) « Mais je suis vraiment, quand j'entends parler ma collègue, je suis un peu étonnée de la connaissance qu'elle a du terrain. » (3) « on, c'est la vie scolaire, donc la CPE, les surveillants, parce qu'on parle beaucoup des enfants, comment ils se comportent, ce qu'ils aiment, ce qu'ils n'aiment pas, ça c'est important, et les parents, que je vois pas mal. Euh et puis l'infirmière. » (3) « en fait la conseillère d'orientation est déjà tellement occupée avec les quatrièmes et les troisièmes que des fois on demande des conseils à l'infirmière et l'infirmière a toujours un avis assez intéressant quand on a un élève en difficulté ou autre. Il va la voir, il discute de choses et d'autres. Et on arrive à partager les ah oui d'accord et on trouve des solutions grâce à elle. Ce n'est pas juste quelqu'un qui va mettre un sparadrap sur un bobo quoi. » (3)
--------------------	---

« j'ai aussi heureusement la COP qui m'aide aussi, notamment au deuxième trimestre. Qui intervient dans les classes, qui alors avec l'accord du cop, ont organisé une matinée avec les troisièmes, pour travailler notamment sur des cas au CDI et donc les élèves travaillent sur des fiches. » (1)

« et donc Chaque élève fait son compte-rendu avec la... Donc on travaille avec la prof documentaliste plus la conseillère plus bah moi quoi. Forcément. Et puis je prends obligatoirement un rendez-vous avec chaque élève et la conseillère. Je les inscris sur le cahier d'office. » (1)

« alors euh, ce qu'ils sont sensés faire oui, après ce qu'ils font... euh si j'évoque le rôle de la COP, il est très compliqué parce que, elle n'est là qu'une demi-journée par semaine. Normalement elle est là le jeudi matin, mais il y a un grand nombre de fois où on n'a pas pu venir, car elle était demandée ailleurs, donc ce qui fait que...il y a encore moins de contacts avec la conseillère d'orientation qui est trop occupée et qui... par exemple au troisième trimestre moi je ne l'ai quasiment pas vue et je ne la vois qu'au conseil de classe des élèves quoi. » (1)

« Euh au niveau des outils, donc avec la conseillère d'orientation, qui normalement aussi, enfin quand j'ai des questions de la part d'élève, sur des écoles ou sur des filières que je ne connais pas, normalement quand, je lui envoie un petit mail, elle m'envoie les documents.et c'est vrai que régulièrement j'ai des documents dans mon casier que je peux donner aux élèves. » (1)

« alors moi je ne vais pas dans un CIO, j'envoie les élèves dans les CIO, mais en revanche il y a beaucoup de document au CDI. » (1)

« Il y a énormément de choix, de possibilités et l'élève doit aussi absolument se renseigner et travailler de lui-même et faire intervenir quand c'est possible des professionnels » (1)

« C'est toujours très difficile et malheureusement on se retrouve seul, puisque, au niveau du conseiller d'orientation euh... ce n'est absolument pas de sa faute mais euh... elle est occupée et sa présence est trop peu importante. Du coup ça devient très difficile pour nous. Donc il nous faudrait un vrai professionnel au sein de l'établissement qui soit là plus souvent et qui soit une véritable aide pour les élèves et pour nous. » (1)

« alors euh... Ca commence souvent par le conseiller d'orientation, très souvent dans ma classe qui se présente lui-même, et présente son rôle, donc ensuite il refait lui-même une intervention, euh sur les différentes filières. » (2)

« oui donc euh, le rôle du conseiller d'orientation, lui euh, c'est déjà d'être là, si peu (rire), non mais je connais son rôle. Là aussi c'est très important de parler avec lui, parce que ça m'est arrivé d'avoir effectivement un avis sur un élève et avoir une idée vers quoi se diriger et puis finalement soit ce n'était pas possible, soit le conseiller d'orientation ne connaissant absolument pas l'élève, ne regarde purement que les notes et là on est en désaccord. Et ce n'est pas très bon non plus, euh bon donc il faut vraiment quand même se parler quoi. » (2)

« Eventuellement, il y en a quand même 2 ou 3 qui ont rencontré la conseillère d'orientation, parce que on sent qu'ils sont déjà en difficulté, ou en tout cas ne rentrent pas dans le « moule ». »(3)

« Moi je délègue au professionnel, conseiller d'orientation, le coté voilà ce que tu peux faire et tout. Par contre, je me dis que nous parfois, on ne peut être que des révélateurs avec d'autres professeurs parce qu'on n'a pas la science infuse. De ah mais tu sais que tu as des qualités là...quand tu fais ça. « Ah bon.. » juste ça, tu devrais penser à telle branche. Voilà. »(3)

Le cadre institutionnel	« alors le chef d'établissement, de toute façon depuis quelques années a l'obligation de rencontrer les élèves et les parents d'élèves au niveau de l'orientation. alors je ne sais pas si je dois l'évoquer, mais dans mon cas, où il n'y a pas franchement de dialogue avec le principal. Le principal en fait, lui a pour mission d'envoyer un maximum d'élèves en seconde et peut donc tout à fait contrecarrer notre propre opinion. » (1) « oui auprès des parents, qui insistent pour envoyer leurs enfants en seconde même s'ils n'ont pas le niveau. en fait il y a une demande de l'institution pour les passages en seconde et fluidité des parcours de l'élève, c'est-à-dire, euh... le moins possible de redoublement. » (1) « sinon au niveau du chef d'établissement, ba lui il obéit à des... on va dire à des objectifs purement chiffrés, le maximum d'élèves, le maximum de passages en général donc il est plutôt là pour pousser les élèves à aller en seconde, quitte à, comme je vous le disais tout à l'heure, à passer outre nos remarques et à décider de toute façon, même après les conseils de classe, même en fin d'année, on a toujours des surprises à savoir des élèves qui sont partis dans des filières qu'on n'attendait pas. De toute façon concernant les orientations, il fait un petit peu ce qu'il veut. » (1) « euh... non sauf, au troisième trimestre avec le chef d'établissement, où là on se rend compte que le travail de l'année, pour quelques cas, n'a pas servi à grand chose puisque de toute façon, c'est vrai que les parents écoutent plutôt le chef d'établissement surtout quand il va dans leur sens. » (1) « le fait qu'on entende beaucoup dans les médias, qu'il faut, justement favoriser tout ce qui est professionnel, au niveau de l'apprentissage et autre et que nous dans l'éducation nationale, au niveau de l'institution c'est tout le contraire. C'est-à-dire, qu'il faut savoir qu'on se fait taper sur les doigts si on n'a pas un nombre suffisant d'élèves qui passent en seconde générale. Les chefs d'établissements ne prennent pas en compte le choix de l'élève.... » (1) « Et sinon ça a changé, car le chef d'établissement intervenait peu dans le choix de l'orientation de l'élève. Depuis que c'est une obligation qu'il rencontre les parents il y a des changements. De son côté lui a une pression institutionnelle qui gêne un peu les choses » (1) « Ba après c'est la connaissance que moi je peux avoir en avant mes réunions. Le chef d'établissement peut aussi, enfin doit d'habitude, non mais peut aussi normalement, avoir une vision d'ensemble, au moins du secteur, des chambres de métiers, des bacs pro par exemple qui sont plus ou moins demandés et ils nous amènent des chiffres qui peuvent être quand même importants, sur des choses très demandées avec des coefficients par exemple euh des choses techniques, des coefficients par matière. Si on veut faire un BEP hôtellerie et enfin bac pro hôtellerie aujourd'hui il vaut mieux être bon en mathématiques, en français et en anglais. Un autre bac pro ça va être d'autres coefficients, donc nous, là c'est plus vers le mois d'avril où l'élève a déjà plus ou moins choisi et on va lui dire « attention, axe sur ces matières parce que pour être pris en bac pro c'est nécessaire ». Voilà donc lui il peut nous amener la connaissance du bassin d'éducation qui n'est pas du tout le même selon l'endroit où on est. » (2) « Et là c'était le chef d'établissement qui m'en avait parlé et je trouvais ça aussi intéressant de sortir un peu du contexte. » (3) « oui. Et on a oublié de citer la principale adjointe, parce que elle, elle s'en occupe aussi. Souvent, notamment elle établit des cahiers de suivis pour des élèves qui ont des difficultés, qui posent des problèmes de comportement. Donc chaque professeur les remplit dans la journée, et le soir ils vont le faire signer par la principale adjointe, et c'est important aussi des fois dans l'orientation, enfin dans le comportement du gamin. Donc elle aussi, elle a un rôle parce que souvent elle parle avec les parents et elle discute avec les enfants de tout ça. » (3)
-------------------------	--

Les parents/ et l'élève	« qui est venu rencontrer les élèves pour parler du lycée et de la nouvelle réforme. Et il y eu une réunion le soir où les parents étaient conviés à rencontrer tous les proviseurs des lycées du secteur. Que ce soit les lycées généraux ou professionnels. Et en plus de ça ils réfléchissent sur l'orientation et puis voilà on travaille sous forme de petits exercices. » (1) « hum après un rôle décisif, je pense que la décision est prise avant tout par les parents, par l'enfant. » (1) « Enfin voila donc j'envoie les parents, parce qu'il y a un acteur dont on n'a pas parlé c'est les parents, c'est le plus important de toute façon de tous. Donc c'est pour les impliquer aussi, pour qu'ils fassent la démarche, pour qu'ils prennent rendez-vous avec le conseiller d'orientation et pas seulement avec moi. » (2) « Ce que je fais d'abord, je rencontre les parents par exemple. » (3) « C'est vraiment le temps, et puis il faut rencontrer les parents. Je pense aussi qu'on ne leur fait pas assez confiance, ou il y a des parents qui n'osent pas, parce qu'ils ont des fois eu une scolarité difficile, qu'ils n'osent pas venir, ou d'autres qui au contraire sont absolument imbuvables, mais ce n'est pas la question mais que l'on ait vraiment un dialogue avec eux pour croiser les points de vue. Parce que j'ai un exemple avec qui ça se passait mal, j'ai rencontré les parents et j'ai appris plein de choses et tout s'est ouvert, et pour eux et pour moi. Et du coup dans son orientation ça nous a beaucoup aider. Enfin voilà. Ce sont des choses toutes bêtes, mais je pense vraiment qu'il faut qu'il y ait plus de rapports avec les parents, les impliquer. » (3)
-------------------------	--